

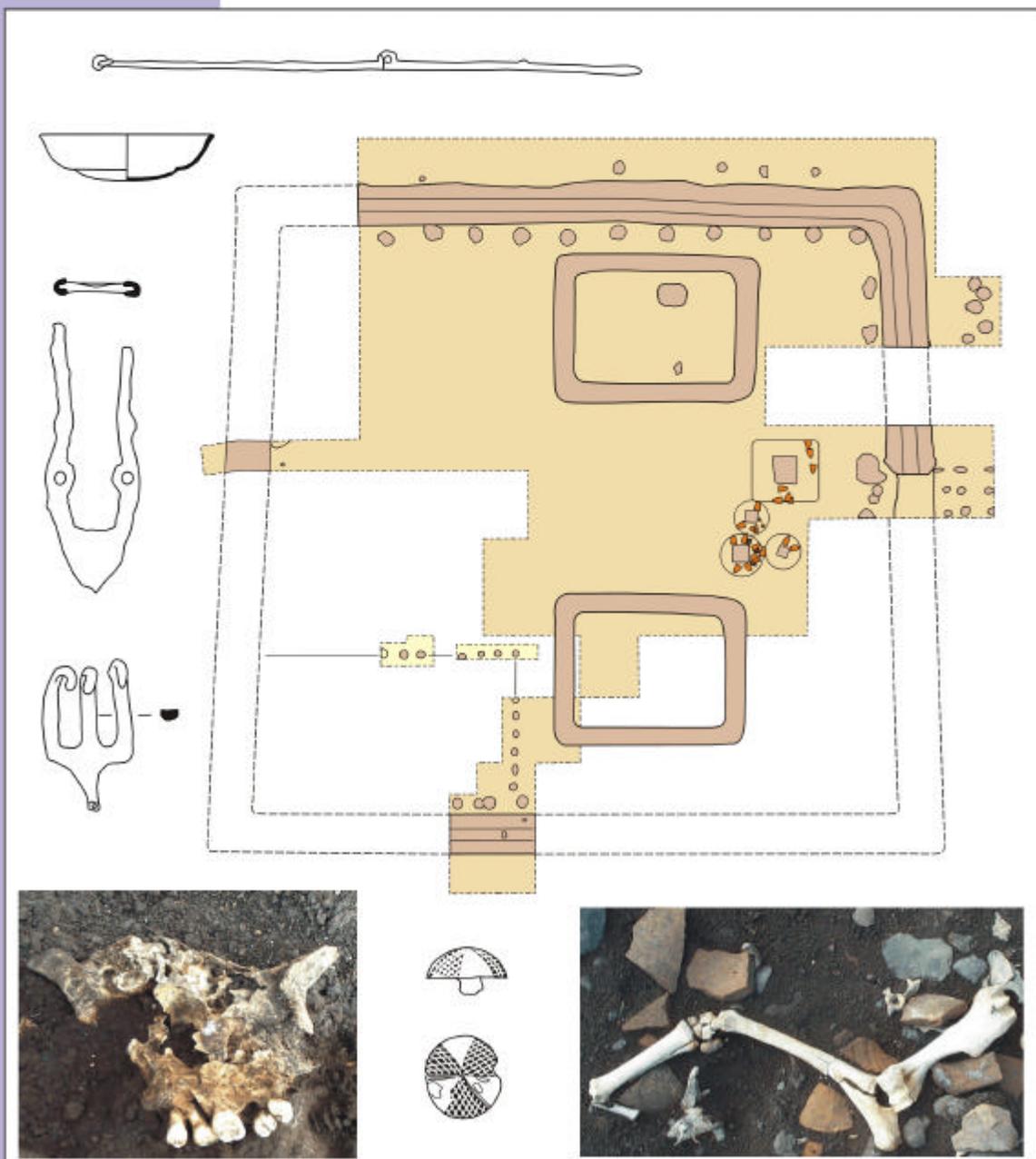


CORENT

Festins et pratiques religieuses (III)

Fouille programmée du sanctuaire du Puy de Corent
(Veyre-Monton, Puy-de-Dôme)

Rapport de la campagne 2003



Sous la direction de Matthieu Poux

CORENT

Festins et pratiques religieuses (III)

Fouille programmée du sanctuaire du Puy de Corent
à Veyre-Monton (Puy de Dôme)

Rapport de la campagne 2003

Matthieu Poux (dir.)

Matthieu Demierre
Magali Garcia
Julie Gasc
Guillaume Verrier

Avec la collaboration de : Sylvain Foucras, Christine Jouannet, Laure Vergonzanne.

Fiche technique

Numéro d'enregistrement : 2003-66

Nature de l'opération : fouille programmée

Dates : 1^{er} juillet au 30 août 2003

Titulaire : Matthieu POUX, Pôle Archéologie du Rhône.

Gisement

Lieu-dit : Puy de Corent

Commune : VEYRE-MONTON

Localisation des fouilles : parcelle ZI 59 (cadastre 1988)

Coordonnées Lambert : X = 666,400 ; Y = 2074,175

Statut : parcelle agricole, propriété privée

Propriétaire : M. et Mme. CHAMPROUX, 2 rue Saint-Verny, 63730 Corent

Nature du gisement : sanctuaire, habitats

Périodes : Néolithique, âge du Bronze, Hallstatt, Tène finale, époque romaine.

Financement

Subventions du Ministère de la Culture (DRAC Auvergne), du Conseil Général du Puy-de-Dôme et de la Communauté de Communes Gergovie-Val d'Allier.

Montant des subsides : 15800 €.

Gestion : Association pour la Recherche sur l'Âge du Fer en Auvergne (ARAFa)

Chantier

Direction : Matthieu POUX

Encadrement : Matthieu DEMIERRE, Magali GARCIA, Julie GASC, Guillaume VERRIER.

Equipe de fouilles : bénévole, 25 personnes en moyenne (environ 1000 jours-homme).

Topographie : Pascal COMBES, INRAP

Prospection au détecteurs à métaux : Georges PAQUET.

Post-fouille

Supervision : Yann DEBERGE, Magali GARCIA.

Vectorisation des plans : Audrey ARMSTUTZ, Matthieu DEMIERRE, Magali GARCIA

Traitement et dessin du petit mobilier :

Magali GARCIA, Matthieu POUX.

Etudes céramiques : Dorian PASQUIER, Yann DEBERGE, Christine MENNESSIER-JOUANNET (La Tène), Matthew LOUGHTON (amphores), Julie GASC (Néolithique, âge du Bronze, Hallstatt).

Archéozoologie : Sylvain FOUCRAS.

Anthropologie : Elisabeth ROUSSEAU, Laure VERGONZANNE.

Petit mobilier : Matthieu POUX, Magali GARCIA, Toni MATSUO, Matthieu DEMIERRE, Lionel ORENGO, Audrey ARMSTUTZ.

Rédaction et mise en forme du rapport :

Matthieu POUX, Matthieu DEMIERRE, Magali GARCIA, Julie GASC.

Site Internet (<http://luern.free.fr>) : Matthieu POUX

Introduction

Point d'orgue d'un long programme d'étude dédié aux sanctuaires gaulois, aux banquets et aux rites qui avaient cours dans leur enceinte, les fouilles de Corent célèbrent en 2003 leur troisième année d'existence. Concentrées sur le sanctuaire découvert en 1991 par V. Guichard et J. Collis, à l'emplacement de la parcelle agricole ZA 59, elles ont contribué à une meilleure connaissance du site dans son ensemble : des premiers habitats néolithiques à ceux de l'âge du Bronze, de ceux de l'âge du Fer à l'*oppidum* de La Tène finale, du sanctuaire indigène au *fanum* gallo-romain, jusqu'à l'abandon du plateau au Bas-Empire.

Ces trois années de fouilles, qui justifiaient la rédaction d'un rapport plus conséquent, peuvent se résumer en quelques chiffres : elles ont permis de mettre au jour plus de **1000 m² de vestiges** archéologiques, fouillés manuellement jusqu'au terrain naturel. Elles ont mobilisé plus de **2000 jours / homme**. Le mobilier recueilli entre 2001 et 2003 représente plus de **175 000 artefacts**, pour un poids supérieur à **6,5 tonnes** : dont près de 3 tonnes d'amphores, une demi-tonne d'ossements, autant de céramiques, plus de 500 monnaies, environ 2000 petits objets en métal, en verre, en os... Soit une concentration moyenne de **1000 artefacts par m³** de sédiment fouillé !

De 2001 à 2003, les opérations de terrain ont connu une nette évolution, qui s'est traduite par un accroissement exponentiel des surfaces fouillées et du nombre de vestiges mis au jour :

La campagne 2001 avait pour objectif la mise en place d'une problématique – la pratique du festin et les rites de boisson chez les Arvernes de la fin de l'âge du Fer – et l'expérimentation des stratégies de fouille les plus adaptées aux vestiges : une tranchée de sondage limitée à 200 m² avait permis la mise en évidence d'un premier bâtiment cultuel (enclos A), aux fossés emplis d'ossements animaux, de tessons d'amphores, de monnaies et de petits mobiliers divers. Publié au début de cette année sous une forme monographique (Poux et al. 2002), cet ensemble a permis d'appréhender les détails d'une activité culturelle rythmée par la tenue de grands repas publics, assortis de sacrifices animaux et de libations de vin

La campagne 2002 a vu l'adoption d'une stratégie de fouille plus extensive, qui a livré les clés d'une compréhension globale du sanctuaire : étendue à 400 m² et complétée de sondages ponctuels répartis en divers points du site, la fouille a révélé l'existence d'un second bâtiment identique au premier (enclos B), environné de fosses revêtues de bois et encadrées de dépôts d'amphores organisées, vraisemblablement utilisées à des fins libatoires. Son principal apport réside dans la mise en évidence du premier péribole aménagé à l'époque gauloise: délimité, successivement, par une palissade et une galerie monumentale en bois, son tracé a conditionné les limites du sanctuaire romain et de la parcelle actuelle.

La campagne 2003 valide définitivement les interprétations et hypothèses de restitution émises l'année dernière. Elargie au-delà des surfaces prévues, sur plus de 650 m², la fouille a été menée jusqu'au substrat volcanique, objectif que n'avait atteint aucune des précédentes campagnes. Menée du 1^{er} juillet au 30 août, avec l'autorisation et le soutien financier du Ministère de la Culture, du Conseil Général du Puy-de-Dôme et de la Communauté de Communes Gergovie Val d'Allier, elle a mobilisé vingt à trente bénévoles à temps plein, encadrés par deux chefs de secteur salariés et deux responsables bénévoles.

Le plan d'ensemble du sanctuaire, dont une restitution avait été proposée en 2002 à partir des fouilles menées sur moins d'un quart de l'enclos, a été entièrement validé cette année. Son entrée principale a été localisée au centre de la branche Est du fossé, signalée par une série d'aménagements d'époque laténienne et romaine.

La vocation religieuse du site est confirmée par la découverte d'ossements de chevaux déposés dans le fossé, en association avec plusieurs crânes humains, des pièces d'ornement de char, des fragments de lame et de fourreau d'épée. Sa chronologie est sensiblement modifiée, par la découverte de mobiliers anciens dont la datation remonte jusqu'au III^e siècle avant notre ère (Tène C).

Un atelier de fabrication de monnaies, dont l'existence est pressentie depuis longtemps dans le périmètre du sanctuaire, a pu être localisé plus précisément. Les niveaux fouillés aux abords de l'entrée ont livré de nombreuses monnaies inachevées et outils liés à une activité de frappe monétaire exercée à proximité immédiate.

Une conférence de presse organisée par l'Office du tourisme de Gergovie-Val d'Allier, précédée d'une dépêche AFP datée du 13 août, a valu au site de Corent une large reconnaissance des médias nationaux et internationaux (voir dossier de presse en annexe). Cet effort de communication s'est prolongé sous d'autres formes : notamment, à travers l'organisation de plusieurs journées porte-ouverte et la mise en place d'un site Internet grand public, permettant la consultation des rapports de fouille et d'une sélection d'articles consacrés aux fouilles de Corent (adresse : <http://luern.free.fr>).

Le succès scientifique et médiatique de la campagne 2003 permet d'envisager sous les meilleurs auspices l'extension des fouilles aux terrains situés à l'extérieur de la parcelle, tout aussi riches en vestiges. En effet, des clichés aériens pris au début de la campagne, qui ont permis d'identifier le plan d'un (voire deux) *fanum* situé au sud-est de l'enclos, montrent que le sanctuaire s'étendait bien au-delà de ses limites actuelles. Ils révèlent également l'existence d'innombrables vestiges dispersés sur plusieurs hectares, dont plusieurs structures tumulaires fossoyées de grand diamètre.

Cette prochaine campagne s'annonce d'autant plus fructueuse qu'elle bénéficiera, d'une part, d'une augmentation substantielle des subventions versées par les collectivités (Conseil Général du Puy-de-Dôme, rejoint par le Conseil Régional d'Auvergne), complétées pour la première fois de subventions privées (SOBEA Auvergne) ; d'autre part, de la mise à disposition, par la mairie de Corent, d'un bâtiment municipal susceptible d'être reconverti en base archéologique de proximité.

Remerciements

Nous adressons nos remerciements les plus sincères aux bénévoles, de plus en plus nombreux, qui se sont succédé sur le chantier de son ouverture à sa clôture :

Lise et Lucien ANDRIEU, Amélie BERTHON, Alan MATTEWS, Bernard CLEMENÇON, Valérie TAILLANDIER, Julien COLLOMBET, Romain GUICHON, Carole CHEVALIER, Anne-Laure DIGUET, Aurélie BATTAGLIA, Rodolphe BOURET, Frédérique DURAND, Loeïz RIALLAND, Nicolas PIERRON, David SAUVE, Alexia MOREL, Laetitia FLAMENT, Mélanie VANDAELE, Magalie CAVE, Fanny HUMBERT, Julie DIDOT, Régis MOTHEAU, Anne-laure FOULCHE, Aurélie GODARD, Caroline DE CROUZET, Bertrand BONAVENTURE, Jérôme BIANCHI, Franck GALTIER, Julia GENECHESI, Mickaël LAGACHE, Audrey AMSTUTZ, Audrey PRANYIES, Justine ROBERT, Marie OLIVE, Caroline MOUGNE, Jacqueline PAULISSEN MERCK, Toni MATSUO, Thierry LEROUX, Marie PEILLET, Caroline MOREAU, Christophe COULOT, Mathilde CORDONNIER, Hermeline TIERCE, Thomas GUERIN, Ugo LE MOIGNE, Alessandro TORRESI, Ludovico BILETTI, Daniela QUADRINO, Lucie GERARD, Sylvain GAILLOUD, Aude JOUVE, Olivier LAFON, Jean-François TEDESCO, Marc-Aurèle FARRUGIA, Alain GUERRY, Géraldine PILLEUL, Marie VALENTE, Amandine GRASSARD, Alexandra CHAPELLE, Noémie, Cédric GREZET, Patrick NAQUIN, Nelly FAURE, Maud GOLSCHIEDER, Virginie GARD, Suzy CONDRAD, Sarah ITTY, Christophe COULOT, Frédérique DURAND, Sylvain FOUCRAS, David MEJEAN, Patrick NAQUIN, Stéphanie PETIOT, Loïc STOSIC, ainsi qu'à tous les autres participants qui auraient été malencontreusement omis dans cette liste.

Notre gratitude s'adresse, plus particulièrement, à ceux qui ont assuré l'encadrement de nos équipes, à titre salarié ou bénévole : Matthieu DEMIERRE, Magali GARCIA, Julie GASC et Guillaume VERRIER. Un grand merci, également, aux étudiants qui ont apporté leur concours spontané aux opérations de post-fouille et de conditionnement du mobilier, dans des conditions climatiques difficiles : en particulier Valérie TAILLANDIER, qui s'est chargée de l'informatisation des inventaires, ainsi que Audrey AMSTUTZ, Julia GENECHESI, Romain GUICHON, Marie OLIVE, Audrey PRANYIES et Noémie VERDON.

Merci à tous ceux qui se sont engagés à effectuer ou poursuivre les analyses du mobilier, dans le cadre ou en marge de leurs recherches : notamment, l'étude des céramiques (Dorien PASQUIER), de la faune (Sylvain FOUCRAS), des amphores (Matthew LOUGHTON), des fibules (Magali GARCIA), des parures en verre (Toni MATSUO), des éléments de construction en fer (Audrey ARMSTUTZ), des céramiques antérieures au sanctuaire laténien (Julie GASC) l'identification des monnaies (Fernand MALACHER) et leur analyse (Sylvia NIETO). Un examen préliminaire des os humains recueillis en 2002 et 2003 a été effectué par Laure VERGONZANNE (anthropologue, Pôle Archéologie du Rhône)

et Elisabeth ROUSSEAU (doctorante, Université de Bordeaux). Merci aussi aux collègues de passage, André TCHERNIA, Gérard BATAILLE, Pierre NOVEL et Fabienne OLMER, pour leur aide et leurs conseils éclairés.

Nous remercions tout particulièrement Christine JOUANNET (INRAP, ARAFA), pour sa gestion des dossiers administratifs et financiers liés à la campagne 2003 et. Elle a également assuré la surveillance des opérations de décapage à la pelle mécanique effectuées, avec compétence et dextérité, par Denis et Ludovic LONGEON. Comme les années précédentes, les déblais et les de fouille ont fait l'objet d'une prospection au détecteur à métaux par Georges PAQUET. Qu'il soit remercié pour sa patience et sa disponibilité. Lors d'un survol des grands oppida du bassin clermontois, Frédéric LONTCHO et François BESSE ont pris l'initiative de réaliser une série de clichés aériens, qui s'avèrent particulièrement précieux pour la conduite des campagnes de fouille ultérieures.

Comme les années précédentes, la fouille a bénéficié du concours des associations d'archéologie locale : l'Association pour la Recherche sur l'Âge du Fer en Auvergne (ARAFA), l'Association du Site de Gergovie et l'Association pour la Sauvegarde des Côtes de Clermont (ASCOT). Nos remerciements s'adressent, plus particulièrement, à Yann DEBERGE, Vincent GUICHARD, Albert ROUSSET et Bernard CLEMENÇON.

Merci à Nadia MOUTARLIER et Arnaud POCRIS, pour leurs efforts de communication et de valorisation des fouilles de Corent (Office de Tourisme Gergovie-Val d'Allier). Merci également à David GEOFFROY et Cédric NICOLAS de la société Court-Jus Productions, qui ont consacré un nouvel été à documenter nos découvertes.

Nous adressons, enfin, nos plus chaleureux remerciements aux élus locaux, pour l'intérêt croissant qu'ils manifestent à l'égard de nos recherches: en particulier, M. Yves FAFOURNOUX, maire de Veyre-Monton et Président de la Communauté de communes Gergovie-Val d'Allier, M. Michel ACHARD, maire de Corent, ainsi que Mme Michèle ANDRE et les services centraux du Conseil Général du Puy-de-Dôme.



Fig. 1 – Corent 2003 : équipe de fouille (22 août 2003).

Objectifs, méthodologie

Le précédent rapport avait inscrit au premier rang des objectifs de la campagne 2003 le grand enclos périphérique mis au jour en 2002, son plan, sa datation et l'interprétation de ses différents états. La réalisation de ces objectifs a nécessité une fouille extensive, qui s'est portée sur trois secteurs (fig. 2) :

Secteur EST - Le dégagement de la branche orientale de la galerie romaine, de la branche du fossé de péribole correspondante et des amas d'amphores fouillés en 2002 au centre du sanctuaire, a motivé l'ouverture d'une bande de terrain d'environ 200 m² marquant la jonction des secteurs Sud et Est de la fouille 2002, comprise entre les cotes E 1126 / N 1104 et E 1142 / N 1128.

Secteur OUEST - Une seconde surface, d'environ 350 m², a été ouverte dans l'angle nord-ouest du sanctuaire, dans le prolongement de la branche septentrionale du fossé de péribole, entre les cotes E 1102 / N 1114 et E 1120 / N 1135. La fouille de la portion de fossé dégagée en 2002 et de la branche occidentale du petit enclos découvert en 2001 figuraient également au programme.

Sondages OUEST et SUD – Deux grands sondages ont été ouverts contre les limites ouest et sud de la parcelle, à l'emplacement présumé des branches occidentale et méridionale du fossé de péribole, entre les cotes E 1092 / N 1114 et E 1100 / N 1116, pour le sondage Ouest, respectivement, E 1108 / N 1088 et E 1116 / N 1100, pour le sondage Sud.

Chaque secteur a d'abord fait l'objet d'un décapage mécanique conduit jusqu'au niveaux archéologiques en place, à la base de la démolition romaine. Il a été suivi d'une fouille fine menée niveau par niveau, en fonction des différences de sédiments discernables sur le terrain – *versus* la méthode de décapage par passes artificielles observée jusqu'en 2001, abandonnée en 2002. Sa poursuite jusqu'au socle basaltique naturel a permis la mise en évidence de structures en négatif (trous de poteaux) difficilement repérables dans les niveaux sus-jacents.

Comme les années précédentes, cette stratégie a dû tenir compte d'un état de conservation des vestiges très inégal selon les secteurs : ceux situés dans la moitié sud-ouest de la parcelle étant beaucoup plus exposés aux travaux agricoles qui ont affecté la parcelle jusqu'en 2001. Le socle basaltique sur lequel reposent les couches archéologiques y affleure à quelques dizaines de centimètres du niveau de marche actuel. Ainsi, les vestiges situés dans les sondages Ouest et Sud ont été presque entièrement arasés sous l'action des labours, à l'exception de quelques lambeaux d'occupation d'époque néolithique et des structures en creux liées aux périodes postérieures (fossé de péribole, trous de poteaux).

Les secteurs fouillés cette année semblent, en revanche, moins affectés par les perturbations d'époque moderne que ceux ouverts précédemment dans le quart nord-est de la parcelle. Elles se limitent, cette année, à une longue tranchée traversant d'est en ouest l'ensemble du chantier [UF 12010]. Il s'agit du même type de tranchée que celles fouillées lors des campagnes de 2001 et 2002 : large de 2 m environ et assez profonde (jusqu'au niveaux géologiques, à 592,30 m NGF), cette structure était comblée de pierres mêlées à des fragments de tuiles, d'amphores et quelques tessons de céramique d'époque antique et moderne (XIX^e siècle). Elle perfore l'ensemble des couches archéologiques, y compris les niveaux construits gallo-romains, ce qui a permis de dresser une coupe transversale couvrant l'ensemble de la parcelle.

Comme les années précédentes, les différentes couches et structures ont été décrites selon le système des « unités de fouille » (UF) élaboré à Bibracte. Plus de 420 fiches ont ainsi été établies sur le terrain, à partir du numéro [UF 12000] (suivant les [UF 10000], en 2001 et [UF 11000], en 2002). Afin de faciliter leur identification en phase de post-fouille, chaque secteur a été doté d'un nombre d'UF prédéfini : ainsi, les [UF 12000] à [UF 12499] représentent le secteur Est, les [UF 12500] à [UF 12799] le secteur Ouest et la branche Est de l'enclos A, les [UF 12800] à [UF 12899] la tranchée Ouest, et [UF 12900] à [UF 12999] le secteur sud. L'homogénéité et la mise à jour de cette documentation ont été assurées par les différents responsables de secteur.

Concernant la couverture photographique des vestiges, plus de 400 diapositives couleur ont été effectuées et systématiquement doublées avec un appareil numérique, également utilisé pour des clichés de travail réalisés en cours de décapage.



Fig. 2 – Corent 2003 : localisation des secteurs de fouille et des sondages.

Près de 70 relevés de détails ont été réalisés à des échelles différentes, selon le niveau de précision requis. Les dépôts comblant les fossés ont été relevés au 1/5^{ème}, pour permettre une analyse taphonomique exhaustive. Des coupes au 1/20^{ème} ont été établies dans chaque section du fossé de péribole dégagées cette année. Elles ont permis une étude stratigraphique détaillée, mettant en évidence les constances et les particularités du fossé selon les secteurs. Quant aux plans d'ensemble, ils ont fait l'objet de relevés au 1/50^{ème} et au 1/20^{ème}. La majeure partie des relevés a été vectorisée sur COREL DRAW 9 et intégrée au plan de masse du site sur différents calques, afin de faciliter les études de répartition ultérieures. L'informatisation des unités de fouilles a permis la réalisation de matrices de Harris qui restent disponibles au siège de l'ARAFa (Maison Domat, Mirefleurs) pour les analyses spécialisées.

Conformément aux prescriptions émises en 2002 par la CIRA, la gestion simultanée de l'abondant mobilier issu de la fouille, son conditionnement et son inventarisation figuraient parmi les priorités de cette campagne. En dépit d'une masse d'objets à la mesure des surfaces explorées (plus de 150 curvers d'os et de céramique), cet objectif a pu être atteint à la date de rédaction de ce rapport. Les efforts consentis en cours de fouille et dans les deux mois consécutifs ont permis d'achever le lavage, l'inventaire et le conditionnement du mobilier de cette année, ainsi que le reliquat issu de la précédente campagne.

Des fiches d'inventaire sommaire renseignant le nombre et le poids des différentes catégories de mobilier recueilli, conservé ou jeté, ont été remplies pour chaque UF. Leur saisie informatique sur Excel fournit des chiffres éloquentes concernant la masse de mobilier recueilli (voir annexe 1). Un total de 1071 objets particuliers ont été individualisés, décrits et saisis dans la même base de données. La plupart des objets identifiables ont été dessinés et archivés pendant la campagne.

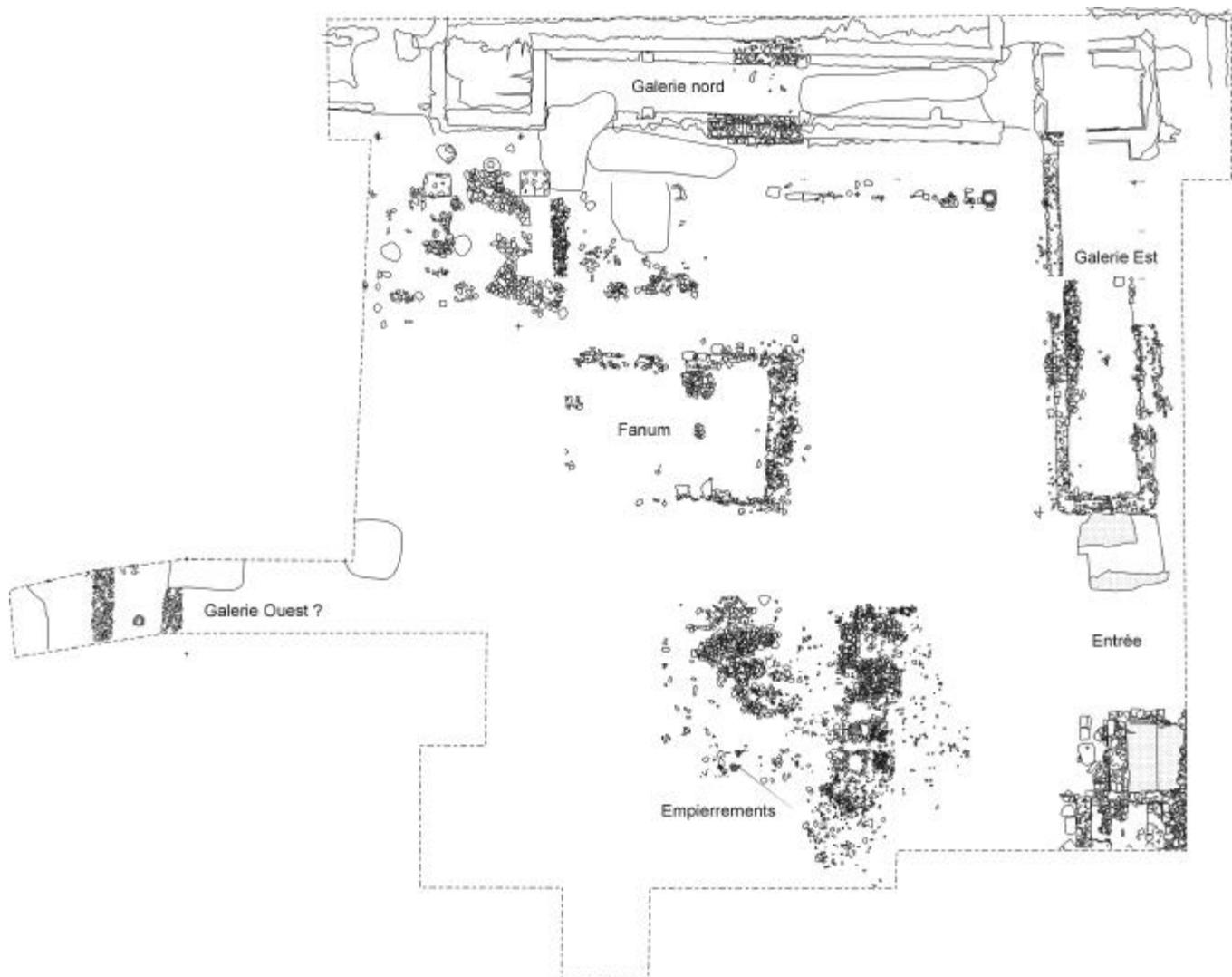


Fig. 3 – Coirent 2003 : plan général des vestiges d'époque romaine.

Epoque romaine (I^{er} - III^e s. apr. J.-C.)

Secteur Est

L'ouverture d'un large secteur de fouille à l'Est de la parcelle a permis de poursuivre le dégagement de la branche orientale de la galerie romaine, amorcée en 2001 et en 2002 dans l'angle nord-est du sanctuaire. Elle a également mis au jour une interruption de son tracé, flanquée d'une série d'aménagements signalisant l'entrée du sanctuaire à l'époque romaine (fig. 3, 4).

Galerie périphérique, branche orientale

Un premier décapage manuel du remblai situé à la base des labours a mis en évidence le niveau de démolition des murs de la galerie. Situés en limite orientale du secteur, ils s'inscrivent dans le prolongement des murs précédemment fouillés lors des campagnes antérieures [M 10135 et M 10295]. Leur démolition [UF 12028] comprenait de nombreux éléments architecturaux tels des fragments de colonnes et des fragments d'enduits peints polychromes (rouge, vert, bleu...). Au milieu des blocs de basalte, un petit muret en pierres sèches a pu être distingué [UF 12024 et 12026], dont l'orientation diffère de celle des murs de la galerie. Il semble s'agir d'un muret de terrasse, d'époque romaine ou postérieure (moderne ?).

Sous le niveau de démolition, plusieurs murs et sols en terrazzo bien conservés témoignent des diverses phases de reconstruction de la galerie. Elle est composée d'ensembles de maçonneries, séparés au centre de la zone en deux branches : une branche Nord, déjà étudiée lors des campagnes 2001 et 2002, et une branche Sud qui se prolonge vers le sud, au-delà de la limite de fouille.

La branche Nord comporte trois murs : [M 12021], prolongement de [M 10135], fouillé en 2001 et 2002), qui est parallèle à [M 12025]. Un troisième mur [M 12022] les relie à la perpendiculaire, fermant cette branche dans son extrémité sud. Contre ce dernier, s'appuie le terrazzo [UF 12019], coupé en deux par la tranchée moderne [M 12010]. Ce niveau de sol formé de mortier de chaux mêlé à des fragments d'amphores et/ou de tuiles concassées, est implanté sur un radier constitué de blocs de basalte, fragments de tuiles et de mortier. Ces derniers sont vraisemblablement issus de la démolition du niveau précédent de la galerie. Le niveau de terrazzo s'interrompt, au sud et à l'ouest, de manière rectiligne, vraisemblablement contre une paroi (mur maçonné ou paroi en bois ?) dont ne subsiste aucune trace. Il s'agit de la dernière phase d'occupation de la galerie. La fouille de cette partie de la zone n'a pas été poussée plus avant.

La fouille de la branche sud, de structure plus complexe, a permis de distinguer plusieurs phases :

Comme dans la branche nord, la dernière phase comporte un niveau de sol en terrazzo [UF 12017], implanté sur un radier composé d'éléments hétérogènes. Il ne se prolonge pas aussi loin, à l'ouest, que les murs [M 12018] et [M 12019]. Il s'appuie sur plusieurs tronçons de murs qui le délimitent au nord [M 12032], au sud [M 12041] et à l'ouest [M 12038]. Le mur est semble détruit par une tranchée d'épierrement moderne, visible sous la limite orientale de la zone de fouille.

Au nord, le mur [M 12032] est composé de blocs de basalte, de grès, de calcaire et de pouzzolane. Il n'est conservé que sur une assise. Il s'installe sur un niveau de pouzzolane, qui ressemble beaucoup au substrat naturel. Ce mur construit avec des blocs de remploi semble très tardif. Il servait peut-être de fondation à une cloison légère de petits moellons, de torchis ou de bois, ce qui expliquerait la quantité très importante de charbons trouvés dans son niveau de démolition [UF 12028].

La limite sud du terrazzo est constituée par le mur [M 12041], pratiquement parallèle à [M 12032], qui constitue le prolongement oriental du mur [M 12040]. Ce dernier est légèrement plus large, mais la liaison entre ces murs est interrompue : la destruction du bâtiment n'en a conservé qu'une assise. Ces murs correspondent à la limite nord de la branche sud de la galerie. Néanmoins, ils ne sont pas strictement parallèles à 12032, ni strictement perpendiculaires aux autres murs, mais légèrement décalés. Ces murs larges de 30 à 45 cm sont construits avec des blocs de pouzzolane de petits modules, liés de grosses chapes de mortier. Ils s'implantent sur des murs plus anciens : [M 12040] s'appuie sur [M 12038] et [M 12063], tandis que [M 12041] repose sur le mur [M 12039].

[M 12039] présente un parement sud très régulier, son parement nord n'est pas visible sous le terrazzo. Il est construit en blocs de basalte et de grès, avec des lits de mortier débordants qui lui confèrent une arase supérieure très plane, propice à l'implantation d'une autre structure.

Il est relié, à l'est, au mur [M 12016] par ses assises de mortier. Ce dernier est divisé en trois assises. La première et la dernière sont composées de plus gros blocs que l'assise centrale. Sa face est ne présente aucun parement, sans doute arraché par la fosse d'épierrement moderne. Il est recouvert, sur sa face ouest, par des enduits peints polychromes (bleu rouge et blanc). Un fragment d'enduit peint rouge, encore en place sur le mur, permet de restituer un niveau de sol à l'altitude 573,92 m NGF, soit au niveau d'implantation des murs au mur [M 12040] et [M 12041].

Le mur [M 12040] s'appuie sur une dalle de calcaire très plane [UF 12063], qui est liée au mur N-S [M 12014] (qui marque la limite ouest de la galerie) et butte contre le mur [M 12038], d'orientation nord-sud. [M 12014] est un mur de blocs de basalte de module moyen, parementé sur ses deux faces. Il est strictement parallèle à [M 12016], et présente des lits de blocs de basalte et grès sur assises de mortier débordantes, composées de chaux et de pouzzolane rouge. Il s'agit, en partie, de blocs de remploi (meule et bloc de grès réutilisés dans le blocage du mur). Ce mur s'appuie sur des structures plus anciennes : [M 12052] et [M 12064], en limite méridionale du chantier.

Le niveau [UF 12052] se compose d'une couche de mortier très sableux, incluant des éclats de tuiles et d'amphore et formant une sorte de terrazzo. Il repose sur un niveau de blocs de basalte de petit module. Il est recouvert par une dalle de calcaire qui se prolonge sous la berme sud. Il passe sous le mur [M 12014], à la même altitude que les dalles en grès [12064], que l'on retrouve à l'ouest du mur. Ces dalles ont une orientation nord-est / sud-ouest. Elles se prolongent au-delà de la limite sud du chantier. Il pourrait s'agir du premier aménagement romain de la cour, à 573,67m d'altitude NGF.

Ces structures semblent fonctionner avec les empierrements [UF 12049] et [UF 12044], qui se trouvent sous la dalle [12063]. Ces blocs de basalte, de taille relativement réduite et bien agencés, s'appuient contre le mur nord-sud [M 12038], qui se prolonge à l'intérieur de la galerie. Il marque la limite ouest du terrazzo. Il est composé de gros blocs de basalte, liés

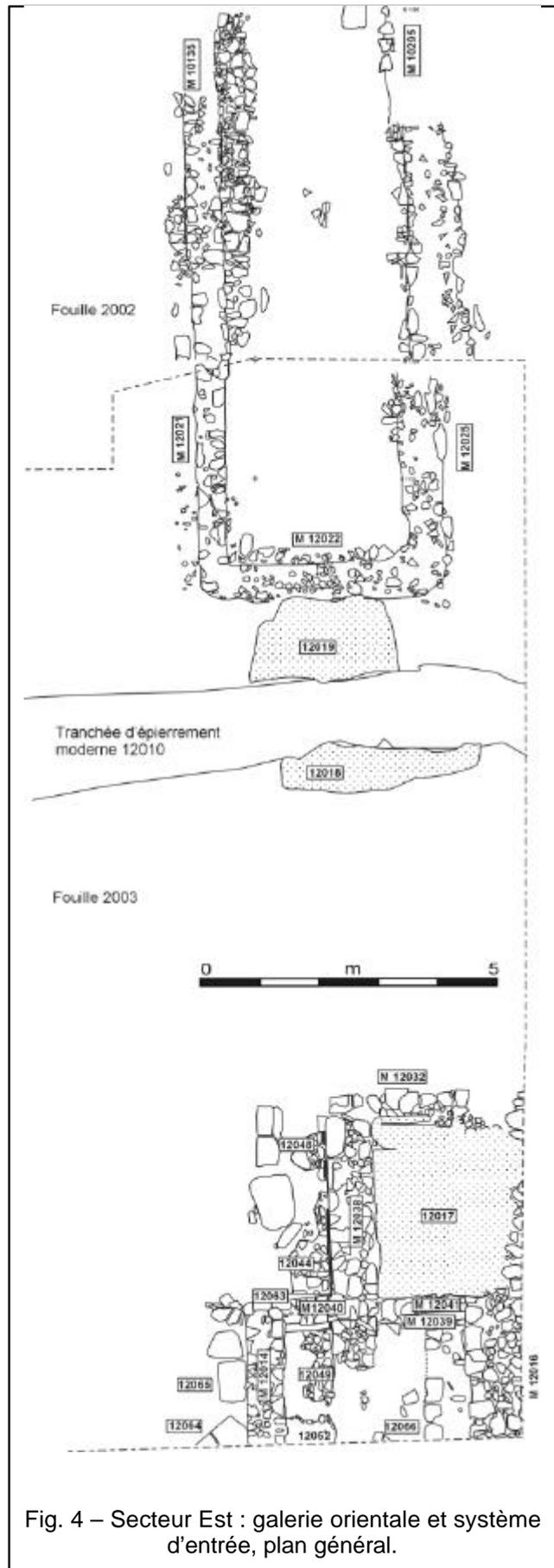


Fig. 4 – Secteur Est : galerie orientale et système d'entrée, plan général.

avec un mortier très sableux, parementé sur ses deux faces. Sur sa face ouest, qui donne sur la cour, il comporte un placage de mortier de tuileau sur lequel s'appuient les niveaux de blocs de basalte [12044], [12049] et [12048].

Le mur [M 12049] et l'extrémité sud de [M 12048] semblent déjà détruits lors de la construction de [M 12014]. Le mur [M 12038] s'interrompt, alors que le mur [M 12049] se développe encore vers le Sud. Cette portion de mur est sans doute démontée, afin d'en récupérer les blocs et permettre l'installation du niveau de sol intérieur de la galerie. A l'intérieur de cette dernière, un autre alignement de blocs de basalte [12066] pourrait faire penser à un premier aménagement. L'étroitesse de la fenêtre de fouilles ne permet pas d'en pousser plus loin l'interprétation.

Phasage

La fouille de cette portion de la galerie permet de distinguer trois phases de construction (fig. 6) :

Phase I - Une première phase formée du mur [M 12038] comporte un placage de mortier de tuileau en façade. Il fonctionne sans doute avec un niveau d'aménagement du sol de la cour, constitué de petits blocs de basalte bien agencés, à la manière d'un dallage et prolongé par des dalles de calcaire dans le sud de la zone. Ce mur ne trouve aucun équivalent dans la branche nord. C'est sans doute parce qu'il a été réutilisé plus tard, que son état de conservation en permet encore l'étude.

Phase II - Une deuxième phase est marquée par l'abandon de la partie sud du mur [M 12038], suivi de la construction du mur [M 12014]. A peu près parallèle, mais situé plus à l'ouest. Ce dernier semble fonctionner avec les murs [M 12016], ainsi qu'avec les assises [M 12039] et [M 12063], qui présentent une surface horizontale à la même altitude, permettant l'installation d'une cloison en matériau périssable. L'intérieur de la galerie est décoré d'un enduit mural polychrome, dont les fragments étaient présents dans la couche de démolition (bleu, blanc, rouge et jaune).

Phase III - Dans une dernière phase, le terrazzo est installé au nord de [M 12039], à l'est de [M 12038], sans doute fondé sur les déblais issus de la démolition des phases précédentes. Certains blocs sont réutilisés pour la construction du mur nord [M 12032]. Une ultime phase de travaux voit la construction des murs [M 12040] et [M 12041], de facture et d'orientation moins précises que précédemment. Cet état de la galerie inclut les deux branches sud et nord, qui fonctionnent en parallèle de part et d'autre d'un aménagement de remblais permettant le passage vers l'intérieur du sanctuaire.



Fig. 5 – Secteur Est : galerie orientale, maçonneries de l'aile sud (vue vers le nord).

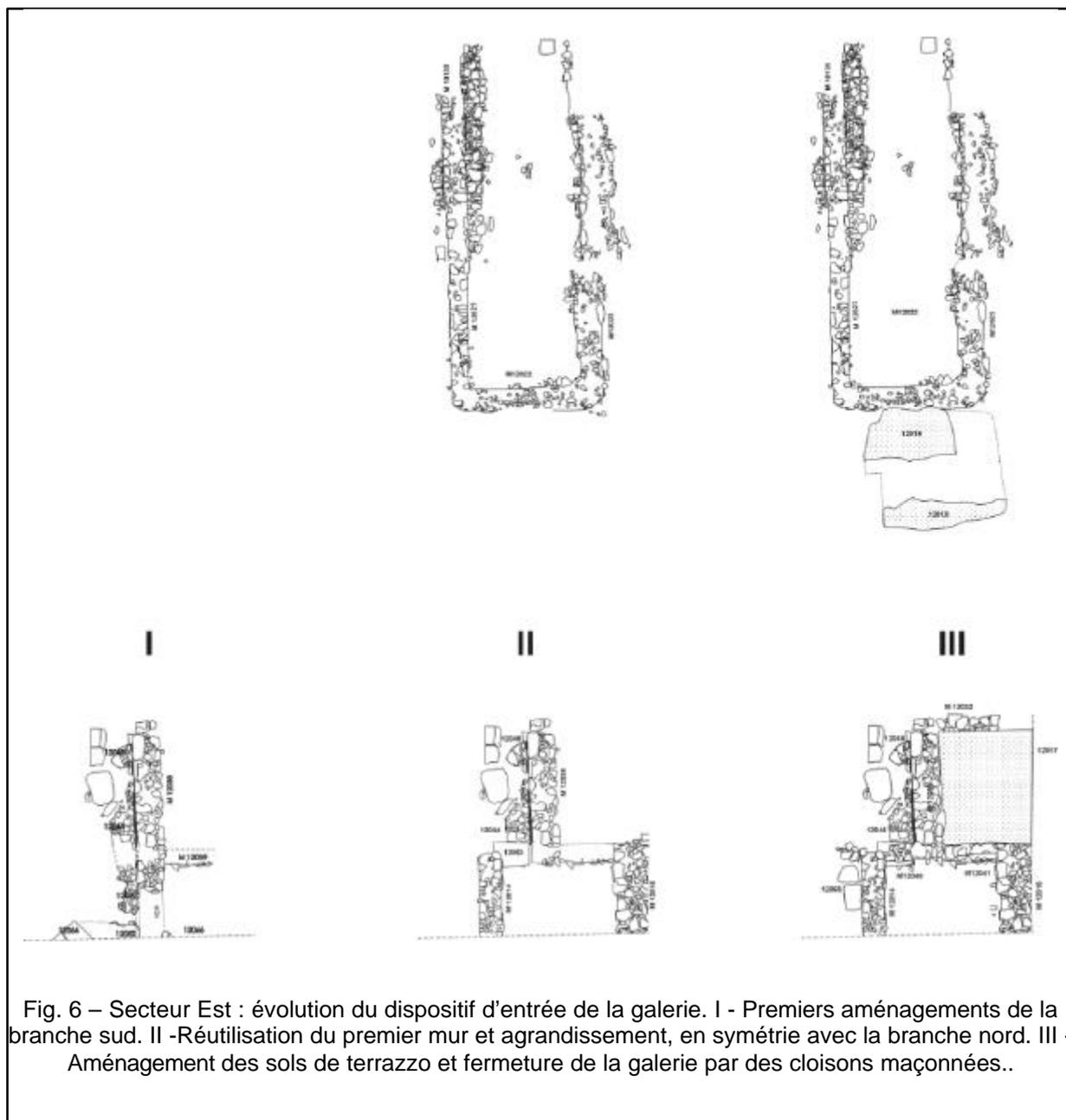


Fig. 6 – Secteur Est : évolution du dispositif d'entrée de la galerie. I - Premiers aménagements de la branche sud. II -Réutilisation du premier mur et agrandissement, en symétrie avec la branche nord. III - Aménagement des sols de terrazzo et fermeture de la galerie par des cloisons maçonnées..

Ces réaménagements successifs ont entraîné la destruction et la récupération des éléments architectoniques à des fins de emploi, ce qui complique la lecture du système d'entrée. Avec sa galerie interrompue par une entrée orientée à l'Est, Corent se place néanmoins dans le même principe de construction que la majorité des sanctuaires gallo-romains.

Ces différentes phases seront corrélées, ultérieurement, avec celles définies par V. Guichard en 1993 dans la branche septentrionale de la galerie. De même, la chronologie absolue de ces aménagements ne peut être précisée, en l'absence d'une étude exhaustive des céramiques romaines issues des niveaux de sols. Comme lors des campagnes précédentes, leurs abords ont livré des fibules du I^{er} s. apr. J.-C. et de nombreuses monnaies du III^e s. apr. J.-C. (légendes à tête radiée). La destruction des sols à chaque phase de réaménagement de la galerie fait qu'il est difficile d'établir un lien entre ces mobiliers et les murs environnants.

Le démantèlement du mur [M 10135] dégagé en 2001, en revanche, a livré un *terminus post quem* précieux. Sa première assise, qui recouvrait l'angle nord-est du péribole gaulois, recelait un tesson de céramique sigillée à reliefs de type Drag. 37, incluse au mortier de chaux. La grossièreté des motifs permet de l'attribuer aux productions tardives de Gaule du Centre. La construction de ce mur se

placerait au plus tôt dans la seconde moitié du II^e s. apr. J.-C., plus probablement au III^e s. apr. J.-C. Ce tronçon équivalent au mur [M 12021] témoigne d'une reconstruction tardive de la galerie, précédant de peu l'abandon du sanctuaire, antérieur à la fin du III^e s. apr. J.-C. .

Empierrements

Un empierrement composé de blocs de basalte [UF 12037], a été reconnu entre les cotes E 1135 / N 1110 et E 1138 / N 1117, à l'emplacement de l'entrée du péribole gaulois. Les blocs sont de taille variable ; la partie nord (de la cote N 1116 jusqu'à la tranchée moderne [UF 12010]) est recouverte de gravillons de pouzzolane tamisée qui lui confèrent une surface plane, facilitant la circulation. A l'intérieur de ces blocs, des trous de poteaux semblent avoir été aménagés (TP [M 12055] à [M 12061]), sans qu'il soit possible de discerner un alignement particulier.

Au sud de cet empierrement, un alignement de blocs de grès s'étend parallèlement aux dalles 12054 et perpendiculairement à un autre alignement de blocs de grès posés de chant. Ils pourraient composer un bâtiment, peut-être muni d'une fosse centrale. Sa fouille a été reportée à une date ultérieure.

La fouille des niveaux situés en limite occidentale du secteur Est, à la liaison avec la zone fouillée en 2002, a mis en évidence un empierrement d'époque romaine ou postérieure : déjà fouillé dans sa partie ouest en 2001 [UF 10180], il correspond en fait à une grande fosse polylobée qui paraissait circulaire en surface. Son comblement, qui alterne blocs de basalte, de pouzzolane et de calcaire, parfois travaillés, associés à quelques tessons gallo-romains, plaide pour une fosse de rejet d'éléments de démolition creusée à basse époque, gallo-romaine tardive ou médiévale.

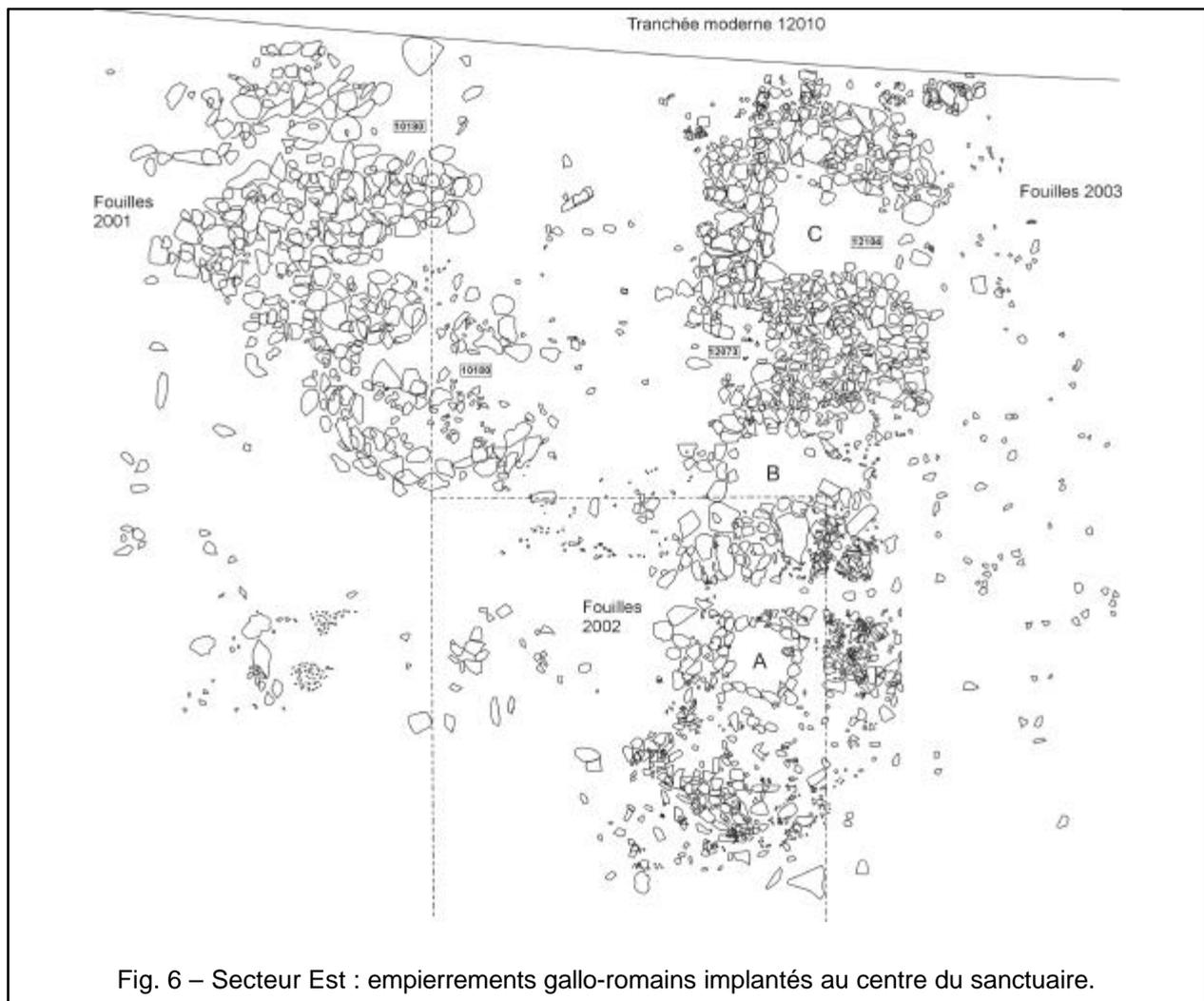


Fig. 6 – Secteur Est : empierrements gallo-romains implantés au centre du sanctuaire.

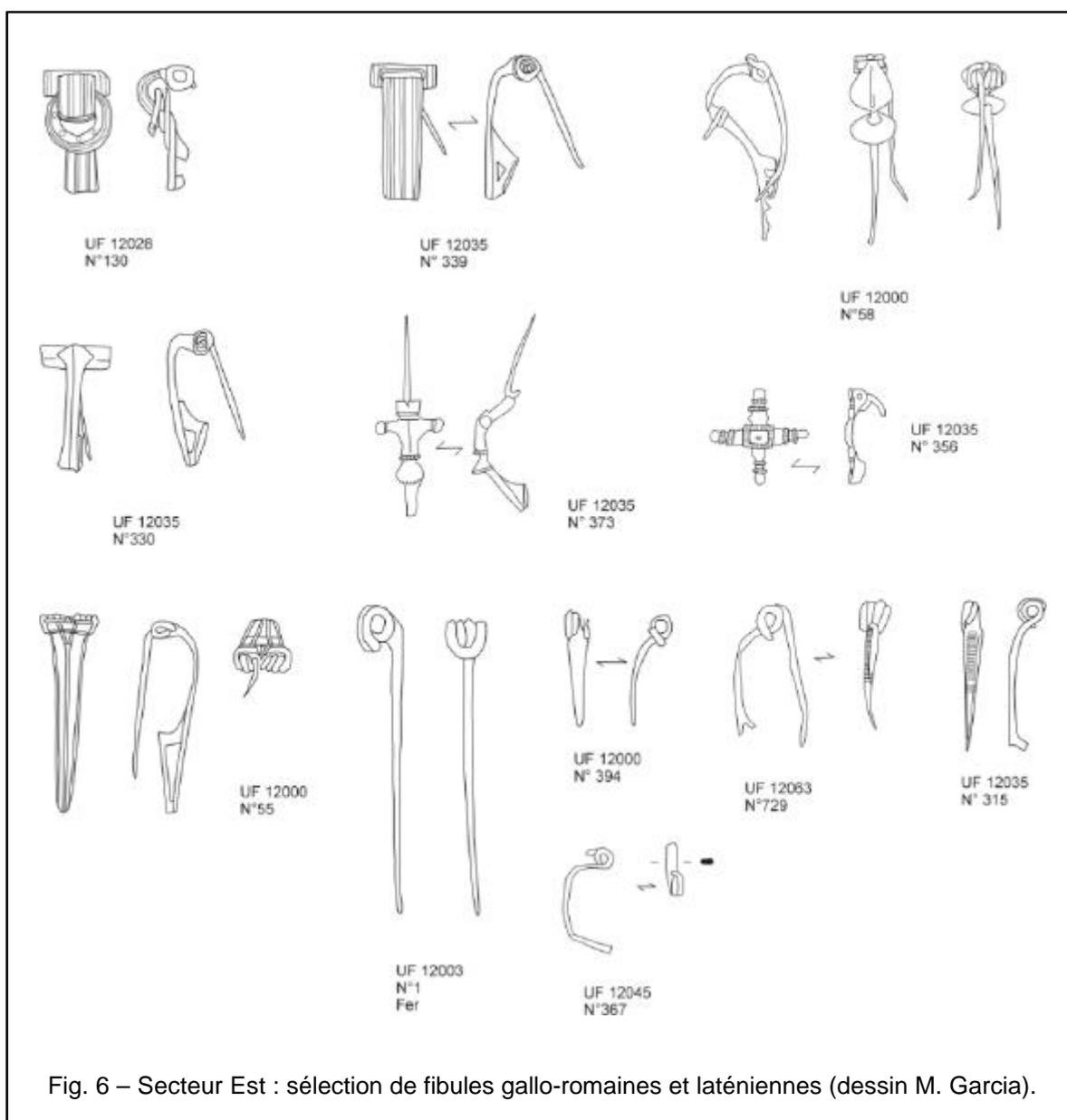


Fig. 6 – Secteur Est : sélection de fibules gallo-romaines et laténiennes (dessin M. Garcia).

En bordure de la fouille 2002, plusieurs fibules en bronze ont été découvertes dans les couches [UF 12035] et [UF 12045]. Ces fibules en parfait état de conservation (fig. 6) sont datées entre la conquête romaine et le début du I^{er} siècle de notre ère (avec cache-corde) : fibule de type Langton-Down (n°339), fibule à queue de paon avec collerette rapportée (n°130), deux fibules à charnière, de typologie plus tardive (n°356 et 373). Il s'agit peut-être d'un dépôt particulier, dans un niveau de remblai ou d'installation de sol. Hors stratigraphie ont également été découvertes deux fibules à griffe et six spires (n°58 et 55), d'époque augusto-tibérienne.

Ce secteur du site comporte d'autres empièvements datés de la période de transition Tène finale / époque augustéenne, qui seront décrits dans le prochain chapitre.

Secteur Ouest

Bien que focalisée sur les aménagements de péribole d'époque gauloise (voir *infra*), la fouille du secteur Ouest a livré quelques vestiges d'occupation et de construction d'époque romaine, adjacents à la branche septentrionale de la galerie dégagée par V. Guichard en 1993 (fig. 7).

En revanche, elle n'a livré aucune trace de la colonnade repérée en 2002 en limite nord du fossé laténien, érigée en remplacement de la galerie en bois qui lui succède : cette structure de construction fragile a pu être détruite par les labours ou par des aménagements romains d'époque ultérieure.

Le terrain géologique y suit un pendage d'ouest en est, raison pour laquelle une grande partie des niveaux de sol gallo-romains et laténiens du secteur ont été détruits par les activités agricoles. Seuls la proximité de la galerie et leur affaissement dans les structures en creux sous-jacentes ont permis leur conservation.

Sous la couche de labours enlevée à la pelle mécanique, la couche de démolition sous-jacente [12505] est composée de gros fragments de tuiles, de quelques blocs de basaltes, de gros nodules de mortier (15cm) et d'enduits peints à décors végétaux (bleus, rouges, verts, blancs, jaunes) recouvre la moitié nord du sondage (573,94 à 573,68 NGF). La typologie des enduits permet de la rattacher au dernier état de la galerie (Guichard et Dunkley 1993)

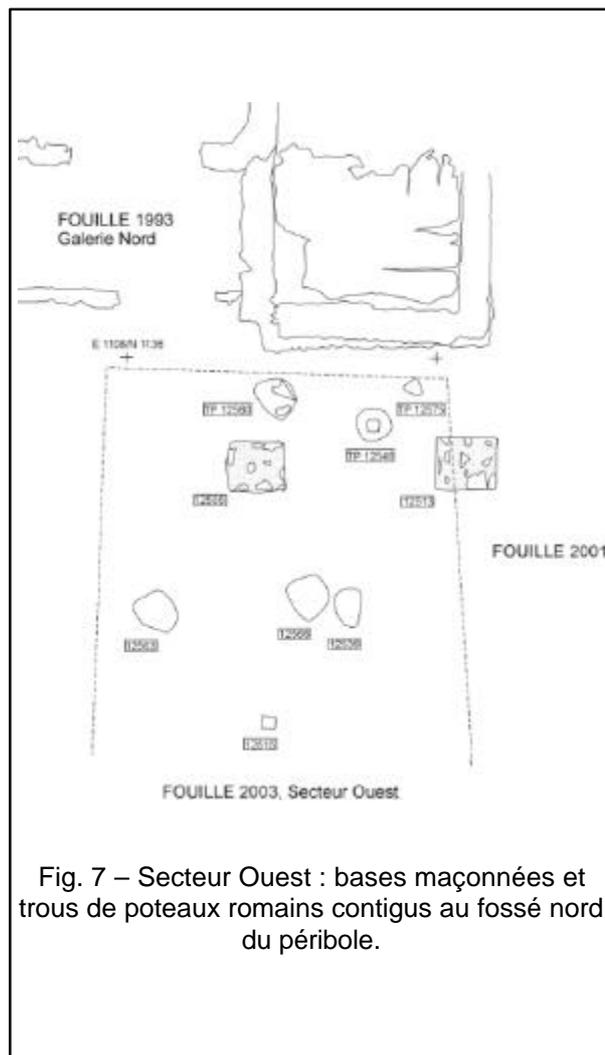


Fig. 7 – Secteur Ouest : bases maçonnées et trous de poteaux romains contigus au fossé nord du péribole.

Bases maçonnées

Deux bases maçonnées [12506] et [12513] appartiennent également à cet état. Composées de blocs de basaltes liés au mortier blanc, elles apparaissent dès les premiers nettoyages dessous la démolition et sont implantées profondément jusqu'au terrain géologique, trait caractéristique du bâti de cette phase.(573,97 à 573,35m NGF) (Guichard et Dunkley 1993). La base située à l'est avait été partiellement entamée lors des fouilles 1993 (*Ibidem*) et avait alors été interprétée comme les murs d'un bâtiment. Il semble maintenant assurée que ces deux structures imposantes doivent fonctionner avec la cellule centrale, considérée comme une entrée secondaire de la galerie à l'époque gallo-romaine. Il paraît néanmoins difficile d'esquisser une restitution de l'élévation étant donné le manque de pierres architecturales liées à ce niveau. Une petite base de mortier blanc [12515] avec une âme en petits module de basaltes (5 cm) a également été mis au jour au sud du secteur. Bien qu'elle soit dans l'alignement du bâtiment et des autres bases, il est impossible de la rattacher clairement à d'autres structures.

Un remblai [UF 12507/12509] homogène, pauvre en mobilier, séparait la démolition d'une couche de démolition et d'occupation de bâtiment en terre et bois. Ce niveau [12514], composée de nombreux charbons de bois et de nodules d'argile verdâtre (pisé ?) correspond à la première occupation gallo-romaine du sanctuaire identifiée en 1993. (Guichard et Dunkley 1993). Le trou de poteau [12560], avec un calage d'amphore et de basalte et un remplissage contenant quelques nodules de mortier[12559] semble correspondre à cette occupation même si il n'a pas été possible d'établir clairement le sommet de son implantation lors de la fouille. La stratigraphie montre en effet une interruption de la zone charbonneuse en bordure de cette structure et des éléments de mortier plus récent y ont été piégés par son tassement.

Un niveau de remblai graveleux avec quelques paillettes de charbon et un peu d'argile rubéfiée sépare ce niveau d'occupation d'un niveau de circulation repéré uniquement en coupe, par la présence de céramiques à plat. Ce niveau, qui oscille entre les altitudes de 573,81 et 573,77 m NGF, peut être rattaché à la phase laténienne du sanctuaire. Le trou de poteau [12544] de 30cm de diamètre a un calage en panse d'amphore et en basalte recouvert par l'empierrement [12511] peut être associé à cette période. C'est aussi à ce niveau qu'ont été repérés les deux trous de poteau déjà décrits [12544, 12560] ainsi que deux autres [12548,12575] dont les remplissages contenaient également de nombreux nodules de mortier. De construction différente et repérés à 10cm de leur base, ces trous de poteau ne peuvent être aisément phasés, mais semblent gallo-romains. Ils pourraient correspondre aux échafaudages utilisés pour la construction de la galerie.

Sondage Ouest

Galerie périphérique, branche occidentale (?)

La tranchée d'empierrement moderne orienté est-ouest [12010] a été prolongé afin de vérifier le plan restitué du sanctuaire laténien (fig. 8). Deux autres fosses modernes [12501,12823] ont perturbé ce secteur. La première [12501] vient entamer la tranchée principale et la tranchée de fondation de mur [M 12502]. La deuxième [12823] s'implante près de la limite ouest du fossé périphérique. Une grosse fosse romaine [12707], d'environ deux mètres de diamètre, a été localisée à la jonction entre le sondage Ouest et le secteur Ouest, mais n'a pas été fouillée.

Après un décapage mécanique exhaustif de la zone, deux arases de mur sont apparues, à une altitude moyenne de 574,13 m NGF. La première [M 12502], partiellement entamée au nord par le fossé d'épierrement [12501], est constituée de bloc de basaltes agencés (30 cm), évoquant le radier de fondation d'une tranchée d'implantation de mur. Bien qu'aucun élément datant n'y ait été retrouvé, ce mur semble daté de la période gallo-romaine, car il est en relation avec le second [M 12802]. Ce dernier présente, en effet, les mêmes caractéristiques, avec un début d'élévation [12808] constitué de moellons de calcaire équarris, liés au mortier maigre. Mieux conservé que le précédent, sa tranchée de fondation coupe le comblement supérieur du fossé périphérique, à l'altitude de 574,30m NGF.

Entre ces deux murs, les décapages artificiels [UF 12803, 12804] ont mis au jour un petit trou de poteau de 30 cm de diamètre, probablement romain (calage de blocs calcaires). Ces niveaux comportant un mobilier disparate, des éclats de tuiles, d'amphores et de mortier, correspondent, soit au fond de labours, soit à un remblai romain. A la même altitude (574,22m NGF), une couche compacte et perturbée [UF 12807], riche en mortier de tuileau et en fragments de terrazzo (*opus signinum*) a été piégée par un trou de poteau [TP 12814] attribué à la galerie du sanctuaire laténien.

L'association des deux murs [M 12502] et [M 12802], distant de deux mètres, rigoureusement parallèles et de même facture, incite à les rattacher à la branche occidentale de la galerie gallo romaine, qui n'avait jamais été mise en évidence jusqu'à ce jour. L'absence de niveaux de sols conservés et l'arasement des murs laisse à penser que cette aile est nettement moins bien préservée que celles fouillées en limite nord et est de la parcelle.

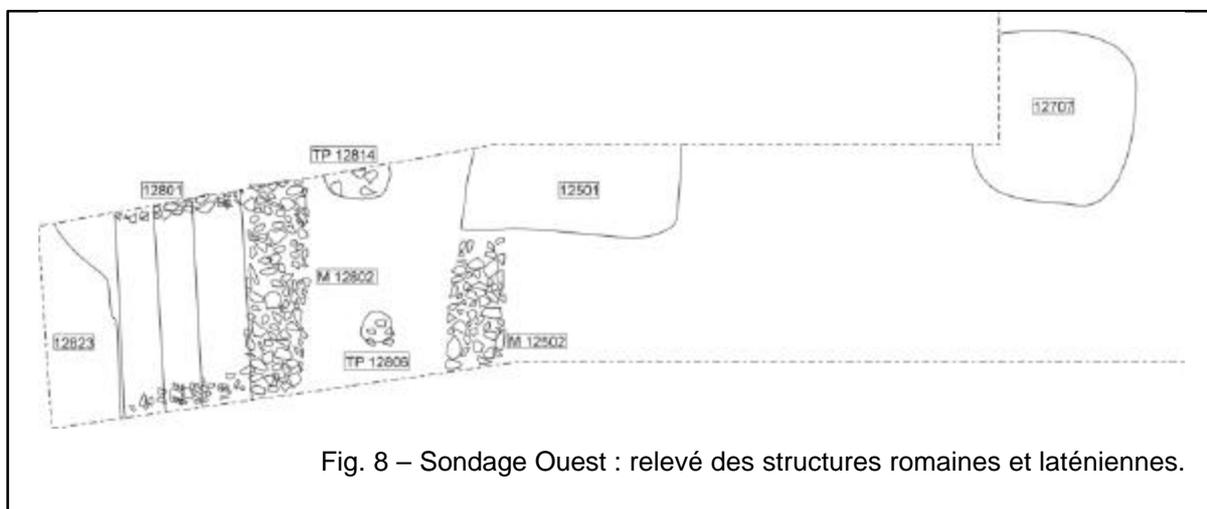


Fig. 8 – Sondage Ouest : relevé des structures romaines et laténiennes.

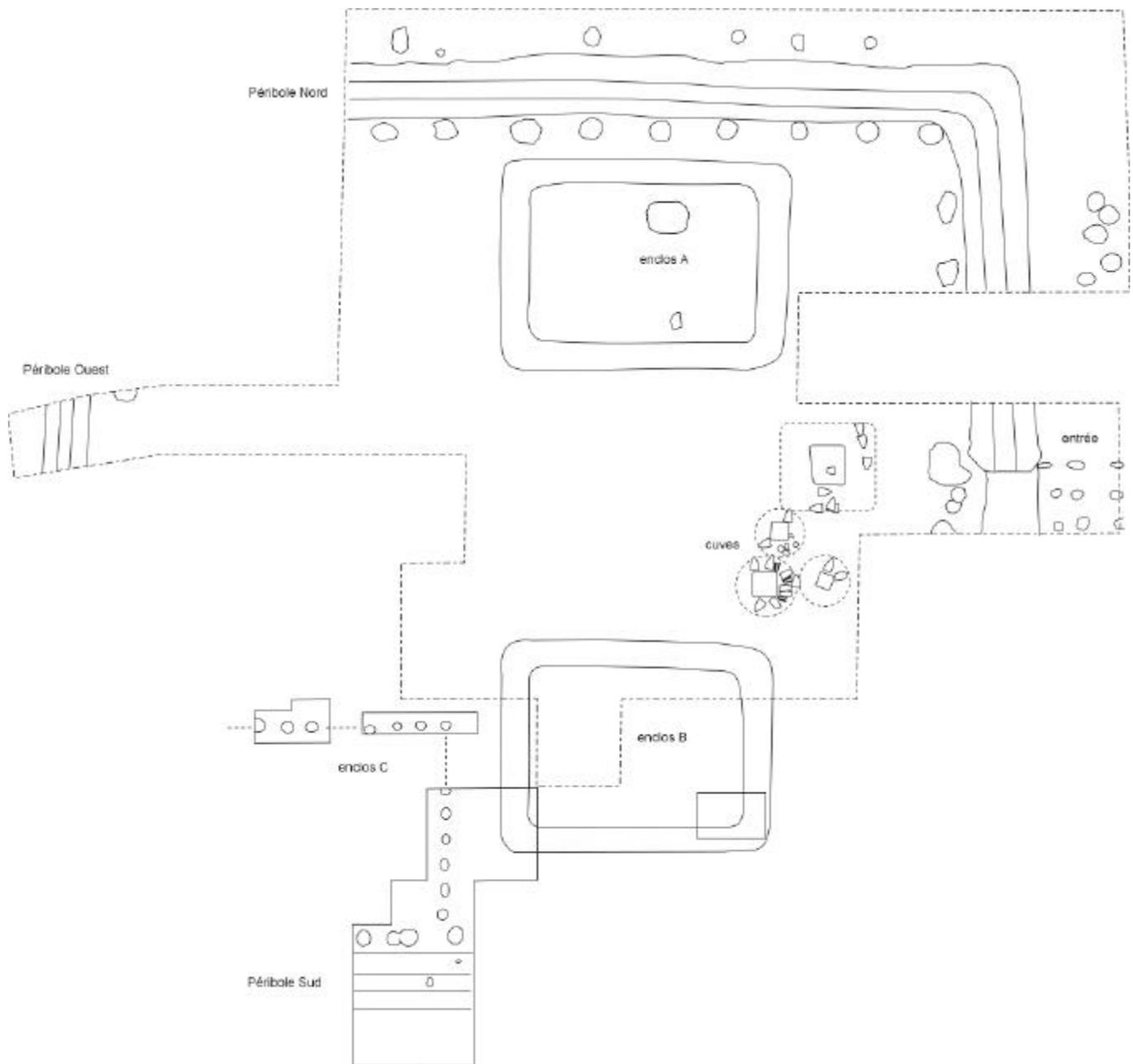


Fig. 9 – Corent 2003 : plan général des vestiges d'époque laténienne.

Tène finale (IIe s. – Ier s. av. J.-C.)

Secteur Ouest

Péribole, branche septentrionale

Le fossé périphérique du sanctuaire laténien découvert lors de la campagne 2002, son plan et la vérification du phasage proposé l'année dernière, s'inscrivaient au centre des objectifs de cette campagne. Pour rappel, sa branche septentrionale dégagée sur une vingtaine de mètres présente un profil en « V », large de 3,50 m à 4 m à l'ouverture. Reconnu à environ 1,50 m sous les niveaux de sols laténiens, son fond suit le même pendage que le terrain, variant d'ouest en est de 573,00 à 572,00 m NGF d'altitude. Il est muni d'une gouttière de 40 cm de large, interprétée comme un aménagement destiné à caler une puissante palissade.

Ses niveaux sont abordés dans l'ordre stratigraphique inverse, des plus récents aux plus anciens : du comblement du fossé aux époques romaine et laténienne à l'implantation de la palissade.

Le fossé apparaît dès le décapage de la démolition romaine [12505]. Son remplissage supérieur [12516] est constitué d'une couche composée de nodules de mortier, de fragments et d'éclats de Tuiles, d'enduits peints et de quelques blocs de basalte. Il se poursuit d'est en ouest, sur toute la longueur du fossé entre les altitudes de 573,77 à 573,90. Trois fosses [12563, 12565, 12539] peuvent être rattachées à ce niveau de remblai. Découvertes à sa base, elles recoupent en effet les couches sous-jacentes. Leur forme est circulaire ou ovoïde et leur remplissage tout à fait semblable à celui du remblai supérieur. A souligner la découverte, dans l'une d'entre elles [12539], d'une herminette en fer associée à une *scapula* et à des tessons d'amphores, qui pourrait constituer un dépôt volontaire.

Ce remblai était posé sur un empierrement subdivisé en trois zones [12511, 12542, 12545] déjà repéré lors des campagnes précédentes (fig. 11 : cf. Rapport 2001, [10138]) Cette structure constituée de gros blocs de basaltes et de pouzzolane au module calibré (40 cm en moyenne) est clairement délimitée par des alignement au nord et à l'est. Elle s'apposait, à l'est, sur une cloison constituée de gros éléments de col et d'épaulement d'amphores [10138] bordant une zone pavée de tessons de panse d'amphores.

Plusieurs interprétations sont plausibles pour cette structure. Il peut s'agir : soit d'un remblai gallo-romain visant à remédier à l'affaissement du fossé, qui fonctionnait avec une entrée annexe de la galerie romaine ; soit, d'une construction en pierre sèches d'époque laténienne, effondrée à l'intérieur du fossé ; ou encore, d'un remblai de même époque, destiné à faciliter le franchissement du fossé. Le mobilier ne permet pas de trancher : les rares éléments de céramique romaine qu'il comporte sont mêlés à de nombreux éléments laténiens. La présence du même type de structure en sommet de fossé à l'est, devant le système d'entrée, pourrait faire pencher la balance pour la première solution. L'empierrement du secteur Ouest est recoupé par un trou de poteau de la galerie [12554] et il semble s'appuyer contre la cloison d'amphores. Il serait donc légèrement postérieur aux cellules pavées d'amphores [9376 et 10138] fouillées en 1993 et 2001.



Fig. 10 – Secteur Ouest : sole de foyer implantée au sommet du fossé nord du péribole.

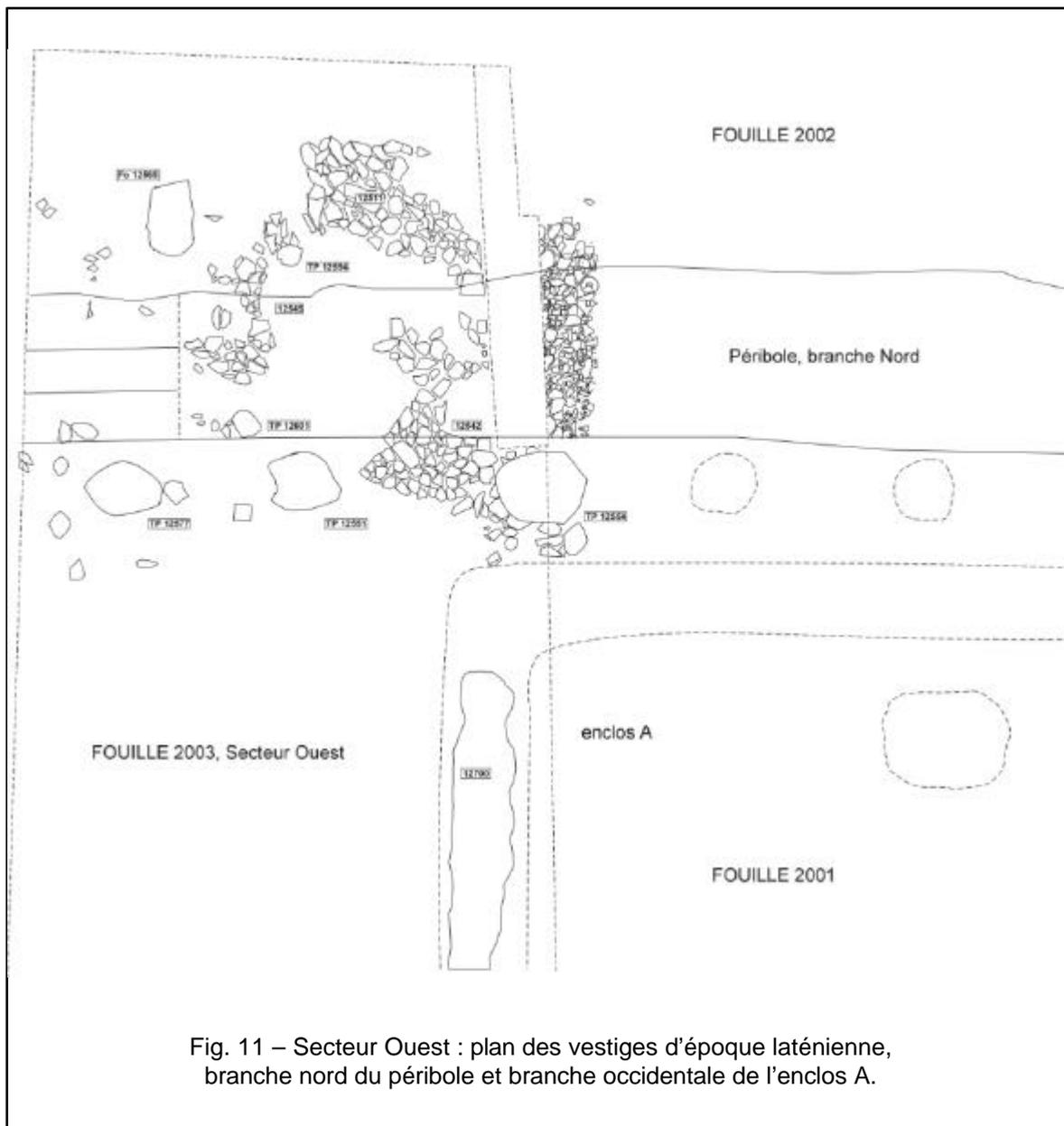


Fig. 11 – Secteur Ouest : plan des vestiges d'époque laténienne, branche nord du péribole et branche occidentale de l'enclos A.

Galerie

Trois poteaux de la galerie monumentale mise en évidence en 2002 [12551, 12554, 12577] ont été mis en évidence à ce niveau. D'un diamètre approchant parfois le mètre, leur calage est constitué de gros blocs de basaltes et de fragments de panse d'amphore qui se détectent aisément sur le terrain. Ils suivent l'alignement reconnu l'année dernière, avec un rythme régulier de 3,20 m d'écart axial.

Leur association avec de petits trous de poteau placés de l'autre côté du fossé avait permis la restitution d'une galerie large d'environ 4 m. La fragilité de ces trous de poteau extérieurs induisait un déséquilibre difficilement explicable, compte tenu de la portée importante du bâtiment. De même, il n'avait pas été possible de déterminer s'il s'agissait d'une structure à un ou deux pans.

Un nouvel élément de réflexion réside dans la découverte de cinq gros trous de poteau externes [12241, 12243, 12245, 12247, 12249], lors d'un sondage de vérification effectué sous les murs romains de la galerie orientale (Sondage Est). Avec un diamètre variant entre 60 et 100 cm, ils semblent similaires à ceux situés à l'intérieur du fossé. Placés en quinconce, ils semblent former une palissade ou une cloison continue (fig. 12). La construction qu'ils délimitent n'est, en revanche, pas aisée à mettre en évidence: entamés par la construction du mur, il n'en restait que les derniers 25 cm. Il est possible qu'ils constituent le pendant de l'alignement de poteaux constituant la face interne de la galerie : sa portée atteindrait dès lors près de six mètres.

Bien qu'elle mérite encore validation, cette hypothèse est rendue plausible par la mise en évidence, lors de la fouille des derniers niveaux du fossé septentrional du fossé laissés en place en 2002, de plusieurs négatifs de poteau entaillant les parois du fossé et la rigole d'implantation de la palissade. Le fait qu'ils n'en respectent pas l'alignement plaide pour des aménagements postérieurs à son démantèlement. Ils viennent s'ajouter à une série de trous de poteau ou de piquets repérés en 2002 dans les parois du fossé et au sommet de son comblement, rattachés par erreur à un hypothétique système d'entrée (voir *infra*). La densité des dépôts épanchés au sommet du fossé ne permet pas de mettre en évidence des alignements continus. Leur régularité et leur nombre suggèrent, cependant, l'existence de soutiens intermédiaires assurant le maintien de la galerie. Si cette hypothèse est exacte, elle permet de restituer une toiture à deux pans maintenue par deux rangées de poteaux, renforçant encore les similitudes qui l'unissent aux « fossés couverts » de Villeneuve-Saint-Germain (Rapport 2002, 33).



Fig. 12 – Sondage Est : trous de poteau recoupés en limite orientale de la galerie romaine (façade extérieure de la galerie laténienne ?).

Dans le sondage Est, une fosse [12565] de forme quasi rectangulaire pourrait être associée à la galerie ou au niveau laténien du nord du fossé. Elle contenait deux remplissages : un comblement supérieur de gros modules de basaltes et un comblement inférieur, incluant de nombreuses paillettes de charbon et des ossements animaux.

Cellules

L'empierrement décrit plus haut recouvrait une série d'aménagements déjà reconnus lors des campagnes précédentes. Ils s'inscrivent, en termes de structure, de plan et de stratigraphie, dans le prolongement des « cellules » fouillées en 1993 et 2001 à l'est du secteur (fig. 13).

Sous les empierrements apparaissent une couche d'interface [12512] et d'occupation mélangées, contenant quelques paillettes de charbon et de rares nodules de mortier. Ce niveau de circulation marque la disparition des inclusions de mortier à l'intérieur du fossé et l'amorce des premiers niveaux purement laténiens. Il scelle une couche de démolition et/ou d'occupation [12547, 12567], identifiée

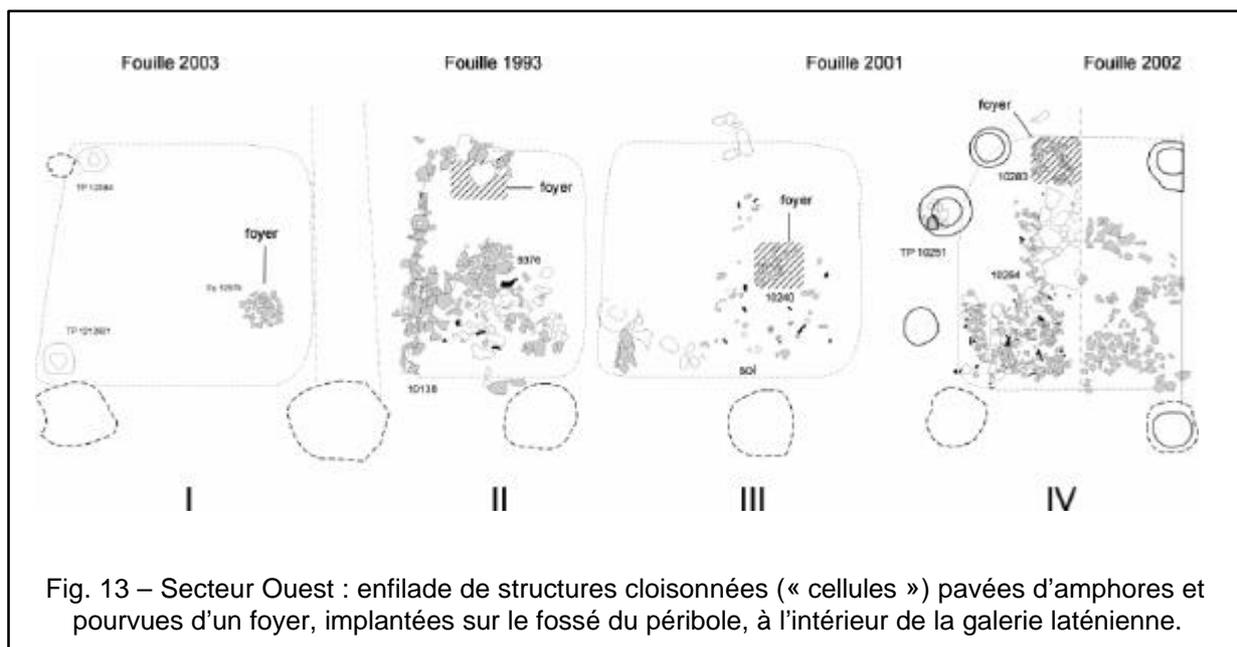


Fig. 13 – Secteur Ouest : enfilade de structures cloisonnées (« cellules ») pavées d'amphores et pourvues d'un foyer, implantées sur le fossé du péribole, à l'intérieur de la galerie laténienne.

comme telle grâce à l'abondance de charbon et d'argile rubéfiée jaune-verdâtre qu'elle contenait. Zonée dans la partie est du secteur, elle fonctionne avec un niveau de sol [12581] non construit, affaissé dans le fossé. Celui-ci était jonché de céramiques à plat [12585], d'ossements et d'amphores. Il supportait, en outre, une sole de foyer constituée de tessons de panse d'amphore soigneusement agencés [12579], recouverts d'argile [12580] (fig. 10). Il est possible de l'associer à deux trous de poteau qui le délimitent à l'ouest. [12594,12601], de même dimension (25cm) et de même facture (calage en petit module de basalte et en fragment d'amphore) que les trous de poteau recoupés en 2001 et 2002 à l'est du secteur.

Ces structures et les niveaux qui leur sont associés, datés de la première moitié du I^{er} siècle avant J.-C. (La Tène D2a), ont les mêmes particularités que ceux des cellules fouillées à l'est lors des autres campagnes (cf Rapports 1993, 2001, 2002). Dotées d'un niveau de sol pavé de tessons de panses d'amphores, elles étaient également associées à trois foyers.

Niveaux de comblement du fossé

La cellule recouvre un niveau de dépôt désorganisé [12593], propre à ce tronçon du fossé. Il est séparé du sol pavé d'amphores par un remblai riche en mobilier [12587]. On y trouve de nombreux ossements de faune, de l'amphore, des fragments de plaque de foyer. et un fragment de crâne humain (fig. 14b). Ce dépôt suit un pendage d'est en ouest de 573,42 à 573,69 et date après première analyse de la fin du II^e siècle au début du I^{er} s. av. J.-C.

Trois épandages [12596-12598] riches en cendres, en charbons de bois, en faune et en céramiques proviennent de l'intérieur du sanctuaire et forment des poches, qui semblent contemporaines de ce dépôt. Elles peuvent être interprétées comme des vidanges de foyer ou des madriers brûlés effondrés sur le dépôt principal. Cette dernière hypothèse est plausible, étant donné la forte concentration de clous qu'ils recèlent.

Un autre remblai intermédiaire [12603] recouvrait un deuxième niveau de dépôt, concentré sur le milieu du fossé [12604], phénomène caractéristique de mobiliers piégés par des structures en creux. Bien que moins abondant que le dépôt précédent, il contient également des fragments d'amphore, de la faune (bœuf, mouton, porc), de la céramique, des éléments de plaque de foyer et de nombreux modules de basalte. Il suit le même pendage d'ouest en est que le reste du fossé (573,57 à 573,39). Comme le dépôt précédent, il a reçu une vidange de foyer [12608] composée de charbon, de cendres, de faune et d'une plaque de foyer. Un premier examen du mobilier permet de dater ces deux ensembles de la fin du II^e siècle av. J.-C. Toutefois, ils incluent également des éléments beaucoup plus anciens, qui seront discutés plus bas (bouterolle d'épée et céramiques datables de La Tène C1 : voir annexe 2).

Au niveau du dépôt [12604] pourrait correspondre, de l'autre côté de la berne et sous les pavages d'amphores, le dépôt [12518/12522]. Il était séparé du pavage d'amphore constituant le sol des cellules par un remplissage de pouzzolane presque stérile [12517,12519]. Son sommet suit le pendage habituel, de 573,35 à 573,27 d'ouest en est. Il comprend des fragments d'amphores de



Fig. 14a – Secteur Ouest : dépôt de patte de cheval au sommet de la branche nord du péribole.



Fig. 14b – Secteur Ouest : dépôt de crâne humain au sommet de la branche nord du péribole.

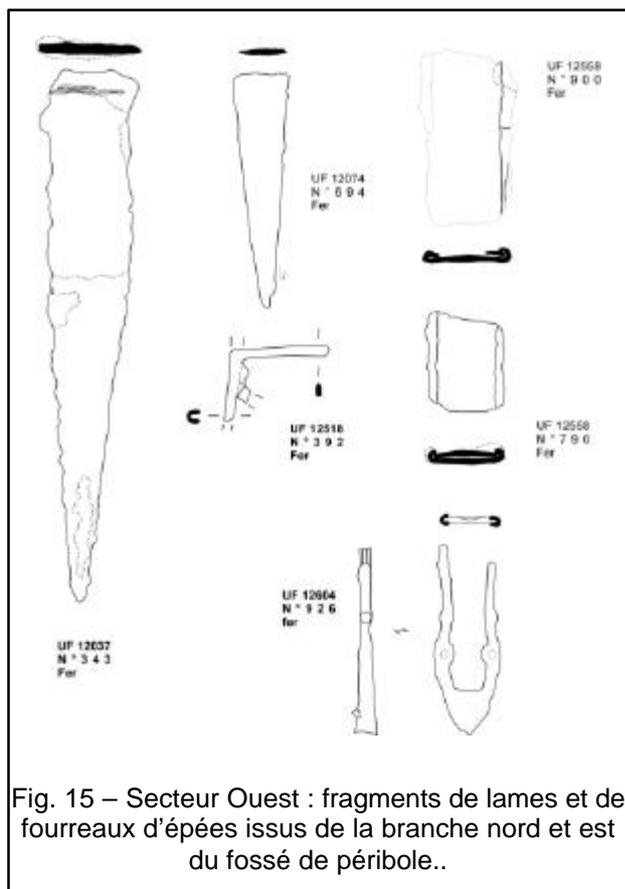


Fig. 15 – Secteur Ouest : fragments de lames et de fourreaux d'épées issus de la branche nord et est du fossé de péribole..

céramique et de faune, mêlés à des blocs de basalte et des cailloutis de pouzzolane. Son faciès correspond sur de nombreux points à celui mis en évidence sur le site des Martres-de-Veyre/Le Bay, daté de la fin du II^e s. av. J.-C. (étude inédite Y. Deberge).

Ce dépôt incluait une patte de cheval en connexion anatomique, déposée en travers du fossé (fig. 14a). Ce membre antérieur gauche, dont il manque les phalanges, appartient à un animal d'au moins trois ans et demi, d'après le stade d'épiphyse des os, l'absence de pathologies ou de marques dues à un âge avancé. Son sexe n'a pu être déterminé. La stature de cet animal correspond à la moyenne habituelle des chevaux indigènes du second Age du Fer, avec une hauteur modeste de 1 m 27 au garrot (d'après les coefficients de Kiesewalter). L'estimation des statures réalisée sur les différents os longs témoigne d'une taille relativement courte du métacarpe, qui rapproche cet individu des « chevaux aux pieds courts » évoqués sur le site de Vertault (Join et Méniel 2001). Selon P. Méniel, la taille plus réduite des métarpes de certains des chevaux tendrait à témoigner qu'il s'agirait de chevaux castrés, plus robustes et peut-être plus adaptés à des travaux agricoles.

Il est impossible de déterminer si ce cheval a été ou non sacrifié, ou s'il a fait l'objet d'une inhumation *post mortem* dans le fossé. Le maintien des positions anatomiques prouve, toutefois, que la décomposition du membre n'était pas encore avancée au moment du dépôt. Disposé en travers du fossé, ce membre implique quoi qu'il en soit que la palissade était déjà arrachée. La concentration des mobiliers au centre du fossé suggère, de manière plus générale, qu'ils ont été piégés lors du démantèlement de la palissade, suite à l'affaissement des sédiments comblant sa tranchée d'implantation.

Palissade et dépôts associés

En revanche, le dépôt [12527] apparu après décapage artificiel d'un niveau de remblai riche en gravier de pouzzolane [12521], semble antérieur à l'arrachage de la palissade: concentré dans la moitié nord du fossé, dans le sens longitudinal, sa limite sud dessine un net effet de paroi, vraisemblablement lié à l'existence de la palissade.

Ce dépôt, qui semble provenir de l'extérieur de l'enclos, renferme un mobilier moins abondant que le dépôt supérieur mais de composition semblable (faune, amphores de type Dressel 1A). Aucune variation chronologique n'est décelable, à première vue, entre ces deux niveaux. Le dépôt antérieur à l'arrachage de la palissade recèle, néanmoins, un indice chronologique intéressant : un fragment de bracelet en verre bleu de section triangulaire, datable de LTD1a (troisième quart du II^e s. av. J.-C.).

La rigole d'implantation [12606, 12607] de la palissade présente deux remplissages de nature légèrement différente. Le remplissage sous-jacent était constitué d'un sédiment fin limoneux [12606,12607], sur lequel un sédiment de gravier de pouzzolane [12608] [12609]. Ce dernier a vraisemblablement été piégé dans l'espace réservé à la palissade, lors de son arrachage. Les deux remplissages contiennent principalement des mobiliers protohistoriques pré-laténiens (Hallstatt et âge du Bronze). Comme déjà observé lors de la campagne précédente, il s'agit de mobiliers résiduels entraînés parmi les terres d'excavation du fossé, simultanément réutilisées comme remblais de calage des poteaux de bois (Rapport 2002, 23-24).

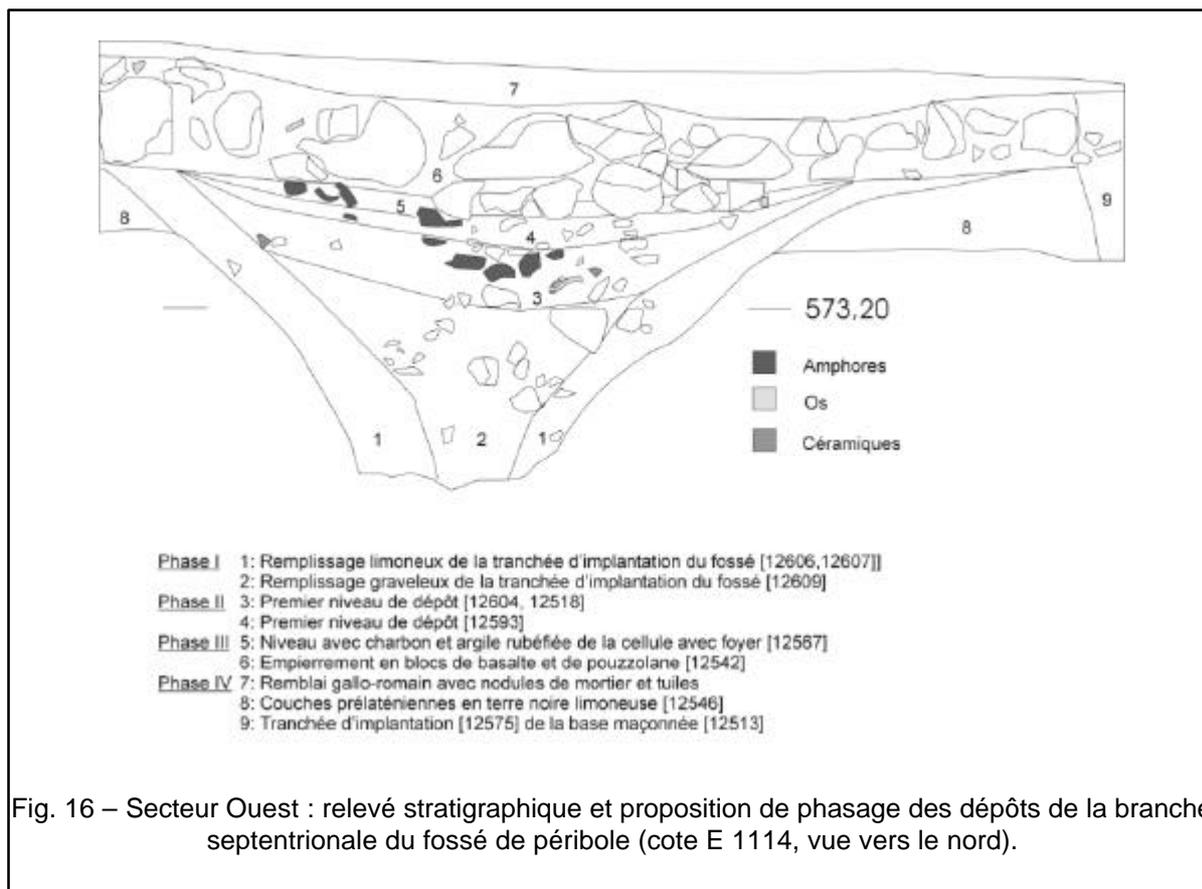


Fig. 16 – Secteur Ouest : relevé stratigraphique et proposition de phasage des dépôts de la branche septentrionale du fossé de péribole (cote E 1114, vue vers le nord).

Phasage

La portion de fossé dégagée cette année valide et complète le phasage proposé dans le précédent rapport (fig. 16). Elle permet aussi de discerner des particularités propres à chaque secteur. Pour rappel, quatre phases avaient été mises en évidence : phase I, comblement de la tranchée d'implantation de la palissade ; phase II, premier niveau de dépôt laténien ; phase IIIa et b, niveaux de dépôts plus denses ; phase IV, remblaiement progressif du fossé à l'époque gallo-romaine.

Phase I - Elle correspond à la période d'implantation de la palissade. Sa tranchée de fondation fournit principalement du mobilier prélaténien. L'absence quasi-totale de mobilier de cette période laisse à penser qu'elle constitue le premier aménagement laténien du site. On retrouve, à ce niveau, des dépôts qui sont antérieurs à son démantèlement: c'est le cas du dépôt [12527], qui vient buter contre la façade nord de la palissade. Sa datation semble peu éloignée du milieu du II^e s. av. J.-C., d'après un bracelet en verre bleu retrouvé à ce niveau.

Phase II - Durant cette phase se forment les premiers apports laténiens, piégés dans l'espace vide laissé au centre du fossé par l'arrachage des pieux de la palissade [12116]. Il sont donc postérieurs au démantèlement du premier système d'enceinte, remplacé par un système de fossé ouvert ou couvert qui a reçu des dépôts d'offrandes exposés à l'air libre. Présents sur tout le pourtour du sanctuaire, ils sont datés du dernier tiers du II^e s. av. J.-C. Composés de faune, d'amphores et de céramique, ils reçoivent des vidanges de foyer, sous forme d'épandages contenant du charbon de bois, de la cendre et des fragments de plaques de foyer. Les deux niveaux de dépôt du secteur ouest [12593, 12604] semble pouvoir être rattachés au même horizon. Ils correspondent au dépôt [12518, 12522] qui contenait la patte de cheval en connexion située en travers du fossé nord. Le dépôt [12108], de même composition que les précédents, peut également être rattaché à ce niveau.

Phase III - Cette phase de comblement distinguée lors de la campagne précédente se retrouve sur toute la longueur du fossé de péribole. On y retrouve, en effet, deux niveaux de dépôts très denses [phases IIIa et IIIb, UF 12067 et 12092] séparés de peu dans le temps, s'étalant sur toute la première moitié du I^{er} siècle avant J.-C. Ces dépôts sont de loin les plus abondants, avec des offrandes de faune et d'amphores en grande quantité. A ce niveau semblent correspondre la construction de la

galerie et des cellules pavées d'amphores. En effet, ce niveau d'offrandes n'apparaît pas à leur base, alors qu'il est très concentré à leurs abords. Un recollage céramique a été effectué entre le remblai de l'une des cellules et l'un des trous de poteau de la galerie : il est donc envisageable que certains trous de poteaux mis à l'évidence à l'intérieur du fossé correspondent à un cloisonnement interne de la galerie. Il est également possible que ces cellules aient fonctionné en tant que bâtiment indépendant, avant d'être intégrées à la galerie. L'empierrement du fossé nord, qui recouvre un foyer mais s'appose au mur d'amphore, peut être rattaché à la fin de cette phase.

Phase IV – Les niveaux correspondant au remblayage du fossé à l'époque romaine sont de même nature que ceux documentés en 2002. Cette phase n'a pas été conservée sur tout le tracé du fossé de péribole : on ne la retrouve ni dans le sondage Sud, ni dans le sondage Ouest (voir *infra*). L'action des labours y a emporté la totalité des niveaux de comblement romains et entamé jusqu'aux premiers niveaux de dépôt laténien. Malgré la présence d'éléments gallo-romains, la majorité du mobilier est laténien. Il couvre donc une fourchette typologique allant du I^{er} s. av. J.-C. au III^{ème} apr. J.-C. Il est intéressant de constater que le remplissage supérieur du fossé oriental a livré un abondant mobilier. Il peut, de ce fait, être interprété comme un dépôt, plutôt que comme un remblai. Le niveau de remblayage proprement-dit sera constitué de blocs de basaltes, disposés sur ce niveau.

Etant donné le pendage du mobilier observé à chaque niveau de dépôt, il est difficile de faire correspondre les différents horizons dans chaque secteur. Les études céramiques permettront certainement de faire des recollages. Une étude micromorphologique des coupes serait également utile, afin d'établir clairement les différents niveaux de sol, de savoir si les dépôts ont été constitués en milieu ouvert ou couvert, etc.

Enclos A, branche occidentale

Conformément aux hypothèses de restitution proposées en 2001, la fouille a mis au jour la branche ouest du fossé d'enclos A, apparue dès le premier décapage [12700]. D'orientation nord-sud, il a été reconnu sur une dizaine de mètres, à hauteur de la cote E 1115 (fig. 17). A l'extérieur de l'enclos, les niveaux de circulation relatifs au fossé ont été rabotés par les labours – du mobilier protohistorique ancien est apparu dès le premier décapage.

La fouille n'a pas permis de différencier plusieurs couches de comblement. Une analyse ultérieure des ensembles céramique et métallique permettra peut-être d'affiner la stratification de cette structure. On note, par exemple, l'association de 4 fragments de fibules dans l'une des passes supérieures [12705], alors qu'aucune n'apparaît dans le reste du fossé. Cette passe doit correspondre au sommet du remplissage du fossé, qui contenait plusieurs offrandes de fibules de Nauheim (Poux et al. 2002, 71-72).

Le fossé, large de 2 m, a été décapé par passes successives, documentées par des relevés au 1/5^e et des clichés numériques. Tout le mobilier a été localisé au mètre près, afin de permettre une étude taphonomique des ossements. Sept passes ont ainsi été effectuées sur toute la longueur du fossé [12704, 12702, 12705, 12713, 12714, 12715, 12716].

La première [12704] contenait des éclats de tuiles et des nodules de mortier de petite taille (moins d'un centimètre) : elle est concentrée



Fig. 17 – Secteur Ouest : branche occidentale du fossé d'enclos A (vue vers le sud)..

sur le centre du remplissage, phénomène typique des remblais romains piégés par l'affaissement des structures en creux laténiennes. Le reste du remplissage était composé d'un abondant dépôt d'ossements de faune et de blocs de basalte, provenant des calages de palissade alignés en bordure du fossé.

Bien que le fossé soit restitué jusqu'à l'angle nord ouest, les dépôts se raréfient vers le nord. Leur interruption au-delà de la cote N 1126 relativise celle constatée au centre de la branche septentrionale de l'enclos, qui avait conduit à y restituer une porte centrée sur deux grands trous de poteau attribués, depuis, à la galerie qui succède au péribole (Rapport 2002, 18). L'emplacement de l'entrée du bâtiment, qui ne peut plus s'appuyer sur la discontinuité des dépôts, ni sur l'existence d'un porche, reste donc incertain. Elle pourrait tout aussi bien se situer sur sa façade orientale, à l'instar de celle du *fanum* romain qui succède à l'enclos (Poux et al. 2002, 63).

La faune issue de cette branche du fossé surpasse, en nombre et en qualité, les dépôts osseux de l'enclos A déjà étudiés en 2001-2002 par S. Foucras. Mieux conservée, elle présente les mêmes caractéristiques : il s'agit, pour une très large majorité, de restes de caprinés, moutons pour l'essentiel, avec une majorité d'individus adultes, mâles et femelles. Comme pour la branche sud de l'enclos, se sont les restes issus de la tête qui dominent. On retrouve de nombreux crânes entiers (fig. 33), rassemblés de la même manière. Les mandibules sont également nombreuses.

Les pratiques de sélection des espèces et de tri des parties sont toujours particulièrement. On retrouve également celle de l'ablation de la partie occipitale des crânes de caprinés. Laquelle, si elle n'est pas pratiquée de façon systématique, concerne une majorité des crânes.

Les autres espèces occupent une place très minoritaire : porcs et bœufs, représentés à travers quelques os épars issus pour l'essentiel des membres ou des mâchoires. Quant aux autres espèces animales elles sont inexistantes, à l'exception d'une tête de chien (fig. 32). Complète, encore associée aux quatre premières vertèbres cervicales, il s'agit vraisemblablement d'un animal adulte de sexe mâle (crête sagittale très développée), d'au moins trois ou quatre ans (oblitération des sutures interfrontales). Aucune trace de fracture ou de pathologie n'a été décelée, pas plus que de traces de découpes ou de consommation. Cet ensemble anatomique permet d'affirmer que la tête a été séparée du corps et placée dans le fossé avant que la décomposition soit achevée.

Sondage Ouest : péribole, branche occidentale

L'ouverture d'une longue tranchée de sondage d'orientation est-ouest jusqu'au muret qui borde la parcelle, visait à vérifier l'existence du retour occidental du péribole.

Un large tronçon de fossé, d'orientation nord-sud, a effectivement été recoupé à hauteur de la cote E 1095. Arasé à son sommet par les travaux agricoles, il mesure encore 2m de largeur à son sommet, pour une profondeur de 1,20 m (573,05 m NGF). Régulièrement taillées dans le substrat basaltique, ses parois dessinent un profil en V, terminé au fond du fossé par une étroite rigole. Ces caractéristiques sont absolument conformes à celles de la branche septentrionale du fossé fouillée en 2002 et 2003. Son tracé coïncide, par ailleurs, avec l'emplacement du péribole révélé en 2002 par la fouille et les clichés aériens.

Ce tronçon de fossé contenait un remplissage sommital [UF 12801] particulièrement riche en gros fragments d'amphores et en restes de faune, apparaissant directement sous les fonds de labours (574,25 m NGF). Un épandage de cendres et de charbons contenant de nombreuses esquilles d'os a été identifié en stratigraphie, en dessous de ce dépôt. Un dépôt inférieur, composé de fragments d'amphores de petite taille, de charbons et esquilles d'os, a également été repéré en coupe.

Le trou de poteau [12814], attenant au bord oriental du fossé, est également lié à cette structure. Avec un calage de gros blocs de basalte, de fragments d'amphore et un large diamètre (80 cm) incitent à l'attribuer aux aménagements de la galerie périphérique succédant au fossé d'enclos. Un élargissement ultérieur du sondage permettra peut-être de valider cette attribution.

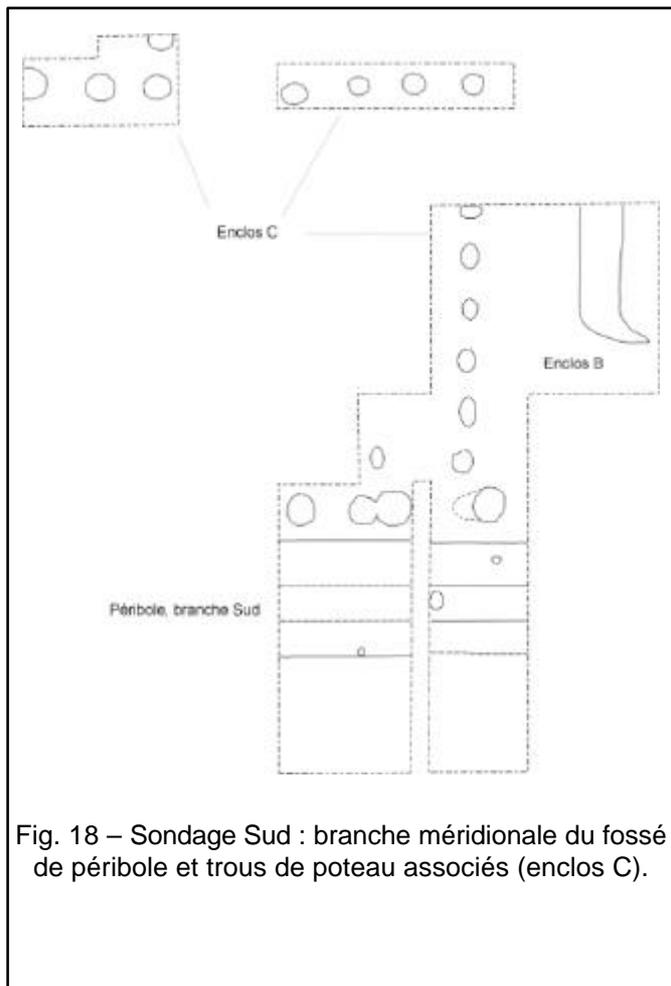


Fig. 18 – Sondage Sud : branche méridionale du fossé de pérbole et trous de poteau associés (enclos C).

Sondage Sud

Pérbole, branche méridionale

L'ouverture d'une tranchée de sondage perpendiculaire au muret marquant la limite sud de la parcelle a mis au jour un large tronçon de fossé, à hauteur de la cote N 1092 : pendant méridional du fossé de pérbole découvert en 2002, ses limites sont apparues à la base des labours, à moins de 50 cm sous le niveau de marche actuel.

Bien que fouillé sur moins de six mètres de longueur, ce fossé peut être rattaché avec certitude au système d'enceinte délimitant le sanctuaire (fig. 19). Son emplacement et ses caractéristiques morphologiques correspondent en tous points à celles du fossé fouillé en 2002 en limite nord du chantier : profil en V, formé de deux pans inclinés séparés, à 1,50 m de profondeur, par une rigole à fond plat. La largeur d'ouverture du fossé est légèrement inférieure (2,50 m), en raison de l'arasement de la portion supérieure par les labours. Comme dans la branche nord du fossé, son fond comportait plusieurs négatifs de poteaux ou piquets, liés à l'implantation de la palissade ou à des réaménagements ultérieurs.

Sa dynamique de comblement correspond également à celle documentée pour les autres branches du fossé : les dépôts se concentrent majoritairement dans le quart supérieur. Constitués de tessons d'amphores et d'éléments de faune déversés pêle-mêle, sur une épaisseur de 10 à 20cm, ils sont plus ou moins concentrés selon les endroits. Un élément de suspension ou de mors à cheval (?) en fer, constitué de deux anneaux en fer reliés par un maillon étranglé, est le seul objet notable recueilli parmi les dépôts.

Séparés du précédent par une interface de terres noires pratiquement vierges de mobilier, les niveaux constituant le tiers inférieur du comblement sont constitués du même sédiment graveleux de couleur rougeâtre que dans le fossé septentrional. De même, le mobilier qu'ils livrent est majoritairement issu des occupations pré- et protohistoriques antérieures à l'implantation du sanctuaire laténien (Néolithique et/ou âge du Bronze).

Un élément de pondération important est néanmoins apporté par la présence, à quelques centimètres du fond du fossé, d'un gros élément d'amphore républicaine. Il permet de trancher définitivement en faveur d'une date de creusement du fossé à La Tène finale, vraisemblablement dès le I^{er} siècle avant notre ère – à une datation plus tardive s'oppose la présence de plusieurs tessons de Campanienne A et de céramiques indigènes de typologie relativement précoce dans les niveaux supérieurs, quand bien même sous une forme résiduelle. Ce tesson d'amphore valide également l'hypothèse retenue en 2002 pour expliquer la présence quasi-exclusive d'éléments anciens dans le tiers inférieur du fossé : celle de mobiliers résiduel arrachés au sous-sol lors du creusement du fossé, dont les déblais ont été utilisés comme remblai pour le calage de la palissade.

La fouille a également mis en évidence plusieurs négatifs de trous de poteaux, alignés le long de la limite nord du fossé. Leur emplacement, leur espacement (3 m) et leurs dimensions imposantes (de 60 à 80cm de diamètre) permettent, théoriquement, de les rattacher au même système de galerie que celui restitué pour la branche nord. Les rares éléments de datation recueillis dans leur comblement montre, toutefois, qu'ils ne sont pas tous contemporains : les tessons issus des deux trous de poteau

situés à l'ouest de la berme centrale plaident plutôt pour une datation à l'âge du Bronze, sauf à les interpréter comme des éléments résiduels entraînés dans les sédiments de calage. Ceux situés à l'est de la berme, en revanche, paraissent bien liés au fossé laténien. Il possède peut-être son correspondant dans le trou de poteau situé en limite orientale du sondage, distant de 3,5 m mais exempt de tout mobilier susceptible d'assurer sa datation. Bien que plausible, l'existence d'une galerie venant doubler ou remplacer le fossé d'enceinte est loin d'être assurée dans ce secteur, très affecté par les activités agricoles.

Dans l'angle sud-est du sondage, les niveaux situés au sud du fossé incluaient un abondant dépôt de faune, constitué de nombreux ossements de moutons concentrés dans un espace restreint, de forme sub-quadrangulaire. La disparition des niveaux de sols environnants, arasés par les labours, invite à l'interpréter comme un fond de fosse comblé de déchets de boucherie.

Structure d'enclos (enclos C)

Le nettoyage du socle basaltique naturel affleurant au nord du fossé a mis en évidence une rangée de six trous de poteaux, régulièrement espacés à intervalle d'un mètre, profonds de 20 à 30 cm seulement. Perpendiculaire au fossé, cet alignement a été reconnu sur 7 m, jusqu'à la cote N 1100. L'existence d'un retour d'angle, formé d'un second alignement de trous de poteau d'orientation est-ouest, a pu être vérifiée par deux sondages complémentaires ouverts dans l'axe de la coordonnée N 1103. Son pendant réside peut-être dans la rangée de poteaux alignés, dans le même axe, le long de la limite nord du fossé. L'élargissement des sondages n'a pas permis, en revanche, de déceler la trace de rangées intermédiaires.

La structure ainsi délimitée englobe un espace d'au moins 15 m de côté, qui semble occuper tout l'angle sud-ouest du sanctuaire. Sa datation est bien assurée : plusieurs monnaies et tessons de céramiques gauloises recueillis au fond des négatifs de poteau permettent d'affirmer qu'elle est contemporaine du fossé.

Il est difficile d'y restituer un bâtiment couvert : l'espace qui sépare les rangées de poteaux implique une portée trop importante, en l'absence de soutiens intermédiaires. Il semble plutôt s'agir d'un grand enclos à ciel ouvert, délimité par une barrière ou une palissade de faible hauteur. En raison de la disparition des niveaux de sols liés à cette structure, sa fonction ne peut être précisée : l'analogie avec la structure d'enclos mise en évidence dans l'angle du sanctuaire de Gournay-sur-Aronde (Brunaux 1985) incite, sans plus de certitudes, à l'interpréter comme un enclos destiné au parcage du bétail sacrifié et consommé dans l'enceinte sacrée.



Fig. 19 – Sondage Sud : branche sud du fossé de péribole (vue vers l'ouest) et trous de poteau de la galerie (?).



Fig. 20 – Sondage Sud : dépôts de mâchoires d'ovicaprinés matérialisant la branche ouest de l'enclos B.

Enclos B, angle sud-ouest

L'angle nord-est du sondage a recoupé un tronçon de la branche occidentale du fossé de l'enclos fouillé en 2002 (enclos B). Un dépôt de plusieurs dizaines de mâchoires de mouton densément concentrées (fig. 20), dans une légère dépression conservée sur moins d'un m de longueur (cote E 1105), en constitue la dernière trace. L'emplacement de ce dépôt et ses caractéristiques, en tous points similaires à celles des tronçons de fossé documentés en 2002 à quelques mètres de là, permettent de l'attribuer sans équivoque à la même structure.

Cette découverte inattendue – le prolongement ouest de sa branche septentrionale fouillé l'année dernière s'étant avéré entièrement détruit par les travaux agricoles – valide définitivement le plan proposé en 2002 : cette branche apparaît, en effet, parfaitement alignée sur la branche occidentale de l'enclos A dégagée cette année. Les dépôts s'interrompent au sud de la cote N 1099, du fait d'une légère remontée du terrain basaltique. L'angle du fossé, localisé au point E 1105 / N 1098, n'est plus matérialisé que par quelques mobiliers laténiens épars (jeton céramique, mandibule de mouton) alignés à la perpendiculaire du dépôt, dans le sens est-ouest.

Secteur Est

Péribole, branche orientale

Sous le niveau d'empierrement romain [UF 12037] apparaît un large fossé, prolongement de l'amorce de la branche orientale du péribole fouillée en 2002. Creusé dans le substrat géologique, il est comblé par d'importants dépôts de mobilier, accumulés sur plusieurs couches. La stratigraphie de cette partie de fossé est la même que pour les autres sections (voir *supra*, secteur Ouest) : l'effet de paroi dû à l'implantation d'une palissade au fond du fossé y est particulièrement visible.

Bien que mêlés à de nombreux éléments de faune (dont un fémur de cheval et un rachis de mouton en connexion, associé à une extrémité de lame d'épée), les tessons d'amphores y sont plus abondants qu'ailleurs. Cette concentration apparente, qui devra être vérifiée sur une base statistique, est vraisemblablement due à la proximité des amas d'amphores fouillés entre le péribole et l'enclos B.

La principale caractéristique des dépôts accumulés dans cette section du fossé est la présence de très nombreuses monnaies et rondelles retaillées dans des tessons de céramique : leur nombre

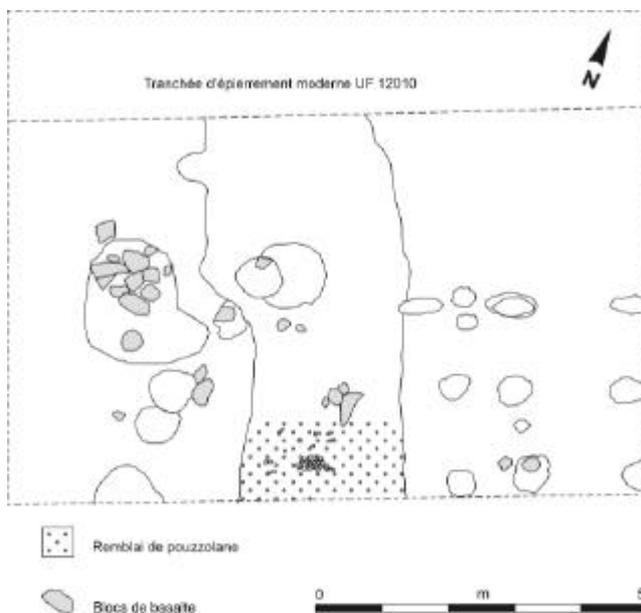


Fig. 21a – Secteur Est : dispositif d'entrée au centre de la branche orientale du fossé de péribole.



Fig. 21b – Secteur Est : ensemble de trous de poteaux adjacents à l'interruption de la branche est du péribole.

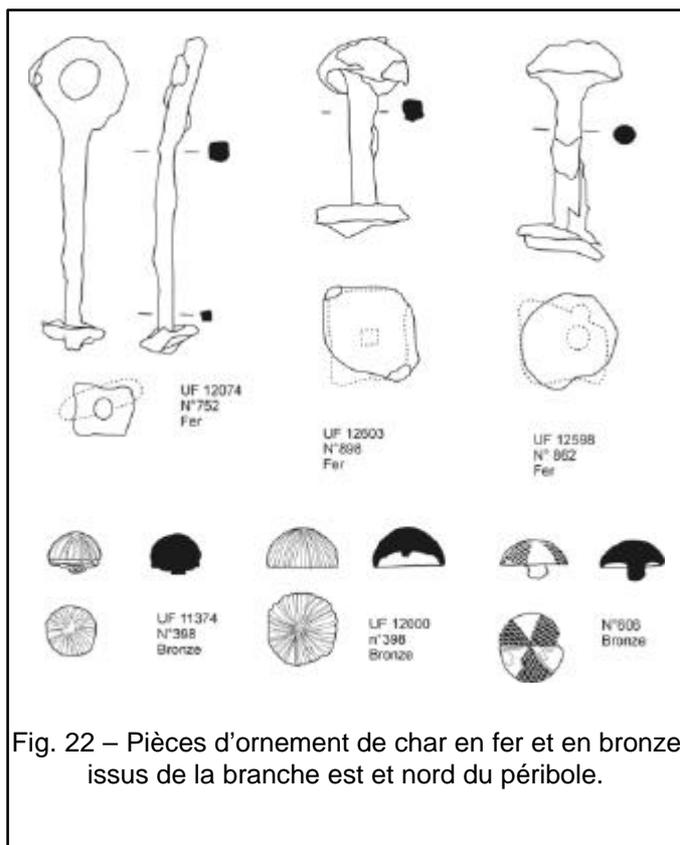


Fig. 22 – Pièces d'ornement de char en fer et en bronze issus de la branche est et nord du péribole.

respectif atteint, dans ce seul secteur, plusieurs centaines d'unités. A titre de comparaison, ces deux catégories de mobilier étaient beaucoup plus rares dans les portions de fossés dégagées en 2002, pourtant très riches en mobilier. Les fossés de l'enclos A fouillés en 2001, en revanche, ont livré des quantités comparables de monnaies et de jetons. Leur présence corrélée en certains points précis du sanctuaire témoigne d'une étroite parenté fonctionnelle : les jetons céramiques revêtaient un usage monétaire concret ou symbolique, qui explique leur présence aux mêmes emplacements que les monnaies (Poux et al. 2002).

Les monnaies retrouvées dans ce secteur n'ont pas toutes été frappées et certaines présentent encore leur canal de coulée, ce qui signifie qu'elles n'ont pas ou peu circulé. Des flans en bronze non frappés figuraient également parmi les monnaies. Un fléau en bronze, associé à deux petits plateaux hémisphériques, ont été retrouvés en position fonctionnelle au sommet du

fossé (fig. 23) : ce type de balance de précision couramment utilisée pour la pesée des métaux précieux et des pièces de monnaies. Cette zone a également livré de petits outils destinés au travail des métaux (ciseau, lime), ainsi que de nombreuses pastilles en plomb, susceptibles d'avoir servi de poids ou de matière première pour la composition des alliages cuivreux. Ces indices s'additionnent à ceux recueillis en 2002 à quelques mètres de là, dans l'angle nord-est du fossé (probable coin monétaire et fond de creuset en *electrum*). Ils permettent de supposer qu'un atelier monétaire se trouvait à proximité immédiate du sanctuaire, sans qu'on puisse en préciser l'emplacement, faute de structures spécifiques liées à ce type d'activité (foyer, creuset).

Dans le comblement supérieur du fossé, on remarque aussi la présence de plusieurs dizaines de perles en pâte de verre, en bronze et en os, de même type que ceux qui garnissaient les fossés de l'enclos A (Poux et al. 2002, 71-72 fig. 15). Dans les mêmes contextes, plusieurs appliques en fer et rivets en bronze à tête émaillée (fig. 22) peuvent être interprétées comme des pièces d'ornement de char, identiques à celles documentées dans les tombes aristocratiques de la fin de l'âge du Fer (Schönfelder 2002). Un dé en os allongé de type gaulois, ainsi qu'une vingtaine de fibules en fer et en bronze complètent cet inventaire.

Système d'entrée

Les dépôts garnissant le fossé s'interrompent, au sud de la cote N 1116, pour faire place à un remplissage de pouzzolane stérile beaucoup plus compact, qui va de pair avec une élévation progressive du fond du fossé : en effet, le substrat basaltique remonte en pente douce pour atteindre le sommet du fossé à la cote N 1112. Ses bords s'élargissent, de part et d'autre, pour former



Fig. 23 – Secteur Est : fléau et plateau de balance en bronze déposés au sommet du fossé de péribole.

plusieurs « marches » qui ont pu supporter un plancher ou des sablières en bois. Cette interruption du fossé, de la palissade et des dépôts coïncide avec celle de la galerie d'époque romaine. Elle matérialise sans doute l'entrée principale du sanctuaire laténien (fig. 21).

Cette dernière se signale également par une série d'aménagements externes. A proximité et au centre du fossé ont été mis en évidence de nombreux trous de poteaux. La plupart d'entre eux n'ont pu être repérés qu'une fois le substrat géologique atteint, rendant leur datation problématique. Certains appartiennent visiblement à une phase plus ancienne: leur forme est différente, ainsi que leur alignement ([TP 12209]), et le matériel compris dans leur remplissage peut être attribué à l'âge du Bronze. D'autres, calés à l'aide de blocs de basalte et de tessons d'amphores, sont liés aux aménagements du sanctuaire laténien.

La limite intérieure du fossé est bordée des trous de poteau d'une largeur considérable (jusqu'à un mètre de diamètre et de profondeur, pour les [TP 12137] et [TP 12132], identiques à ceux déjà reconnus le long de la branche septentrionale et orientale du fossé de péribole. Inscrits dans le même alignement et espacés de 3,20 m d'axe en axe, ils participent sans doute du même système de galerie périphérique.

La fouille des niveaux situés à l'est du fossé a également mis au jour neuf trous de poteau répartis en trois rangées parallèles (3 X 3 poteaux), constituant la base d'une construction qui se prolongeait peut-être au-delà de la limite orientale du chantier. Les éléments typologiques (fragments d'amphores, tesson de céramique peinte) recueillis à leur base permettent de les rattacher aux aménagements de la fin de l'âge du Fer. Vraisemblablement liés à l'interruption du péribole, ils semblent participer à un même dispositif d'entrée permettant le franchissement du fossé ou mise en valeur de l'entrée du sanctuaire (porche monumental ou poterne latérale ?).

Empierrements

A l'ouest du secteur, à la liaison avec les amas d'amphores fouillés en 2002 apparaît une série d'empierrements d'époque laténienne ou gallo-romaine précoce. Ils sont identiques à ceux qui recouvraient, en 2002, les amas d'amphores associés à des fosses libatoires.

Le premier, recoupé à l'extrémité ouest de ce secteur, avait préalablement été fouillé dans sa partie occidentale en 2002. Confondu avec l'empierrement romain [10180], il constitue en fait une structure indépendante. De forme circulaire, elle se compose de blocs de basalte et de pouzzolane encadrés au sud par des dalles de basalte disposés de chant, mêlés à de rares mobiliers laténiens

Le second [UF 12073] est situé plus à l'est entre les cotes E1128 / N1112 et E1130 / N1116, en face de l'entrée. Cet empierrement, de forme parfaitement rectangulaire, se compose de blocs de pouzzolane et de basalte relativement bien agencés (fig. 24). Les blocs ne recouvrent pas la totalité de la structure. En effet, deux rectangles sont réservés en son centre. A l'intérieur de celui qui se trouve le plus au nord a été creusé une sorte de bassin quadrangulaire [UF 12104], profond de 50 cm environ et parementé de blocs soigneusement agencés : il s'agit en fait d'une structure héritée de l'époque laténienne (voir *infra*), préservée à l'époque romaine. Selon un schéma déjà observé pour les amas d'amphores fouillés en 2002, ces derniers ont été remplacés par une margelle en pierres sèches.

Ce troisième bassin (C) s'ajoute aux deux structures de ce type repérées en 2002 (A et B). Plusieurs fenêtres ménagées dans l'empierrement, de forme plus ou moins quadrangulaire, n'excluent pas l'existence d'autres puits ou bassins similaires. Il n'est pas possible de les identifier avec certitude : il pourrait s'agir de simples lacunes, liées à son état de conservation.

Dans sa partie nord, l'empierrement a conservé les traces d'un revêtement en dalles de calcaire. Malgré son état très fragmentaire, il s'inscrit dans la continuité de celui mis en évidence sur les empierrements de 2002. Ces blocs calcaires, qui ne se trouvent pas sur le plateau, ont été importés. Leur utilisation est caractéristique des premiers aménagements gallo-romains du sanctuaire (*fanum* succédant à l'enclos A, colonnade bordant le péribole). Cette datation précoce est confortée par un demi-as de Nîmes recueilli en 2002 à la surface du dallage (Rapport 2002, 45).

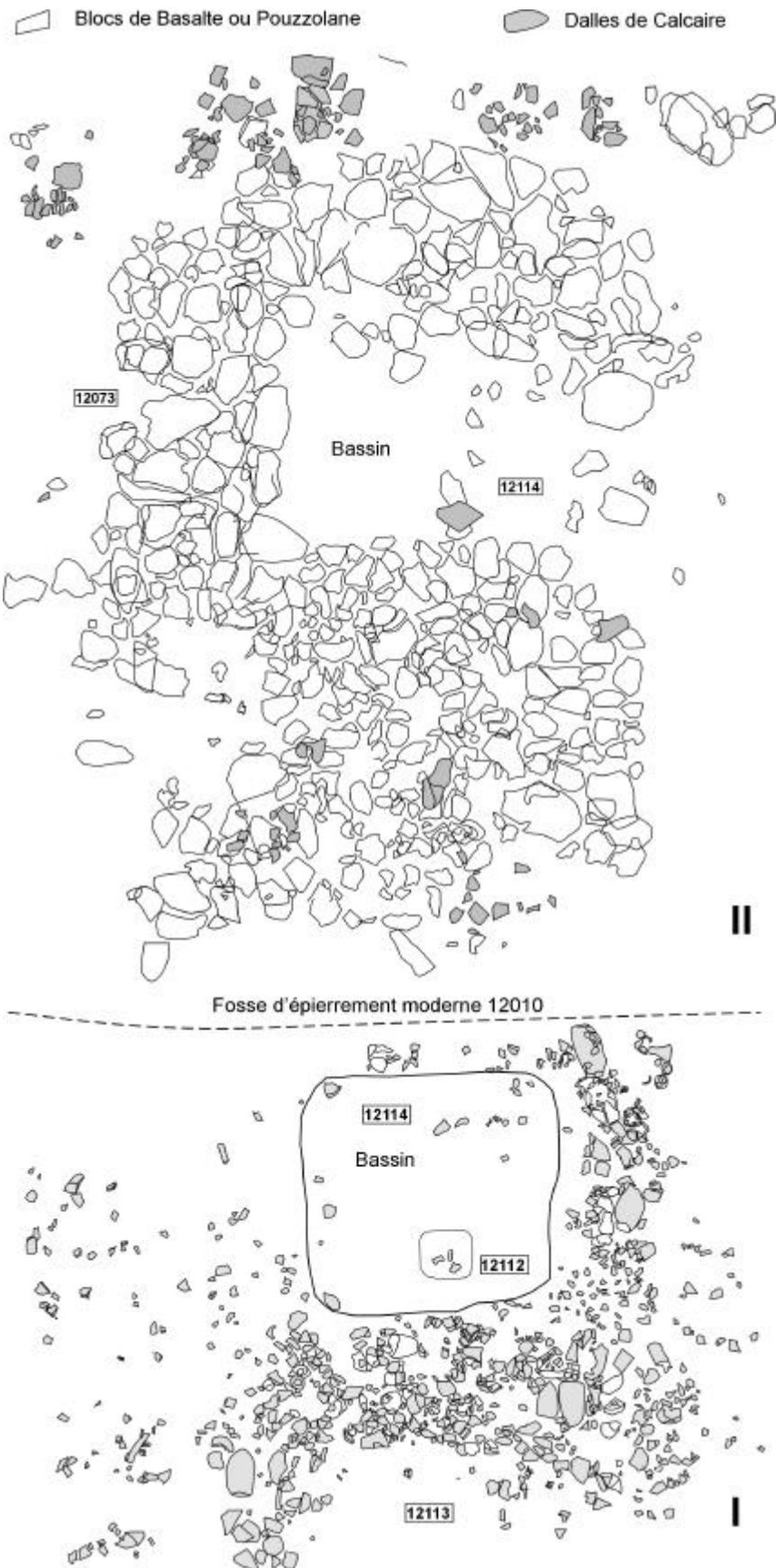


Fig. 24 – Secteur Est : relevé des empièvements et des dépôts d'amphores.



Fig. 25 – Secteur Est : Grande fosse carrée entourée d'un dépôt de panses d'amphores alignées.

« Fosse à amphores »

Sous l'empierrement [UF 12073] apparaît une structure d'époque gauloise qui en reproduit très précisément le plan : elle se présente sous la forme d'un dépôt d'amphores encadrant une cavité quadrangulaire de faible profondeur, semblables à ceux fouillés en 2002 dans le même secteur. Cette quatrième cuve se distingue des précédentes par sa taille plus importante et sa forme carrée, soulignée par les panses d'amphores alignées le long de ses parois (fig. 25). Implanté précisément dans l'axe de l'entrée, l'ensemble mesure environ 4 m de côté, amphores comprises.

Il s'agit majoritairement de panses d'amphores, préalablement découpées dans le sens de la longueur et soigneusement disposées autour de la fosse centrale, en ligne ou en quinconce. Leur état de conservation prouve qu'elles ont été exposées à l'air libre un certain temps, exposées aux intempéries. Elles sont surtout concentrées en limite sud et est de la fosse, les amphores se trouvant au nord ayant été arrachées lors du creusement de la tranchée moderne [UF 12010].

De forme à peu près carrée, la cavité centrale forme une sorte de bassin mesurant environ 2m de côté. Son fond se situe à moins de 40 cm de profondeur, à partir du niveau d'amphores. L'une des cuves fouillées l'année dernière, bien qu'encadrée par des dépôts de forme circulaire, présentait également une forme quadrangulaire, suggérée par l'alignement des clous en fer marquant l'emplacement d'un cuvelage en bois.

Cette quatrième cuve se distingue des précédentes par sa taille plus importante et sa forme carrée, clairement soulignée par les panses d'amphores alignées le long de ses parois. Malgré ces différences, elle peut être interprétée comme une fosse libatoire, dans laquelle était déversé le vin des amphores.

Comme la précédente, son fond comporte une petite fosse de forme identique [UF 12112] qui permettait sans doute de faciliter l'écoulement des liquides dans le sol, lors des libations. En effet, cette caractéristique se retrouve dans de nombreux puits « à libations » du Sud-Ouest : par exemple, au fond du puits 41 du sanctuaire d'Agen (Boudet 1997), de même que dans un puits de même type récemment identifié sur le site du Brézet, à Clermont-Ferrand (Poux et Vernet 2001). Bien que quelques clous en fer aient été trouvés dans son comblement, leur faible nombre ne permet pas de restituer un cuvelage en bois analogue à celui reconnu dans la fosse dégagée en 2002. Ils peuvent tout aussi bien provenir d'une structure en élévation, destinée à protéger le bassin (voir *infra*).

Hormis quelques éléments de faune et d'amphore épars, les niveaux constituant son remplissage ont également livré une grosse monnaie de bronze à la légende complètement effacée (monnaie romaine ou ibérique ?), un fragment de bracelet en verre transparent à profil côtelé, datable de La Tène C, ainsi que deux fragments de crânes humains, soumis à des manipulations particulières : le premier a visiblement été retailé en forme de jeton, le second comporte une nette trace de perforation. Elle laisse à penser que certains crânes humains ont été suspendus ou cloués sur une structure en bois à

l'instar des crânes animaux, selon une pratique très répandue sur les lieux de culte de cette période (Brunaux et al. 1985).

Ce dépôt d'amphores [UF 12113] est implanté sur un niveau de sol gaulois, déjà repéré en 2001 et 2002 (Rapports 2001, 2002). Il est composé de cailloutis de pouzzolane, de tessons d'amphores, de vaisselles indigènes, ainsi que d'ossements animaux et de quelques fragments d'objets métalliques. On note, entre autres, la présence d'un fibule de Nauheim, datée de La Tène D1. Le sol est repérable essentiellement à l'ouest et au sud de la structure. Plus à l'est, le cailloutis de pouzzolane devient plus difficile à repérer, avant de disparaître complètement et les dépôts deviennent de taille plus importante.

Ces quatre fosses, les amas d'amphores périphériques et les empierrements qui leur succèdent semblent s'inscrire dans un ensemble architectural plus vaste : les niveaux de sol et de dépôts qui s'étendent à leur périphérie s'interrompent brusquement, à leurs limites sud-ouest et sud-est. Leur relevé en plan trahit des effets de parois, qui coïncident avec au moins deux trous de poteaux, documentés dans la partie fouillée en 2002. Ils permettent de restituer deux cloisons perpendiculaires, délimitant une vaste structure rectangulaire abritant l'ensemble des fosses. Son orientation diverge de celle du péribole et des enclos A et B.

L'état de conservation médiocre des structures qu'elle recouvre (délitement caractéristique de la surface des amphores et des dalles calcaires sous l'effet des intempéries et du gel) plaide pour une structure ouverte sur les côtés, délimitée par de simples poteaux de bois supportant une toiture légère. L'existence d'une telle structure s'accorde avec hypothèse d'une exposition des crânes humains au-dessus des cuves, qui devra être confortée par les études anthropologiques.

Néolithique, âge du Bronze et premier âge du Fer

L'existence de structures domestiques antérieures au sanctuaire laténien, mise en évidence dès 1993, s'inscrit dans une longue séquence d'occupation propre au plateau de Corent. Ces occupations ont été présentées en détail dans un mémoire de maîtrise intitulé « l'occupation du plateau de Corent à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer à travers l'étude de la céramique », soutenu en septembre 2003.

La majeure partie des secteurs et sondages ouverts cette année sur la parcelle 59 a été fouillée jusqu'au substrat naturel, permettant ainsi la mise au jour de vestiges du Néolithique, de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer. Les zones concernées sont :

- Toute la surface du secteur Sud.
- Secteur Ouest : fouille partielle, ouverture de deux sondages à l'ouest de la branche occidentale de l'enclos A ([UF 12582] : E 1110-1112/N 1124-1126 ; [UF 12583] : E 1110-1112/N 1126-1128), ainsi que la surface située entre la berme nord et le fossé périphérique.
- Sondage Ouest : niveaux situés à l'est du fossé périphérique.
- Sondage Est : niveaux situés entre le fossé périphérique et la limite orientale du chantier.

Les niveaux d'implantation de la palissade situés à la base du fossé périphérique du sanctuaire laténien contenait également de nombreux tessons résiduels antérieurs à sa construction, toutes périodes confondues (voir *supra*). Ceci est la conséquence des comblements effectués à l'aide des terres d'excavation du fossé prélevées sur le lieu même, chargées d'artefacts liés aux occupations précédentes.

La construction du sanctuaire ayant entraîné la destruction des installations antérieures, leur fouille n'en restitue qu'une vision partielle, à travers des fenêtres trop étroites pour aborder leur structure. Elles laissent parfois apparaître quelques lambeaux de sol, formant des contextes chronologiques homogènes. Leur présentation se limitera donc à une approche chrono-culturelle de la céramique, mobilier largement majoritaire pour ces périodes.

Présentées par étapes chronologiques, illustrées par des planches synthétiques réunies en fin de texte et classées par secteurs. Ces planches ne regroupent que les éléments les plus remarquables, la quantité effective de tessons étant largement supérieure. La dernière planche présente les tessons hors contexte (sans numéro d'UF), ainsi que le mobilier métallique et lithique.

Occupations Néolithiques

La fouille des niveaux situés à la base du secteur nord-ouest a mis au jour un probable fond de cabane néolithique (fig. 25). Sa situation en limite des bermes nord et ouest ne permet pas d'en restituer le plan complet.

Plusieurs passes mécaniques [12546, 12586, 12588, 12610] ont livré du mobilier prélaténien sur la zone nord du fossé. Ce n'est qu'une fois arrivé au substrat que quelques structures

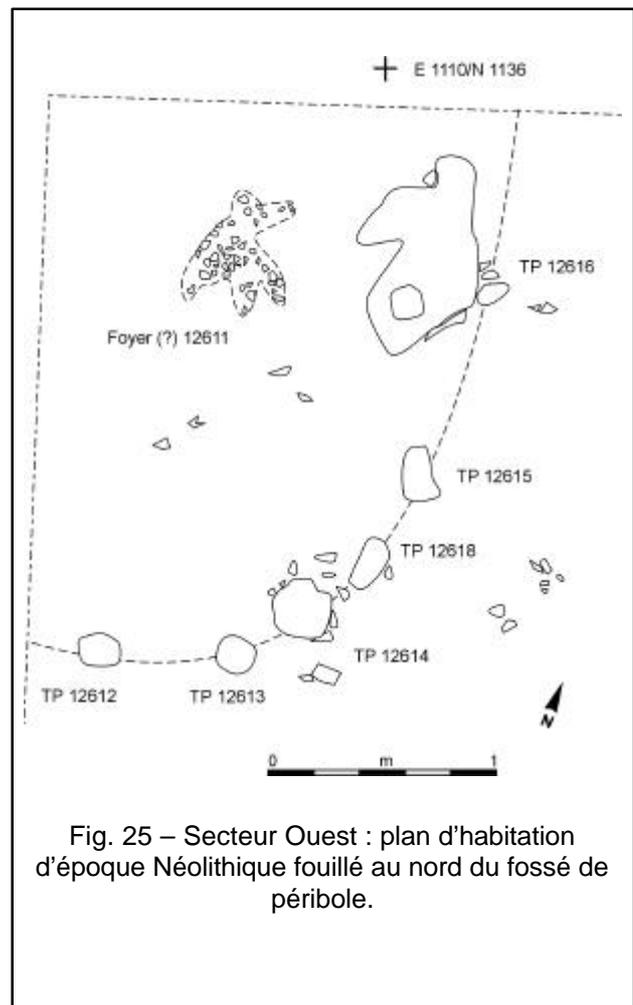


Fig. 25 – Secteur Ouest : plan d'habitation d'époque Néolithique fouillé au nord du fossé de péribole.

implantée dans celui-ci ont été détectées. Il s'agit tout d'abord d'un ensemble de trous de poteaux ou piquets [12612, 12613, 12614, 12615] de petite taille (20cm), formant un arc de cercle. Au centre de ce dernier figurait une concentration de galets [12611], qui pourrait être interprétée comme une sole de foyer domestique. Le fait que les galets ne soient pas rubéfiés incite néanmoins à la prudence.

Le matériel céramique provenant de cette zone [UF 12553] est peu nombreux (pl. 3, n° 11 à 15) : un tesson décoré de 2 languettes superposées, d'écuelles carénées (carène basse), et d'un tesson lustré à l'intérieur. Les écuelles ont une pâte brune, grossièrement lissée, et un dégraissant moyen affleurant à la surface. Ces récipients carénés se retrouvent sur le site des Martres-d'Artière « Champ Chalatras » (63), daté du Néolithique moyen II (Georjon et al., 2002, p. 27).

A signaler également la découverte, à l'angle est du fossé périphérique (E 1136,30 / N 1130,70 ; altitude 572,63 m NGF), d'une petite hache polie en quartz (pl. 5, n° 12).

Occupations de l'âge du Bronze

Bronze ancien

Dans le secteur Est (pl. 5, n° 1), dans une zone perturbée par les constructions laténiennes (trous de poteaux liés au système d'entrée) entre la berme est et le fossé périphérique, a été découverte une jarre à cordons lisses orthogonaux, qui reposait juste au-dessus du substrat ([UF 12096-12098]). Sa pâte va du brun au noir (cuisson irrégulière), le dégraissant quartzueux est grossier, et aucun traitement de surface n'a été effectué. Ce vase est comparable à une jarre quasiment identique trouvée sur le site de La Roche-Blanche « Beauséjour » (63) (Loison, 2003, p. 47, fig. 51, n° 6). Il est daté de la phase III du Bronze ancien, entre 1800 et 1600 av. J.-C. (Loison, 2003, p. 114, fig. 104). Les poignards rhodaniens découverts sur le plateau de Corent lors de prospections sont, eux aussi, attribués à cette phase récente du Bronze ancien (Loison, *ibidem*).

Bronze moyen

La fouille n'a offert qu'un tesson et deux vases incomplets de cette période :

Le tesson, trouvé dans le secteur Nord-ouest (pl. 3, n° 10), présente une lèvre arrondie, un col qui semble s'évaser à la cassure, et un décor de triangles excisés. Il pourrait se rapprocher des cruches du Bronze moyen, nombreuses en Charente (grotte des Duffaits, à la Rochette en Charente : Gomez de Soto 1995, p. 283, pl. 25, n° 3).

La partie haute d'un autre vase provient du fossé périphérique du secteur Sud-est (pl. 4, n° 33). Cette petite jatte (12 cm de diamètre) est décorée de lignes orthogonales incisées profondément. Sa pâte de couleur gris foncé possède un dégraissant de nombreux quartz et inclusions de chamotte de taille moyenne. Son profil se rapproche d'un vase déjà trouvé sur le plateau (Collection Déchelète : Gomez de Soto, 1995, pl. 33, E, n° 21). De nombreuses comparaisons sont à nouveau possibles avec la région du Centre-Ouest, comme le vase provenant de la grotte de Rancogne, en Charente, qui ne présente cependant pas le même décor (Gomez, 1995, pl. 20, n° 5).

Une petite tasse décorée de lignes de triangles excisés a été trouvée dans le secteur Sud-est (pl. 5, n° 8). Sa pâte est noire et contient des grains de quartz nombreux affleurant à la surface. On retrouve la même forme et à peu près le même décor sur une tasse du site d'Olby (63) (Gomez, 1995, pl. 33, A). En Charente, ces tasses sont très courantes ; un bol du site du *Bois du Roc* à Vilhonneur, en Charente, s'en rapproche par son petit diamètre, sa forme fermée et son décor (Gomez, 1995, pl. 17, n° 5).

Les rapprochements stylistiques de la céramique du Bronze moyen en Basse-Auvergne se font essentiellement avec la culture dite « des Duffaits », qui regroupe de nombreuses régions du Centre-Ouest de la France (Gomez de Soto 1995, p. 291, pl. 33). La céramique provenant de Corent s'inscrit dans le même contexte culturel.

Bronze final

Aucun vestige céramique du Bronze final I-IIa n'a été trouvé à Corent lors des fouilles de 2003. A ce jour, seules de nombreuses épingles découvertes hors-fouille sont attribuées à cette période (Gasc, 2003, p. 42-43).

Bronze final IIb-IIIa (1150 et 930 av. J.-C.)

Les fouilles 2003 ont livré quelques tessons comparables à des vases datés de cette période en Auvergne, mais dont la forme incomplète ne permet aucune attribution certaine. De plus, la présence de certains d'entre eux dans des contextes du Bronze final IIIb peut être interprétée comme résiduelle, ou signifier la persistance de formes céramiques d'une période à l'autre.

Ainsi, trois tessons proches des formes de la seconde étape du Bronze final ont été recueillis dans des niveaux homogènes du Bronze final IIIb, en marge du fossé périphérique recoupé dans le sondage Sud ([UF 12915 et 12932]). Les deux premiers sont des bords éversés à lèvre équarrée (pl. 1a, n° 7 et 10) pouvant appartenir à des gobelets à épaulement caractéristiques du Bronze final IIIb IIIa, à l'instar de vases issus de la fosse des Martres-d'Artières (Daugas et Vital, 1988, p. 432), ou de nombreux exemplaires provenant de la région nord-alpine (cf. colloque de Nemours, 1988). Ce rapprochement reste cependant délicat, compte tenu de la taille des tessons. Le bord n° 31 (pl. 1b) est, lui aussi, comparable à des vases biconiques provenant des Martres-d'Artières et de Dompierre-sur-Besbre, dans l'allier (Daugas et Vital, *ibidem*).

Un tesson presque identique a été trouvé dans la branche orientale du fossé périphérique (secteur Est, [UF 12102], pl. 4, n° 26). La même zone (secteur Est [UF 12080]) a livré un tesson décoré d'impressions circulaires, proches d'un vase des Martres-d'Artières (Daugas et Vital, 1988, p. 432, fig. 6, n° 6). Cette attribution reste néanmoins très incertaine.

Enfin, le tesson n° 4 (pl. 5), trouvé dans les premiers décapages de la branche occidentale de l'enclos cultuel A présente une lèvre facettée et un col droit à départ d'épaulement, comparable aux formes de gobelets à épaulement courantes à cette période. Une épingle à tête cylindrotronconique (pl. 5), trouvée elle aussi dans la branche ouest de l'enclos A, pourrait dater de cette période (cf. colloque de Nemours, 1988, p. 631, pl. II, type 46).

Bronze final IIIb (930 et 800 av. J.-C.)

Les vestiges du Bronze final IIIb sont très nombreux dans l'enceinte du sanctuaire. On en trouve, sous forme de lambeaux de sol, dans tous les secteurs, à l'exception du secteur Ouest, où cette période n'est représentée que par quelques tessons issus du fossé périphérique laténien.

Le sondage Sud présente un niveau de sol [UF 12915/12965] compris entre la berme sud et le fossé périphérique, jonché de tessons et d'os de bœuf (fig. 26). Son altitude moyenne est de 573,80 m NGF ; le niveau suit un pendage du sud vers le nord, en direction du fossé. Les autres contextes apparaissant sur les planches 1a et 1b peuvent être considérés comme contemporains.

Un niveau de sol comparable se retrouve dans la tranchée de sondage Ouest, en marge est du fossé périphérique laténien ([UF 12812-12813, 12815]) : damé de graviers de pouzzolane [12219], il a livré une épingle et de la céramique caractéristiques du Bronze Final IIIb. Les niveaux fouillés à la base du secteur Sud-est étaient, eux aussi, riches en céramiques caractéristiques de cette période.

La production est homogène : les pâtes sont, le plus souvent, finement dégraissées et soigneusement lissées, les vases ont été cuits en atmosphère réductrice très bien maîtrisée (pâte noire). Les formes les plus représentées sont : les coupes à lèvres équarrées (aplaties) ou facettées ; les gobelets « en bulbe d'oignon » (à panse



Fig. 26 – Sondage Sud : niveau de sol du Bronze final situé au sud du fossé de péribole.

globulaire, rétrécissement au niveau du col et du pied) décorés de fines cannelures en haut de la panse : n° 8, pl. 1a ; n° 29 et 42, pl. 1b ; n° 11, pl. 2 ; n° 35, pl. 4 ; n° 2, pl. 5) ; les jattes sans encolure et à panse arrondie, à lèvre plate présentant un méplat oblique intérieur, et décorés d'incisions (lignes horizontales, méandres : n° 17, pl. 1a ; n° 24, pl. 1b ; n° 2 et 4, pl. 2 ; n° 18, pl. 4).

Toutes ces catégories de vases se retrouvent au Bronze final IIIb de la Savoie (sites du lac du Bourget et de la Suisse) jusqu'aux régions du Centre-Ouest de la France, décrivant ainsi un vaste ensemble culturel (Gomez/Kerouanton, 1991 ; Kerouanton, 2000). Les productions céramiques de la France centrale s'inscrivent ainsi dans cette cohérence (Milcent, 1998). A noter que les jattes sans encolure et à panse arrondie sont aussi présentes sur des sites du Bronze final IIIa, comme dans la grotte de Rancogne, en Charente (Gruet, et alii, 1997, p. 188).

Les fonds sont plats, parfois décorés de cannelures internes (n° 19, pl. 1a ; n° 26, pl. 1b), annulaires (n° 42, pl. 1b). L'élément céramique n° 13, pl. 4 ([UF 12080], secteur Sud-est) pourrait être un fond ombiliqué décoré à l'intérieur d'incisions circulaires autour d'un trou.

Les lèvres sont souvent équarries pour les coupes, facettées ou amincies pour les gobelets, à méplat oblique intérieur pour les jattes. Un hypothétique fragment d'anse arrondie de petite taille provient des niveaux du Bronze final du sondage Ouest (pl. 2, n° 3). Son décor de cannelures, d'incisions et d'excisions, et sa disposition asymétrique, ne trouvent aucune comparaison.

Les décors sont nombreux et variés : les lignes incisées, probablement au peigne métallique, sont très courantes (de nombreux tessons au décor, incisé récurrent, ne sont pas illustrés sur les planches synthétiques) ; un collage de bandelettes d'étain est visible sur la jatte n° 2, pl. 2 (secteur Ouest), qui présente en outre deux lignes incisées horizontales ; les lignes obliques d'étain semblent former un motif en quadrillage. Des traces d'étain apparaissent aussi sur le tesson n° 11, pl. 4 (secteur Est). Ce mode décoratif est très utilisé à la fin du Bronze final, au lac du Bourget et dans le Languedoc (Cordier, 1975 ; Kerouanton, 2000) ; on le retrouve dans le centre de la France, par exemple en Indre-et-Loire avec l'urne de Sublaines (Cordier, 1975). La *peinture* a aussi été utilisée, soit pour créer un motif (tesson n° 18, pl. 1a), soit de manière couvrante (tesson n° 35, pl. 1b).

Des tessons décorés de pictogrammes ont été trouvés dans le secteur Est (pl. 4, n° 23 à 25). Ils sont tracés à l'intérieur du récipient par des incisions profondes de la pâte, représentant des « signes barbelés » (Gomez, 1991, p. 154, fig. 2c, clé XVI) et une ponctuation. On en retrouve, dans la région, sur les sites de Royat « Puy de Gravenoire » et de Saint-Georges-sur-Allier « Lignat » (Milcent, 1998, pl. 234, n° 1 et 2 ; pl. 235, n° 5 et 11). L'insertion des signes à l'intérieur de cadres quadrangulaires se rencontre fréquemment, par exemple dans la grotte du *Quéroy* à Chazelles, en Charente (Gomez, 1991, p. 160, fig. 6). On peut, de ce fait attribuer le tesson n° 6, pl. 5 au même récipient. La carte de répartition de ces pictogrammes se superpose à l'ensemble culturel précédemment évoqué (Gomez, 1991, p. 150, fig. 1).

Un fragment de Chenet « en croissant de lune » a été trouvé dans les niveaux Bronze final IIIb du secteur Sud (pl. 1b, n° 25), ainsi que deux fragments de bracelets, en bronze (pl. 5, n° 11) et en lignite.

Occupations du premier âge du Fer

Les campagnes de fouilles de 2001 et 2003 ont permis la mise au jour d'un niveau de sol exceptionnellement bien conservé, sous l'enclos cultuel laténien A. L'ensemble céramique a pu être situé chronologiquement entre la fin du Hallstatt C récent et du Hallstatt D1-2, selon la chronologie allemande revisitée par P.-Y. Milcent, c'est-à-dire dans le courant du VII^{ème} et du VI^{ème} s. av. J.-C. (Gasc, 2003, p. 129).

Les deux sondages effectués dans le secteur Nord-ouest ([UF 12582-12583]) ont mis en évidence le prolongement de ce sol vers l'ouest, sous une forme beaucoup plus altérée par les labours. Il n'a livré aucune forme identifiable, mais les pâtes sont en général proches des vases déjà connus. Un élément d'architecture ou de four en argile (pl. 3, n° 5) était présent dans le même niveau, à une altitude moyenne de 573, 71 m NGF. Il se situe une dizaine de centimètres plus haut que les épandages situés sous l'enclos. Cette variation est due au pendage du substrat qui remonte vers le sud-ouest (Rapport 2003, p. 46, fig. 36).

Non loin de ces sondages, dans l'[UF 12556] (E 1112-1114/N 1128-1129) apparaît un autre lambeau de ce même sol, concrétisé par une jatte carénée écrasée en place, du même type que celles précédemment étudiées (Gasc, 2003, p. 105, fig. 91).

Le décapage de la surface comprise entre le fossé périphérique et la berme nord a livré plusieurs éléments rattachables à cette période (n° 6, 7 et 9, pl. 3). Le gobelet est très proche de récipients de la série de 2001 (Gasc, *ibidem*), les pots trouvent des comparaisons sur le site de Clermont-Ferrand « Le Pâtural » (Milcent, 1998, pl. 204, n° 1).

Une jatte carénée a été découverte dans le sondage Sud, au-dessus du niveau Bronze final [UF 12915], à une altitude de 573,92. Elle peut être attribuée au premier âge du Fer moyen.

Un vase provenant du fossé périphérique fouillé dans le secteur Est (n° 27, pl. 4) se rapproche, par sa forme écrasée et les méplats décorant sa panse, de gobelets surbaissés à épaulement et grand col évasé, caractéristique du premier âge du Fer ancien. Il figure, par exemple, dans une fosse datée du Hallstatt C du site « Le Pâtural » (Milcent, 1998, pl. 200, n° 14).

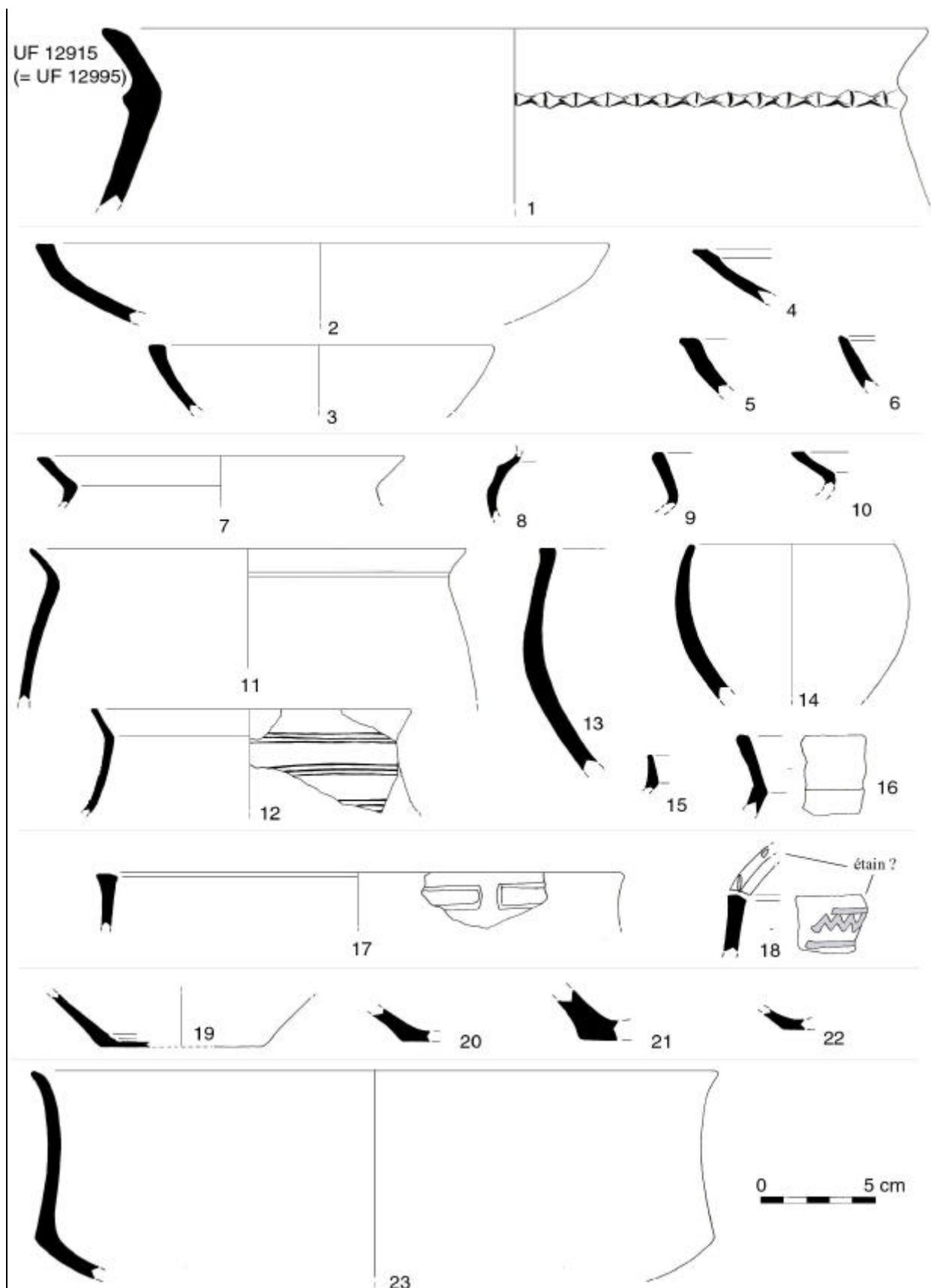
Conclusions

L'étude préalable des céramiques pré-laténiennes du plateau de Corent avait mis en évidence, sur la parcelle 59, l'existence de tessons attribués au Néolithique moyen et final, au Bronze ancien et moyen, à la dernière étape du Bronze final et à la charnière entre la fin du premier âge du Fer ancien et moyen (Gasc, 2003, p. 72, fig. 59).

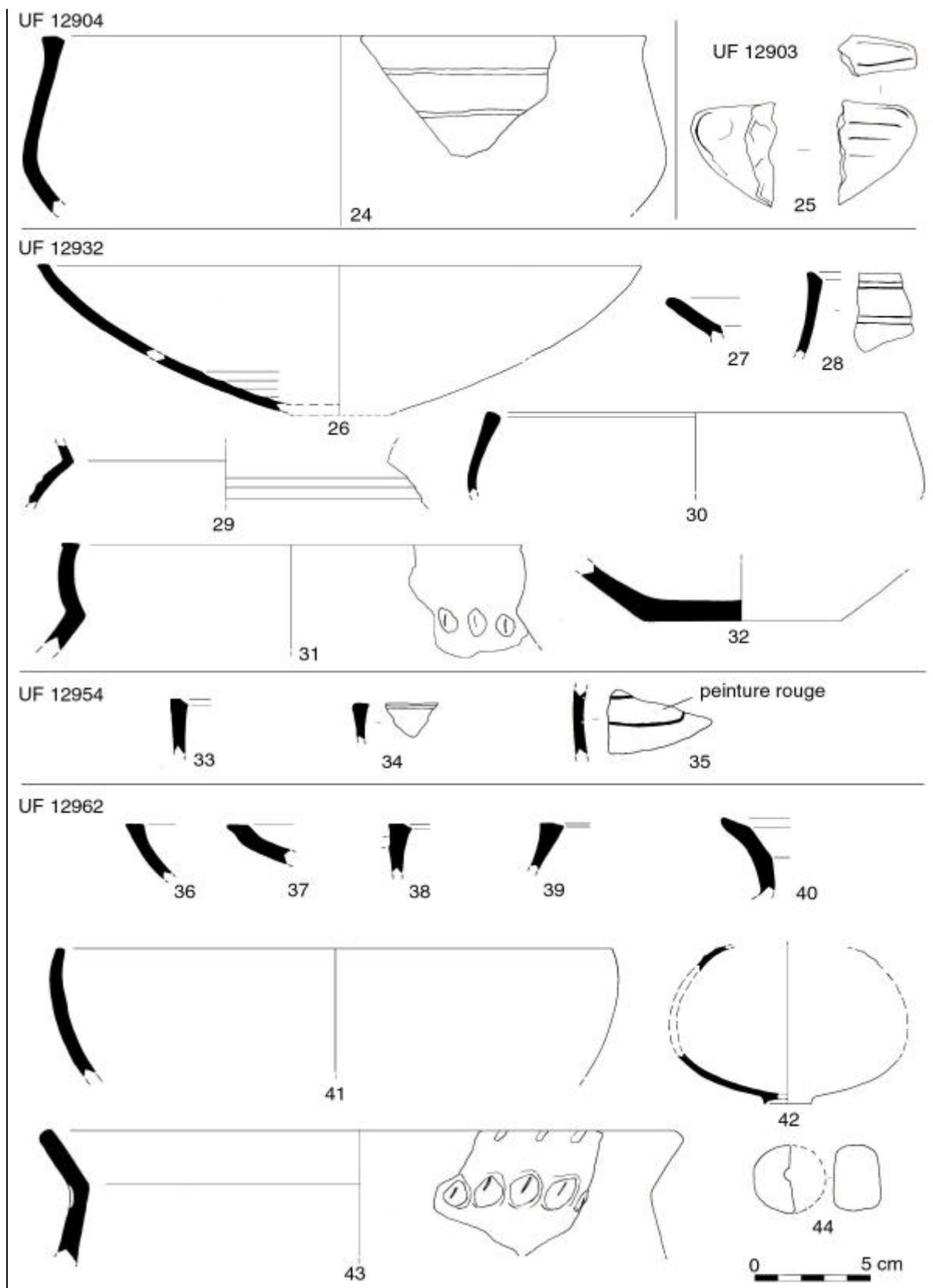
Les fouilles 2003 confirment l'abondance des occupations du plateau, entre le troisième millénaire et la fin du VI^{ème} siècle av. J.-C. Le mobilier le plus abondant est attribué à la fin de l'âge du Bronze final. Cette période était peu représentée précédemment, en raison de l'absence de contextes fiables pour la plupart des tessons pris en compte, et de l'ubiquité de certaines formes et décors entre les deux dernières étapes du Bronze final et, le Bronze final IIIb et le premier âge du Fer ancien.

Tous les éléments en céramique caractéristiques de cette phase se retrouvent sur le plateau : gobelets en « bulbe d'oignon », jatte sans encolure à panse arrondie, décor d'ocelles, moyeu et fragment de roue de char miniature en terre cuite (Gasc, 2003, p. 55 et 58). La campagne 2003 apporte de nouveaux éléments : des pictogrammes et des tessons décorés de lamelles d'étain, qui viennent enrichir le répertoire du Bronze final IIIb de Corent.

La densité des occupations du Bronze final à l'emplacement de la parcelle 59 ne fait aucun doute, même si aucune structure de cette période n'a été mise au jour. Les endroits non exploités jusqu'au substrat restent nombreux et méritent donc d'être fouillés.

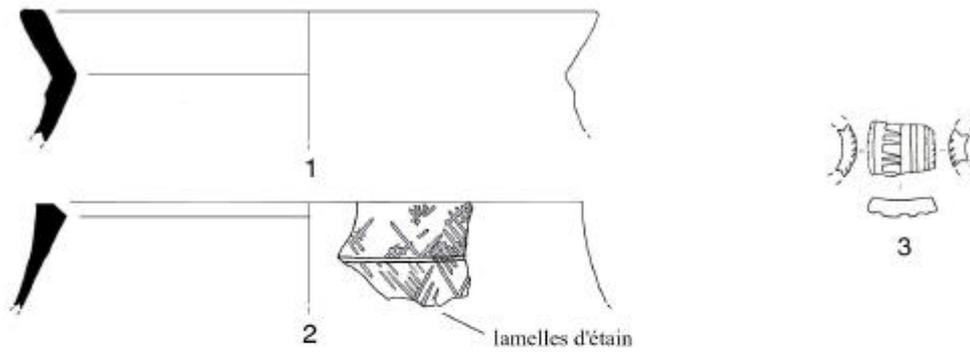


PI. 1a : Corent 2003, secteur SUD, céramique de l'âge du Bronze final et du 1^{er} âge du Fer.
(n° 1 : jarre de stockage ; n° 2 à 6: coupes et coupelles ; n° 7 à 16: gobelets, pots et bols ; n° 17 et 18 : jattes ; n° 19 à 22: fonds plats ; n° 23 : jatte carénée).

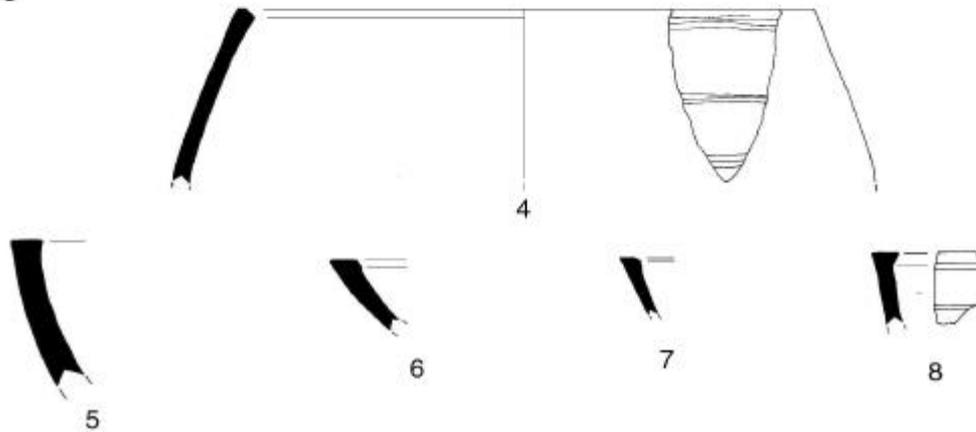


Pl. 1b : Coirent, 2003, secteur SUD, matériel de l'âge du Bronze final. (N° 26, 36 à 38 : coupes et coupelles ; n° 27, 29, 31, 40 à 43 : gobelets, pots et bols ; n° 24, 28, 30, 33, 34 et 39 : jattes ; n° 32 : fond ; n° 25 : fragment de chenet en terre cuite ; n° 44 : fragment de fusaiole).

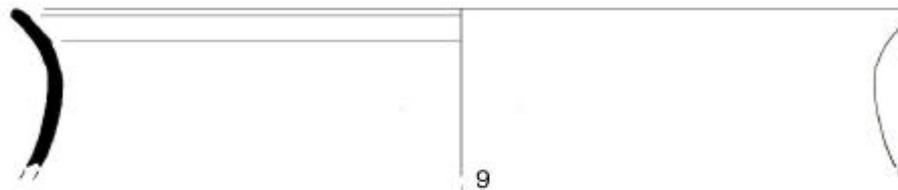
UF 12812



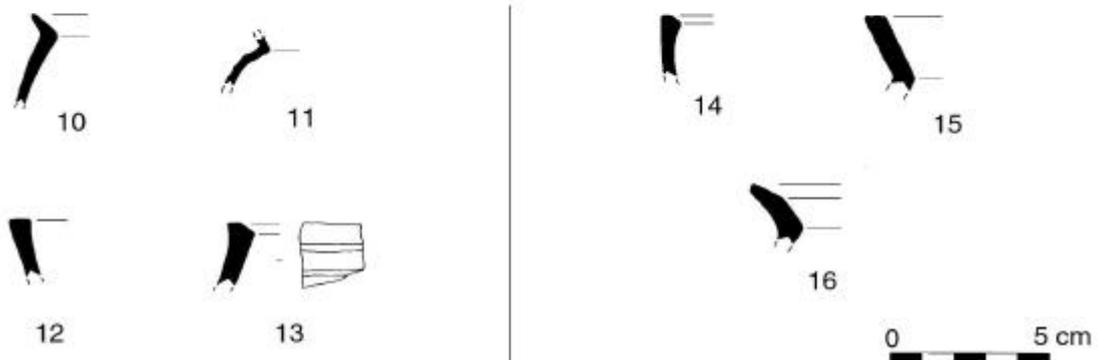
UF 12815



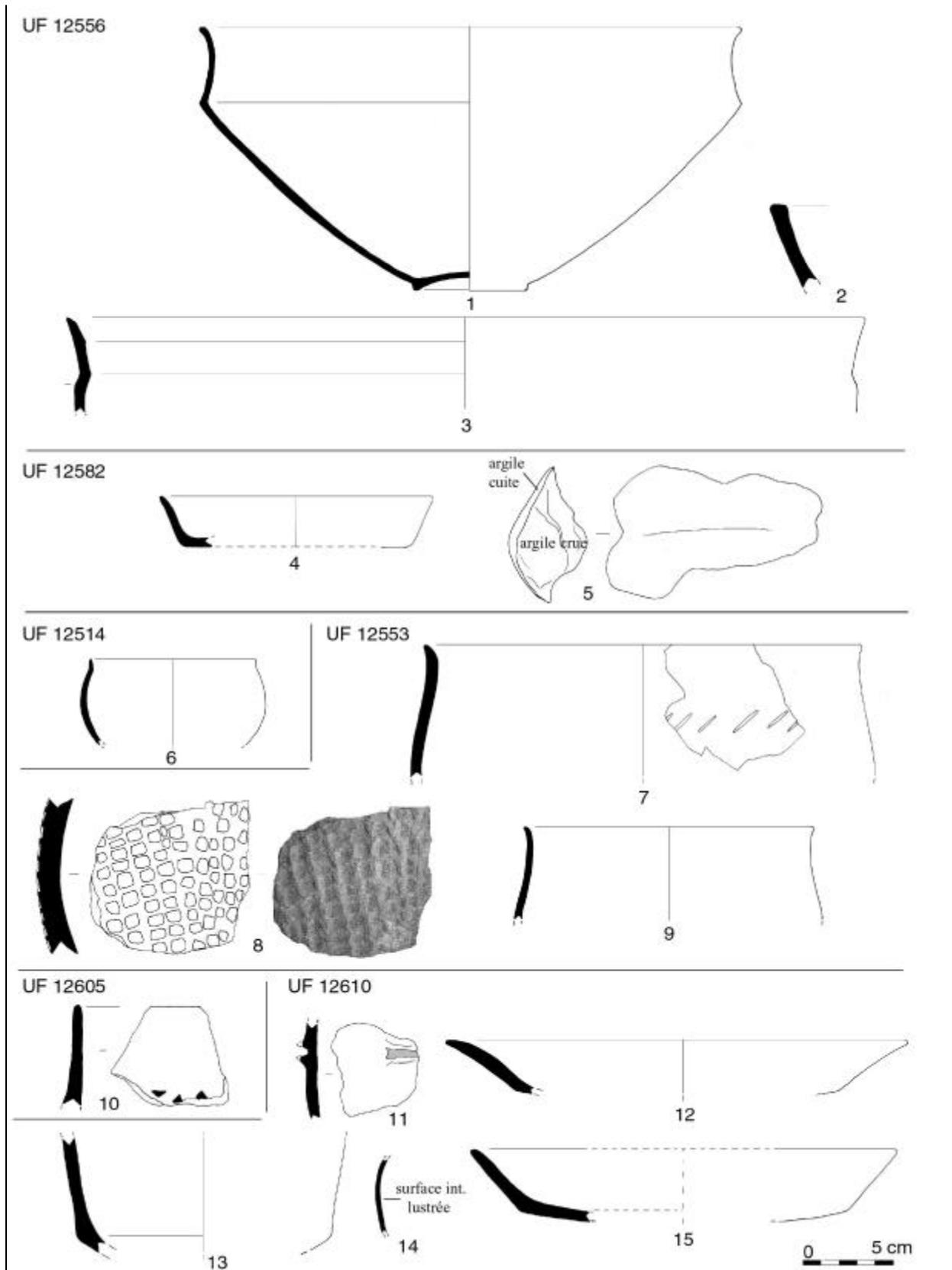
UF 12813 (comblement du fossé périphérique)



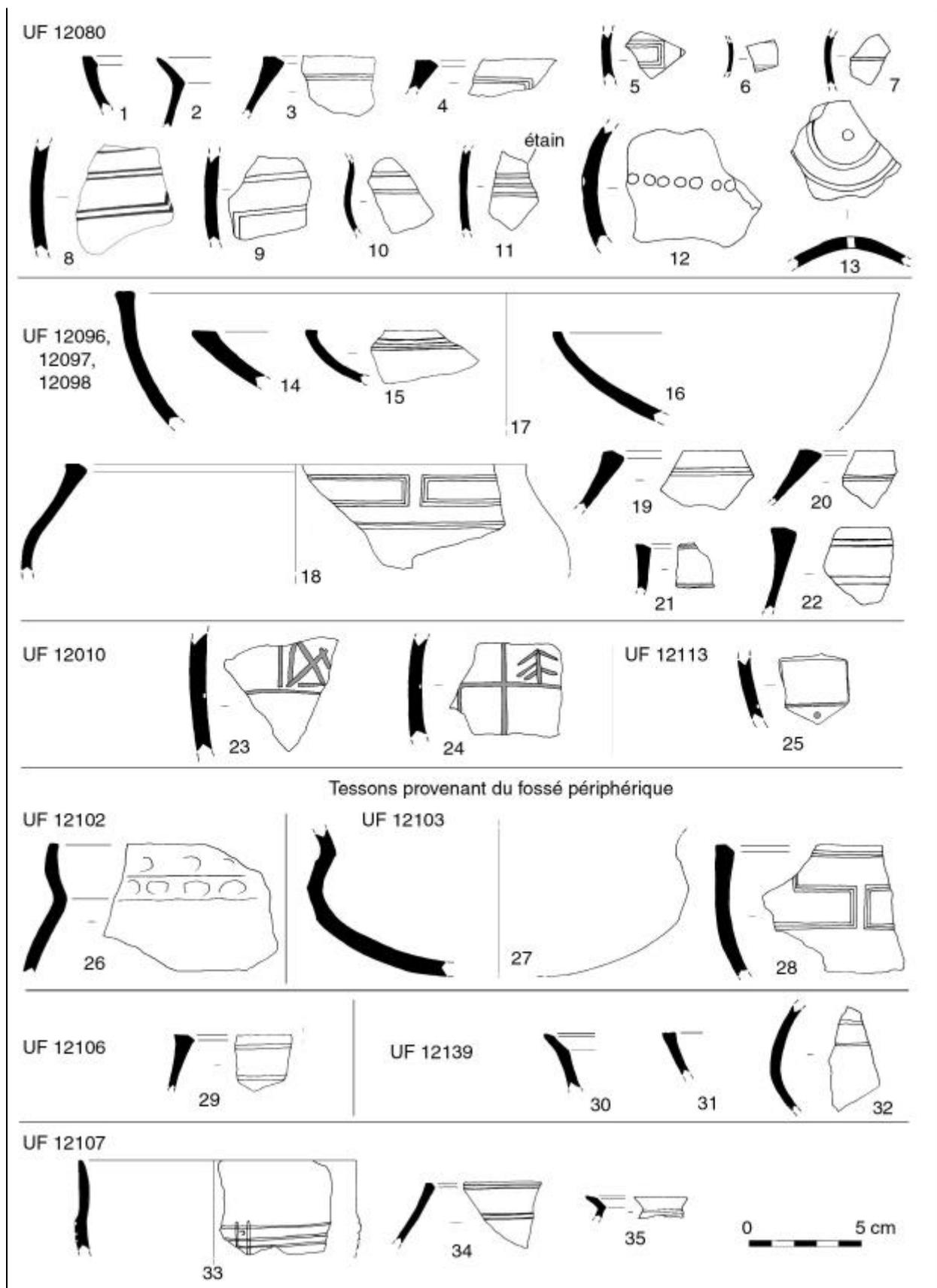
UF 12816 et 12820 (comblement du fossé fossé périphérique)



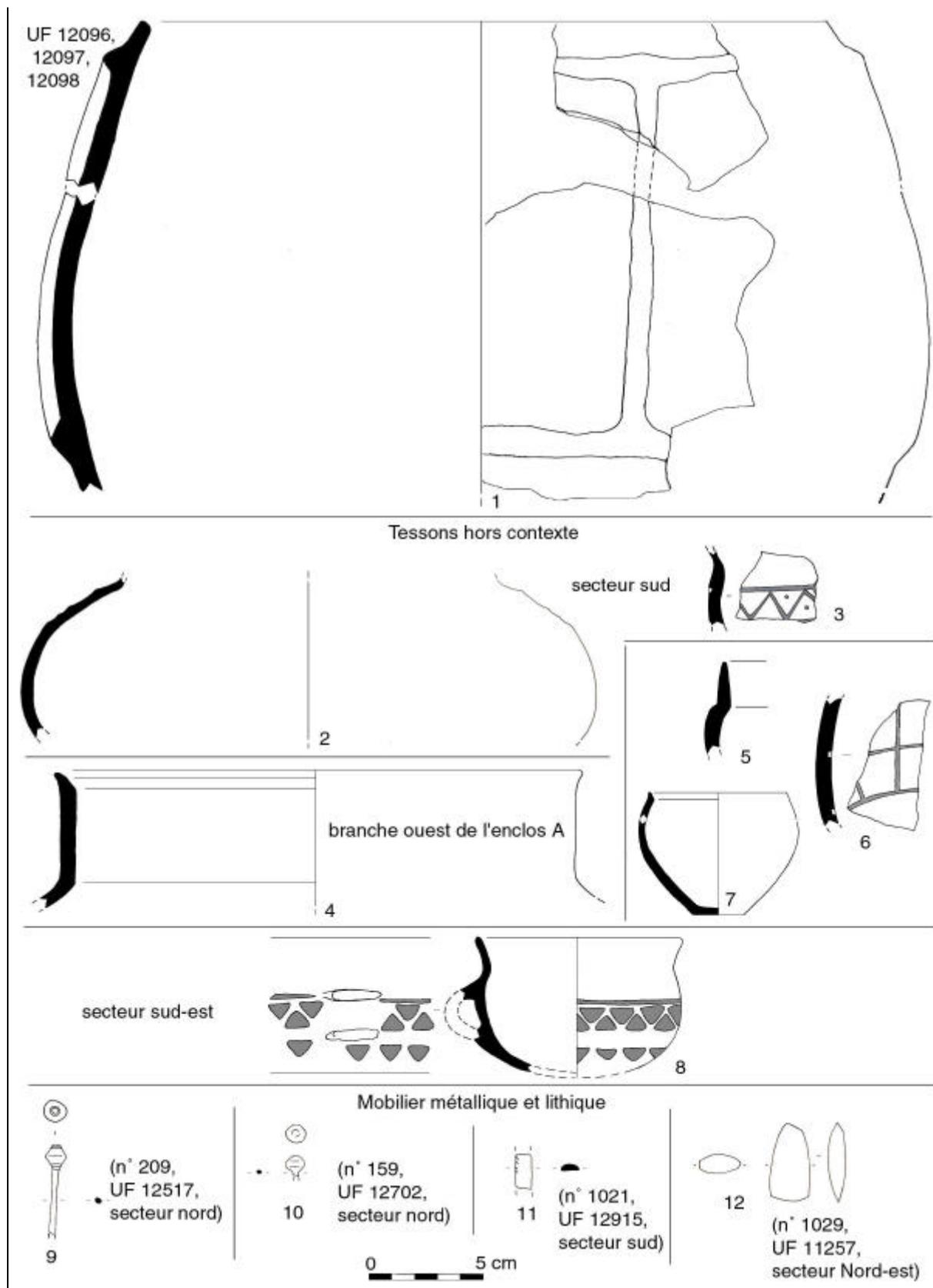
PI. 2 : Coirent, 2003, secteur OUEST, céramique de l'âge du Bronze final (n° 5 à 8, 12: coupes et coupelles ; n° 1, 9 à 11, 14 à 16: gobelets, pots et bols, n° 2, 4 et 13 : jattes ; n° 3 : anse ?).



Pl. 3 : Coirent, 2003, matériel du néolithique (UF 12610), de l'âge du Bronze moyen ? (n° 10), et du 1^{er} âge du Fer. (N° 2 : coupe ; n° 6, 7 et 9 : bol et pots ; n° 1 : jatte carénée ; n° 12, 13 et 15 : écuelles carénées ; n° 3 et 8 : jarres ? n° 10 : cruche ? n° 5 : éléments d'architecture ou de four en argile).



Pl. 4 : Coërent 2003, céramique de l'âge du Bronze moyen (n° 33) et final. (N° 1, 14 à 17, 30 et 31: coupes et coupelles ; n° 2, 26 à 28, 35: gobelets, pots et bols ; n° 3, 4, 18 à 22, 29, 33 et 34: jattes ; n° 13 : fond ombiliqué ? n° 23 à 25: tessons décorés de pictogrammes).



Pl. 5 : Corent, 2003, céramique de l'âge du Bronze ancien (n° 1), céramique hors contexte, mobilier métallique et lithique. (N° 1 : jarre ; n° 2, 4 et 5 : gobelets ; n° 6 : tesson décoré de pictogramme ; n° 8 : tasse ; n° 9 et 10 : fragments d'épingles en bronze ; n° 11 : fragment de bracelet en bronze ; n° 12 : hache polie en quartz).

Synthèse

La campagne 2003 a rempli ses objectifs, en apportant les éléments de validation et d'invalidation des hypothèses proposées lors des deux campagnes précédentes. Elle permet également d'ébaucher les premières synthèses concernant le fonctionnement du sanctuaire et les rites accomplis dans son enceinte. Elle en élargit enfin le champ d'étude, sur un plan tant chronologique – étalement de la durée d'occupation du sanctuaire – que topographique – extension de ses limites au-delà de la parcelle.

Un plan original

Les sondages effectués en différents points de la parcelle permettent de dresser un état plus ou moins définitif du plan du sanctuaire (fig. 27).

La continuité du fossé de péribole, reconstitué en 2002 sur la base de clichés aériens, a été reconnue sur l'ensemble de son tracé : ses branches septentrionale (secteur Ouest), occidentale (sondage Ouest), méridionale (sondage Sud) et orientale (secteur Est) ont été recoupées le long des quatre côtés de la parcelle. Chacune d'entre elles présente un même profil de fossé en « V », pourvu à sa base d'une rigole destinée à l'implantation d'une palissade en bois.

Comme observé en 2002, les branches est et ouest du péribole ne sont pas perpendiculaires à la branche nord, mais forment un angle ouvert d'environ 100°. L'ensemble ainsi restitué dessine un trapèze d'environ 45 m de côté. Seul sa largeur diffère du plan proposé en 2002 : la localisation de la branche occidentale du fossé en repousse les limites une dizaine de mètres plus à l'ouest.

La campagne 2003 confirme l'existence d'un premier état palissadé, repéré sur tout le pourtour du péribole. Les modifications apportées par la fouille 2003 concernent surtout la galerie monumentale qui lui succède, dont il convient de reconsidérer les dimensions et le mode de construction : à l'enfilade de poteaux implantés à l'intérieur du fossé pourrait correspondre une paroi extérieure, de type palissade ou cloison pleine, recoupée sous la branche orientale de la galerie romaine (Sondage Est). Cet élargissement de la galerie permet de trancher définitivement en faveur d'une toiture à deux pans. Sa portée importante, de 6 mètres minimum, nécessitait un soutènement interne : cette fonction convient davantage aux alignements de poteaux implantés sur le bord extérieur et à l'intérieur même du fossé, beaucoup moins massifs. Certains d'entre eux participent peut-être de l'aménagement intérieur de la galerie, dont l'évolution sera synthétisée plus loin.

La principale nouveauté réside dans la mise en évidence, au centre de la branche orientale de l'enclos, d'une interruption du fossé qui coïncide avec une série d'aménagements interprétés comme un système d'entrée : remontée du substrat basaltique en pente douce, remblai de pouzzolane contemporain du creusement du fossé, base de construction sur neuf poteaux faisant face à de gros poteaux porteurs implantés contre la face interne du fossé, signalant la présence d'un porche monumental, d'une passerelle et/ou d'un bastion latéral. Parfaitement centrée sur les deux enclos, cette entrée est orientée à l'est, face au soleil levant, comme sur la plupart des sanctuaires de Gaule préromaine et romaine.

La fouille de cette année invalide, en revanche, l'existence d'une entrée située au centre de la branche nord du péribole, postulée en 2002 sur la base d'une interruption des dépôts qui coïncidait avec la présence de deux poteaux implantés en travers du fossé (Rapport 2002, 19-21). La fouille des niveaux inférieurs a montré que son tracé se prolonge sans interruption notable au-delà des poteaux. Ces derniers correspondent en fait à des structures de soutènement et/ou de cloisonnement interne de la galerie, repérées en d'autres points du fossé.

La fouille 2003 a permis de compléter définitivement le plan des deux bâtiments cultuels (enclos A et B) partiellement dégagés par les campagnes antérieures. La localisation précise de leurs branches occidentales respectives (secteur Ouest, sondage Sud) confirme qu'ils sont parfaitement symétriques. La longueur des bâtiments, en revanche, s'en trouve sensiblement réduite, passant de 12 m à 10 m environ, pour un peu plus de 8 m de large. Ils présentent, de ce fait, un plan d'ensemble à peu près carré, plus conforme à celui des édifices cultuels connus sur les sanctuaires de cette période.

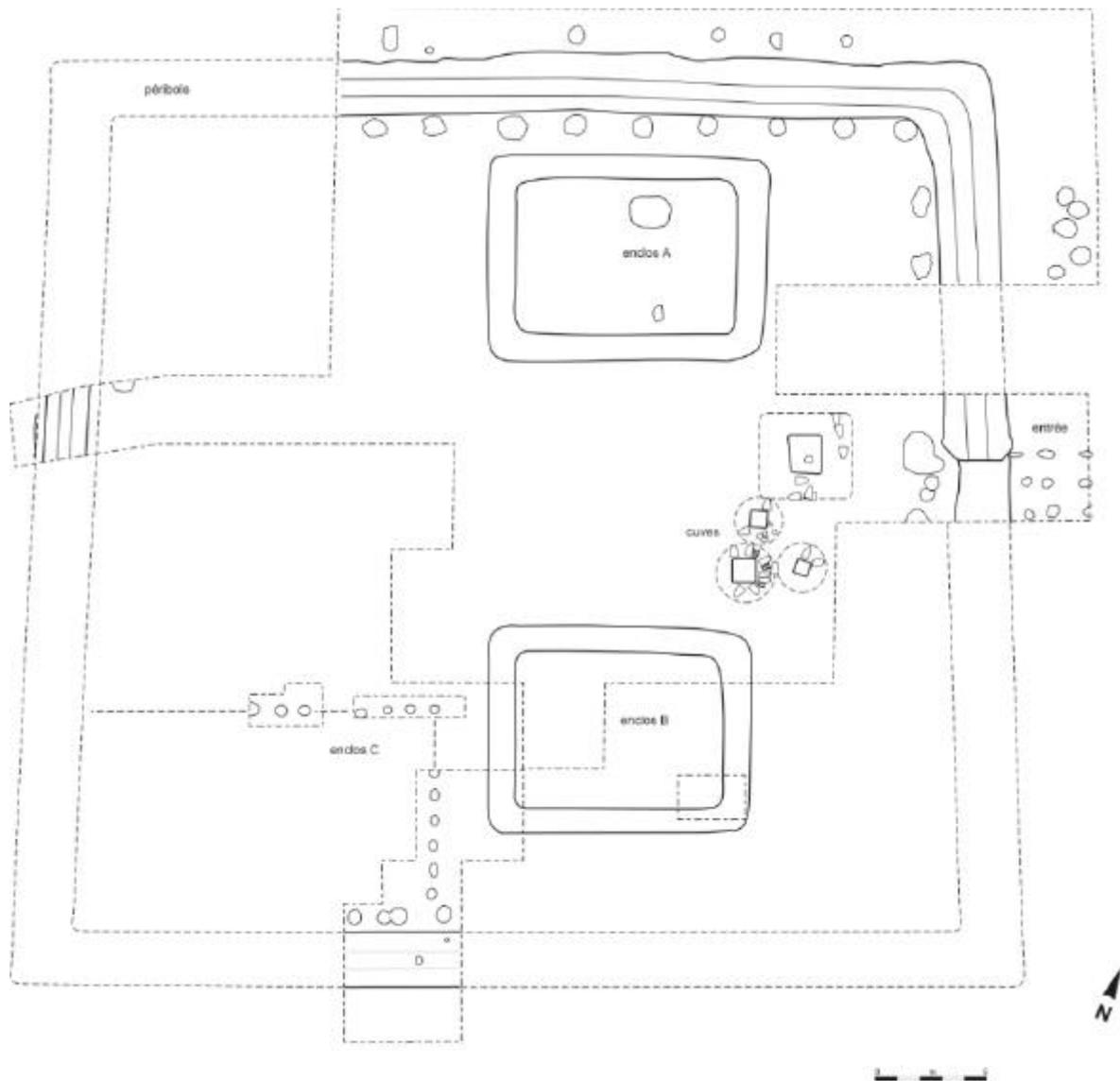


Fig. 27 – Corent 2001-2003 : Plan simplifié du sanctuaire laténien.

L'existence d'une entrée centrée sur la façade nord de l'enclos A se voit également remise en cause par deux observations : d'une part, par la mise en évidence d'interruptions du fossé à d'autres emplacements du fossé ; d'autre part, par la disparition du porche d'entrée restitué en 2001 sur la base de deux poteaux rattachés, depuis, à la gabrie qui succède au péribole.

Du fait de l'élargissement des limites de l'enceinte en direction de l'ouest et du sud, ces deux enclos n'apparaissent plus centrés sur son plan, mais légèrement décalés vers le nord-est. La contiguïté de la façade nord de l'enclos A avec la rangée de poteaux intérieure de la galerie (espacés de moins d'un mètre) continue à poser problème. Elle s'explique peut-être par un décalage chronologique entre ces deux structures, qui reste à mettre en évidence sur la base des études mobilières.

Le décapage du socle basaltique affleurant dans l'angle sud-ouest de l'enclos a révélé l'existence d'une troisième structure d'enclos (enclos C). Son plan et sa fonction ne peuvent être établis avec certitude, du fait de la disparition des couches archéologiques sous l'effet des labours. Sa portée importante et sa position dans l'angle du péribole, plaident plutôt pour une structure ouverte, de type enclos à bétail (?).

La mise en évidence d'une quatrième fosse encadrée de dépôts d'amphores, du même type que celles découvertes en 2002 dans ce secteur : elle s'en distingue, cependant, par sa taille plus importante et sa forme carrée, soulignée par des panses d'amphores disposées le long de ses parois. Cette différence de module s'explique peut-être par sa position centrée sur l'axe de l'entrée, qui la rendait visible de l'extérieur du sanctuaire.

Ainsi restitué, le plan du sanctuaire de Corent autorise des comparaisons plus poussées à l'échelle régionale ou extra-régionale. Ses dimensions importantes et sa régularité le rangent dans la catégorie des « grands » sanctuaires de Gaule septentrionale (Ribemont-sur-Ancre, Mirebeau...), dédiés à des cérémonies organisées à l'échelle du territoire ou de la Cité. Son prolongement à l'extérieur de la parcelle, confirmé cette année par les clichés aériens (voir chapitre suivant), vient conforter ce rapprochement : comme celui de Ribemont-sur-Ancre, l'enclos de Corent ne représente que le noyau d'un ensemble cultuel qui s'étendait sur plusieurs hectares, à la mesure de rassemblements impliquant l'ensemble du peuple arverne.

Avec ses deux bâtiments géminés inscrits dans une enceinte de forme trapézoïdale, il s'en distingue néanmoins par son plan original, sans équivalent dans le paysage religieux de la fin de l'âge du Fer. Les similitudes qu'il présente avec celui du sanctuaire de Gergovie, édifié quelques décennies plus tard, ont déjà été soulignées (Rapport 2002, 54). On peut s'interroger dans quelle mesure ce schéma, adopté par d'autres sanctuaires de Centre-Gaule, n'est pas issu d'une tradition locale antérieure à la conquête romaine, qui se répandra plus largement au Haut-Empire.

Une évolution complexe

La logique apparente du plan synthétisé sur la fig. 27 ne doit pas faire oublier que tous ses aménagements ne sont pas forcément contemporains. La fouille stratigraphique affinée des fossés d'enclos, couplée aux études de mobilier en cours permettra, à terme, d'en proposer un phasage cohérent. Le dégagement de la branche nord du Péribole permet d'esquisser les principales étapes de cette évolution :

La première voit le creusement du fossé et l'implantation simultanée d'une palissade en rondins de bois, calée à l'aide de terres d'excavation chargées de mobiliers issus des occupations antérieures. L'entrée du sanctuaire, signalée par une interruption du creusement au centre de la branche orientale, semble avoir été prévue dès l'origine (**phase I**).

Le fossé reçoit, par la suite, des dépôts alignés sur la face extérieure de la palissade, constitués durant la seconde moitié du II^e siècle avant notre ère (**phase II**). De la même époque date peut-être l'édification des deux bâtiments enclos A et B, qui comprenaient une part de mobiliers datables du II^e s. av. J.-C. (fibules de Nauheim, jatte d'Aulnat).

A une date qui reste à préciser, cette palissade est démantelée pour faire place à de nouveaux aménagements. Après arrachage des pieux de bois, le fossé continue de fonctionner comme une structure ouverte qui reçoit des dépôts d'offrandes, parmi lesquels une patte de cheval en connexion disposée en travers du fossé (**phase IIIa**).

Ces dépôts gagnent progressivement en densité, jusqu'à former une véritable accumulation d'ossements et de tessons, qui occupent presque toute la surface du fossé. Ils ne s'interrompent qu'à hauteur de la façade nord de l'enclos A, pour faire place à une série d'aménagements cloisonnés : trois à quatre « cellules » pavées d'amphores et dotées chacune d'un foyer, interprétées dès 2001 comme des installations culinaires (**phase IIIb**).

A cet horizon, étalé sur une longue période comprise entre la fin du II^e et le milieu du I^{er} s. av. J.-C., se rattache l'édification de la galerie monumentale construite à cheval sur le fossé. Comme il est difficile d'imaginer que le sanctuaire soit resté longtemps dépourvu de limite, on admettra qu'elle succède directement à l'arrachage de la palissade – sauf à supposer que les cellules aient fonctionné un temps comme structures indépendantes, avant d'être intégrées à la galerie.

Le comblement du fossé à l'époque romaine précède ou accompagne le remplacement de la galerie en bois par une colonnade en pierre (**phase IV**). Cette dernière, qui constitue le premier aménagement en dur du sanctuaire, est vraisemblablement contemporaine du petit *fanum* édifié à l'emplacement de l'enclos A, réfection des cuves libatoires situées au centre du sanctuaire, dont les dépôts d'amphores périphériques sont remplacés par des empièvements et des dalles calcaires.

L'évolution du péribole à l'époque romaine, de la colonnade à la galerie monumentale maçonnée, qui se précise au fil des campagnes, sera abordée dans un rapport ultérieur. Pour mémoire, sa chronologie s'étale du règne d'Auguste jusqu'à la fin du III^e siècle de notre ère : peu avant son abandon, elle fait encore l'objet de travaux de réaménagements, attestés par la découverte d'un tesson de sigillée tardive inclus dans la maçonnerie d'un des murs de la galerie..

Une fondation au III^e siècle ?

La fouille des premiers dépôts de comblement situés à la base de la branche septentrionale du fossé de péribole a livré des mobiliers de typologie très ancienne, propres à remettre radicalement en cause la chronologie du sanctuaire admise jusqu'à présent: en particulier, un fragment de fourreau d'épée en fer de typologie ancienne, à bouterolle pincée (fig. 28). Selon la typologie établie par Th. Lejars à partir des fourreaux du sanctuaire de Gournay-sur-Aronde, elle semble attribuable aux faciès de La Tène LTC1 (III^e s. av. J.-C.). Cet élément n'est pas isolé, puisque plusieurs céramiques retrouvées dans les mêmes contextes datent également de la période de transition LT B2-LT C1 (voir annexe 2).

Ces éléments parfaitement stratifiés amènent à reconsidérer date d'implantation du sanctuaire. Leur présence dans les premiers niveaux de comblement du fossé a, logiquement, valeur de *terminus ante quem*. Il peut certes s'agir d'éléments résiduels, arrachés à des occupations plus anciennes, entraînés dans les remblais d'implantation de la palissade [12606,12607], ou encore, d'une fosse ou d'une sépulture isolée, recoupée par le creusement du fossé. A cette hypothèse s'oppose, néanmoins, le bon degré de remontage des vases, tout comme la présence du fourreau d'épée, élément peu commun qui fait écho aux armes déjà retrouvées sur le sanctuaire: d'autres fragments de fourreaux, de typologie plus récente (La Tène finale), figuraient au même emplacement, au sommet du fossé et à ses abords (fig. 15). La coïncidence est troublante, dans un lieu dédié par nature au dépôt d'armement.

Ces indices sont, en l'état actuel des recherches, trop isolés pour pouvoir affirmer avec certitude que le sanctuaire a été fondé dès le III^e siècle. Ils constituent, quoi qu'il en soit, une donnée inédite concernant l'occupation du plateau. Ils s'ajoutent par ailleurs à une série de mobiliers de plus en plus fournie, propre à établir la transition avec les faciès de La Tène finale: fibules en fer à large ressort et corde externe de schéma La Tène C, bracelets à section côtelée en verre bleu ou transparent, de même époque, tessons de Campanienne A de typologie très archaïque, de jattes d'Aulnat ou de céramique peinte à décors zoomorphes (?), longtemps considérés comme «résiduels». Leur présence de plus en plus encombrante nous avait déjà incités à reculer la datation du sanctuaire dans le troisième quart du II^e s. av. J.-C. (Rapport 2001, 58).

L'hypothèse d'une fondation du sanctuaire dès La Tène C s'accorderait avec la période de fréquentation des grands sanctuaires de Gaule Belgique, dont Corent constitue le second exemple en dehors du *Belgium*, après celui de Mirebeau en Bourgogne. La fondation d'un lieu de culte précédant celle de l'oppidum, ou marquant précisément son implantation, correspond à un schéma de mieux en mieux attesté¹. L'existence d'un sanctuaire précédant l'occupation du plateau de Corent expliquerait, en particulier, l'ancienneté du mobilier qu'il livre en comparaison de celui recueilli en prospection sur l'ensemble du plateau, majoritairement daté du I^{er} siècle avant notre ère. La poursuite des fouilles et un réexamen du mobilier issu des campagnes antérieures permettront sans doute de trancher.



Fig. 28 – Bouterolle de fourreau d'épée datée de La Tène C1, déposée à la base du fossé de péribole, dans les niveaux antérieurs à l'arrachage de la palissade.

¹ Hypothèse développée par S. Fichtl, lors d'une communication inédite au colloque AFEAF de Clermont-Ferrand en juin 2003.

Des chevaux et des Hommes

Un autre argument en faveur d'une fondation contemporaine des grands sanctuaires de Gaule septentrionale est apporté par la fouille 2003 : à savoir la découverte, dans la branche septentrionale du fossé du péribole, d'ossements de chevaux et de crânes humains associés dans un même secteur du sanctuaire.

Du cheval a été retrouvé une patte en connexion anatomique, dont l'interprétation soulève quelques difficultés. Il a été établi, sur les sanctuaires de Gaule septentrionale, que les chevaux ne participaient pas aux consommations carnées dans le domaine sacré. Il faut pourtant signaler, à Corent, la présence de traces de découpes sur certains membres de chevaux. Un tibia de cheval isolé découvert dans la branche orientale du péribole, au niveau de l'entrée (fig. 30), comporte la trace très nette d'un coup porté sur la partie proximale. Elle témoigne d'un coup violent, asséné puissamment selon un angle d'environ 45°, vraisemblablement dans l'intention de sectionner le membre au niveau du grasset. Ce geste évoque celui pratiqué dans les activités bouchères pour le débitage des carcasses. L'interprétation de cet os isolé reste fragile, d'autant qu'il ne comporte aucune autre trace.

Aucune trace similaire n'a été relevée sur le membre issu du fossé nord. L'absence du squelette complet rapproche cette découverte des dépôts partiels de crânes ou de membres de bœufs, de porcs, de moutons ou de chiens effectués en d'autres points du sanctuaire. Il n'occupe pas moins une place particulière au sein des manipulations liées au culte : la préservation des relations articulaires, qui s'oppose à une consommation, interdit d'y voir un vestige de banquet. Il s'agit plus probablement d'une offrande animale, au sens premier du terme, précédée ou non d'un sacrifice et vouée à une décomposition à l'air libre. Le dépôt d'ensembles anatomiques de chevaux, consommés ou non, est attesté dans des contextes analogues à celui de Corent: par exemple, parmi les restes de porcs du fossé aval du Verbe Incarné à Lyon (Poux et Savay-Guerraz 2003, 105).

L'hypothèse sacrificielle s'accorde également avec la découverte de plusieurs fragments de calottes crâniennes humaines, concentrés dans le même secteur : plus ou moins complets, dispersés aux abords d'un foyer culinaire aménagé sur une sole de tessons d'amphores, ils étaient mêlés à des restes culinaires et à divers objets métalliques, dont plusieurs fragments d'épées et deux couteaux en fer (fig. 15 et 33). Leur étude en cours ne permet d'avancer aucune conclusion, quant à l'origine des crânes, au statut des individus et aux conditions de leur décès : sépultures, exposition des crânes liés à des pratiques guerrières ou au culte des ancêtres, sacrifices humains, exécution de condamnés de droit commun ? Ils viennent s'ajouter aux fragments déjà mis au jour au nord du péribole (Guichard et Dunkley 1993 : demi-facial féminin, associé à des pièces de boucliers en fer mutilées) et parmi les amas d'amphores fouillés au centre du sanctuaire (Poux 2003b : pariétal complet).



Fig. 29 – Dépôts d'os de cheval et de fragments de crânes humains accumulés dans le fossé nord du péribole, après arrachage de la palissade.

Deux nouveaux fragments de plus petite taille ont également été retrouvés cette année, dans le comblement de la grande « fosse à amphores » carrée située face à l'entrée: détail intéressant, l'un de ces fragments comporte une trace très nette de perforation, qui renvoie peut-être à une pratique d'exposition des crânes bien attestée sur les sanctuaires de cette période (Brunaux et al. 1985). Cette hypothèse s'accorde avec l'existence, mise en évidence cette année, d'une structure sur poteaux destinée à protéger les cuves.

Quelle que soit leur signification, ces manipulations d'ossements témoignent de la valeur assignée aux crânes dans l'espace du sanctuaire, plus singulièrement, autour de ces cavités interprétées comme des cuves libatoires. Il est possible qu'elles entretiennent un lien avec le vin déversé dans les cuves : le lavage des os du défunt dans du vin correspond, en effet, à une pratique funéraire bien attestée en milieu celtique (Metzler et al. 1991). Elles confortent l'hypothèse de libations effectuées en l'honneur de divinités chtoniennes, généralement liées au culte des ancêtres (Poux 2003a).

Sur un plan plus général, la découverte d'os humains en quantités de moins en moins négligeables représente une nouvelle donnée à prendre en compte. Celle de crânes associés à des fragments d'épées et de fourreaux est conforme aux pratiques qui caractérisent les sanctuaires belges de Gaule septentrionale. Elle est d'autant plus significative qu'aucune autre partie du squelette n'a été identifiée jusqu'à présent. Sans forcément opérer une analogie directe, il est intéressant d'observer que ces critères de sélection répondent à ceux adoptés pour les restes animaux.

Le regroupement de l'homme et du cheval dans un même secteur du fossé n'est sans doute pas fortuit : cette association est fréquemment attestée sur les sanctuaires de Gaule septentrionale – par exemple à Gournay-sur-Aronde (Brunaux et al. 1985) ou à Acy-Romance (Lambot et Méniel 2001, 101). Il permet, accessoirement, de porter un nouveau regard sur les fameuses « fosses aux chevaux et aux cavaliers » découvertes en 2002 au lieu-dit « Le Cendre », au pied du rempart de Gondole, à moins de 4 km à vol d'oiseau du sanctuaire de Corent (fouille INRAP, U. Cabezuelo). L'absence de contexte et la large fourchette de datation fournie par les analyses C_{14} laissaient planer un doute sur leur appartenance au cercle des pratiques religieuses, funéraires ou militaires attestées dans cette région de la Gaule. Bien que plus fragmentaires, les découvertes de Corent prouvent que des rites mettant en jeu la manipulation des restes équins et humains avaient bien cours en territoire arverne, sur un site dont la vocation culturelle ne fait aucun doute.



Fig. 30 – Humérus de cheval comportant des traces de découpe, déposé à l'entrée du péribole.

L'atelier monétaire

Le sommet du fossé de péribole a livré plusieurs indices convergents, attestant la fabrication sur place de monnaies gauloises en bronze et en argent. Cet artisanat, qui produit des vestiges fugaces, se réduit généralement à l'état de traces (Villeneuve-Saint-Germain, Titelberg, Saumeray « Le Bas des Touches »...). Le seul atelier de frappe localisé précisément a été découvert dans les années 1960, dans l'actuelle république Tchèque (Gruel 1989).

L'existence d'un atelier monétaire lié au sanctuaire de Corent est soupçonnée depuis longtemps par les numismates, qui lui attribuent une majorité des monnayages arvernes émis avant la Conquête (Malacher et Collis 1992). Les découvertes de cette année permettent de le localiser plus précisément dans l'enceinte même du sanctuaire, au centre de la branche orientale du péribole, à hauteur de l'entrée (fig. 31).

Les niveaux situés au sommet du fossé se caractérisent par une surabondance de monnaies, propre à ce secteur du site. Un premier indice réside dans la présence de plusieurs monnaies inachevées ou « ratées » (flans non frappés, jets de coulée, frappes excentrées, découpes malhabiles). Ces défauts propres aux pièces issues de ce secteur les distinguent des autres monnaies recueillies dans l'enceinte du sanctuaire (plus de 500, au total).

Cette hypothèse est confortée par leur association avec des petits outils en fer utilisés pour le travail du métal – petit burin ou ciseau, ainsi qu'une lime. Plus exceptionnelle encore, une balance en bronze a été retrouvée intacte, avec son fléau et ses deux plateaux (fig. 16). Instrument de précision utilisé pour l'orfèvrerie ou la production monétaire, elle était environnée de nombreuses pastilles en plomb, qui ont pu servir de poids ou de matière première, pour la fusion des alliages.

La précédente campagne avait mis au jour, à une dizaine de mètres plus au nord, un petit cylindre en fer identique aux trois coins monétaires anciennement recueillis dans les parcelles attenantes au sanctuaire (Malacher 1987).

L'objet, en attente de restauration, était associé à une pastille métallique coulée: la présence d'alvéoles à la surface du métal permet de l'interpréter comme un fragment de lingot ou un fond de creuset résultant du traitement du minerai. Les résultats d'analyses par activation aux neutrons rapides de cyclotron réalisées par S. Nieto (doctorante au Centre de recherche Ernest-Babelon, CNRS, Orléans) ont révélé que cette pastille est composée principalement d'argent à 67,3 %, de cuivre à 10,9 %, mais également d'or à 20,8 %. Même si sa teneur en or est supérieure, ce type d'alliage évoque la composition très particulière de certaines monnaies d'argent arvernes, dont les analyses avaient révélé la présence de teneurs en or élevées comprises entre 5 % et 10 %. L'hypothèse selon laquelle cette pastille était destinée à la fabrication de monnaies est donc hautement probable. Des analyses isotopiques du plomb devraient être entreprises, afin d'essayer de déterminer si le minerai utilisé peut avoir la même origine que celui utilisé pour les monnaies.

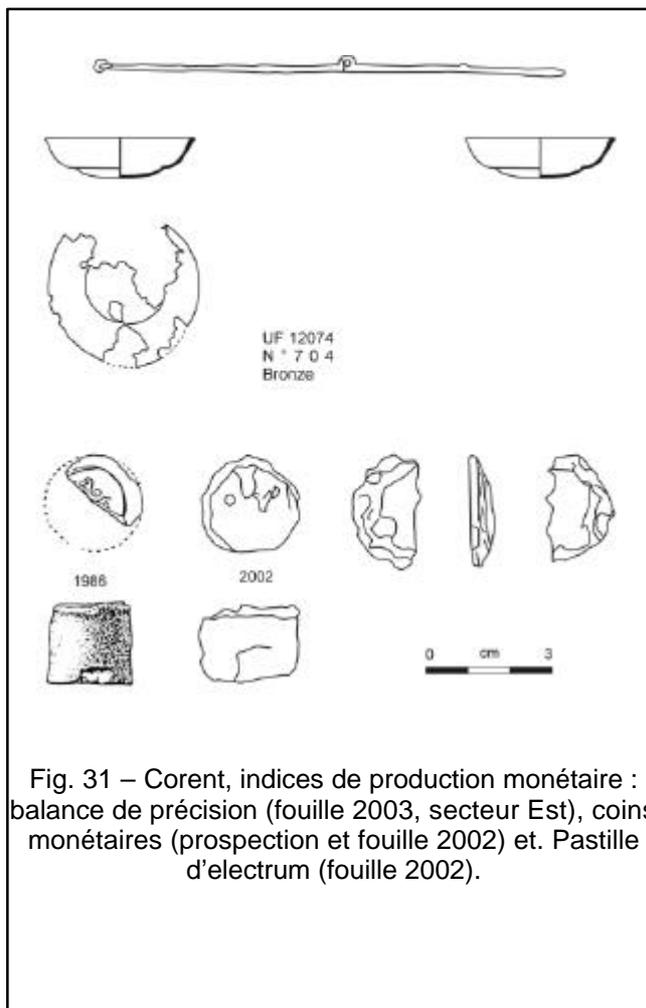


Fig. 31 – Corent, indices de production monétaire : balance de précision (fouille 2003, secteur Est), coins monétaires (prospection et fouille 2002) et. Pastille d'electrum (fouille 2002).

Du sacrifice au banquet

La poursuite des fouilles, couplée à l'analyse en continu de la faune et des céramiques, permet d'appréhender avec davantage de précision la chaîne opératoire présidant au choix, à la préparation, à la consommation des animaux et des boissons consommés dans l'enceinte du sanctuaire.

Les fouilles menées de 2001 à 2003 ont permis de recueillir plus de **85 000 ossements animaux**, totalisant plus de 554 kilos de faune. Elles ont révélé que ce mobilier était loin de se répartir de manière homogène sur l'ensemble du site :

Les fossés des deux bâtiments principaux (enclos A et B) livrent des restes peu conformes à une consommation carnée de qualité : crânes, mandibules et membres de moutons et de chèvres, pour l'essentiel, rejets de boucherie abandonnés sur place après l'abattage et la découpe des animaux. L'enclos A se distingue par une véritable accumulation de dépôts de crânes de moutons, de chèvres ou de chiens, associés à d'autres rejets impropres à la consommation, comme les membres et les mandibules. L'enclos B le complète symétriquement, avec une majorité de mâchoires de moutons.

La faune recueillie dans les fossés du péribole et les trous de poteau de la galerie correspondent bien, en revanche, à un faciès de consommation, tant du point de vue des espèces représentées que des morceaux choisis : si les ovicaprinés restent bien présents, la part du porc et du bœuf y est beaucoup plus importante, de même que la présence du chien. La sélection des restes y apparaît fondée sur d'autres critères : cuisses, épaules et gigots, parties charnues comportant de nombreuses traces de découpe liées à la consommation de la viande.

Deux aires distinctes se dessinent au fil des fouilles : au centre du sanctuaire, des rejets de boucherie régis par des normes rituelles précises, ne mettant en jeu qu'une quantité restreinte de pièces ; aux abords du péribole, des pièces en plus grand nombre et de meilleure qualité, consommées et abandonnées sur place. Il n'est pas possible, en l'état actuel des recherches, d'établir avec certitude si ces écarts doivent être interprétés en termes chronologiques et/ou fonctionnels. Ils semblent néanmoins se maintenir de manière relativement constante sur toute la durée d'occupation du sanctuaire, confirmant une hypothèse émise dès la reprise des fouilles : si l'abattage et la découpe des animaux avaient lieu dans les deux enclos inscrits au cœur de l'espace sacré, leur consommation s'effectuait plutôt en périphérie, sous la galerie ou à ses abords.

La campagne 2003 conforte la principale spécificité de la faune de Corent, qui tient à la sélection des espèces consommées : des moutons, pour l'essentiel, viande de moindre qualité qui traduit sans doute moins une préférence alimentaire qu'une norme culturelle (fig. 32). Elle révèle, néanmoins, une présence non négligeable d'autres espèces comme le chien (fig. 33), le bœuf, le poisson et peut-être même, le cheval – si l'on se fie aux traces de découpe relevées sur un fragment de tibia. Le tri minutieux des parties constitutives de l'animal (crânes, mandibules, tronc et membres) et leur dépôt dissocié soulignent la dimension sacrée d'une consommation inscrite dans un cadre culturel, délimité par le téménos.



Fig. 32 – Secteur Ouest : crânes de moutons déposés dans la branche ouest de l'enclos A.



Fig. 33 – Secteur Ouest : crâne de chien déposé dans la branche nord du péribole.

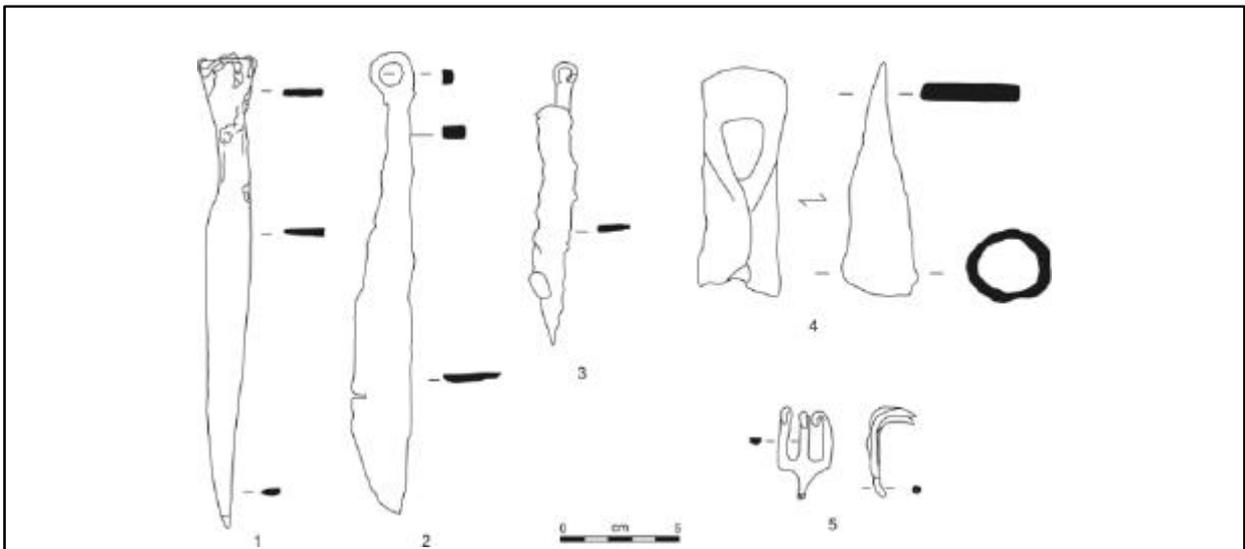
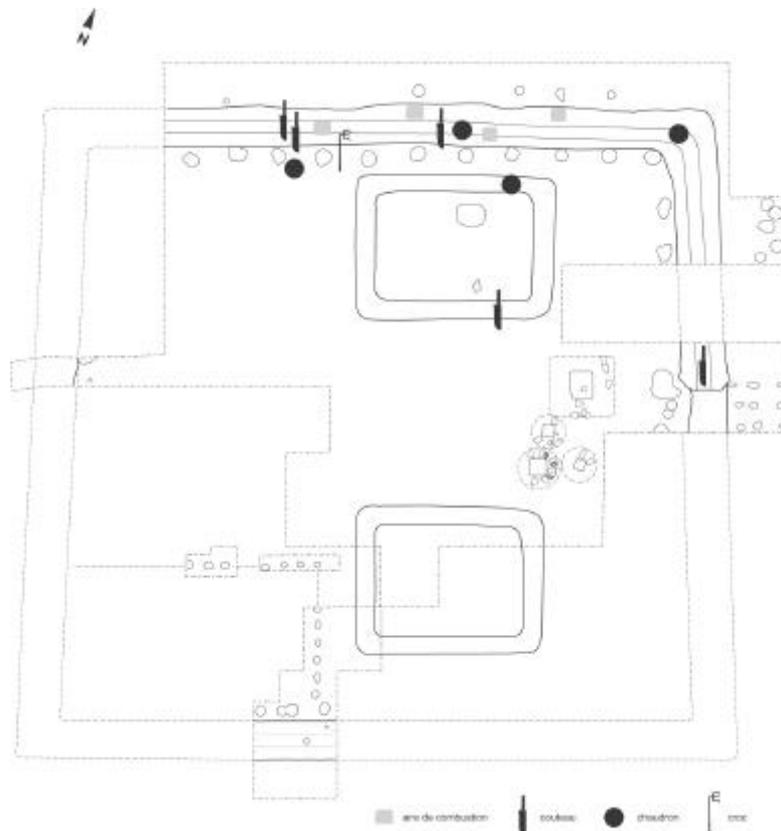


Fig. 34 – Ustensiles liés à la découpe et à la consommation des animaux (couteaux, hache et croc à viande en fer, fouille 2003) et carte de répartition des ustensiles découverts entre 1993 et 2003.



A l'instar du sacrifice gréco-romain, la mise à mort de l'animal et sa consommation y sont perçues une forme de partage entre les Divinités et les Hommes : aux premiers les bas-morceaux, crânes, membres et autres parties pauvres en viande, abandonnés sur place, accumulés ou enfouis au pied des parois, exposés en hauteur pour y être symboliquement « dévorés » par la terre et les éléments climatiques ; aux seconds les parties les plus charnues, gigots, jambons, côtes et épaules, consommées par les participants conviés au festin.

L'étude des vestiges conjuguée à celles d'autres catégories de mobilier (céramique et métallique, notamment) permet de restituer les différentes étapes de ce cérémoniel.

L'origine et le statut des animaux sont difficiles à établir – apport individuel ou collectif, élevé sur place ou prélevé dans la campagne environnante ? La prédominance des moutons, des chèvres et du porc, sur les grands animaux n'est pas sans signification. Depuis le Néolithique, le petit bétail constitue la matière première du festin (Dietler et Hayden 2001, 49) : à la différence de grands animaux comme les bœufs, il permet à chacun d'apporter sa contribution sous une forme aisément quantifiable, divisible ou monnayable. Les opérations comptables nécessaires au recensement ou à l'achat des animaux introduits dans le sanctuaire ont peut-être laissé une trace concrète, à travers les concentrations de monnaies et de jetons céramiques mises en évidence à proximité de l'entrée.

Il est probable qu'il y séjournaient quelques jours avant leur mise à mort, dans une structure enclose prévue à cet effet. Un enclos à bétail, du type de celui mis en évidence dans l'angle nord du sanctuaire de Gournay-sur-Aronde, a peut-être été localisé dans l'angle sud-ouest du péribole (enclos C). Cette vocation, qui ne laisse par définition aucune trace, peut lui être attribuée à défaut d'autres fonctions clairement identifiables. Sa capacité supérieure à 200 m² permettait, quoi qu'il en soit, d'accueillir simultanément plusieurs dizaines de têtes de bétail.

Le jour venu, à une date vraisemblablement fixée à l'avance, une partie d'entre elles était prélevée et conduite sur le lieu du sacrifice. On a déjà proposé d'identifier le premier bâtiment (enclos A) au lieu de mise à mort et de découpe des animaux, en raison du nombre de rejets de boucherie accumulés dans ses fossés (Poux et al. 2002, pp. 103-104). La découverte, à ses abords immédiats, de plusieurs couteaux en fer et d'une hache qui a pu servir à l'abattage des animaux appuie cette hypothèse.

La conservation et l'exposition des crânes d'animaux consommés au festin trouve de nombreux parallèles dans la documentation archéologique et ethnographique (Lambot et Méniel 2001, 29-32, 101). Elle s'illustre, à Corent, dans l'élargissement du trou occipital pratiqué sur la plupart des crânes de moutons, qui visait peut-être à faciliter leur accrochage à la charpente et aux parois du bâtiment. Le même comportement explique sans doute la présence de centaines de mandibules dans les fossés de l'enclos B, exempts de tout autre vestige de boucherie ou de consommation : aujourd'hui encore, en Afrique ou en Asie du sud-est, des guirlandes de mandibules ornent certains bâtiments servant de cadre aux sacrifices et aux festins communautaires (Dietler et Hayden 2001, 56 fig. 2.7 ; Müller et Henning 1999, 190-191).

La cuisson des aliments s'effectuait à l'extérieur des bâtiments, dont le sol était exempt de toute trace de combustion. Des traces de cuisson ont, en revanche, été relevées sur les dents et l'extrémité de certains membres (talus) de suidés issus du fossé de péribole. Ces opérations ont pu s'effectuer sous la galerie édifiée le long de la branche nord du péribole, en face de l'enclos A : elle inclut plusieurs « cellules » pavées d'amphores et pourvues d'un foyer (quatre au total), qui semblent constituer une sorte de « batterie de cuisine ». Du même secteur sont issus la plupart des éléments de chaudrons, de crémaillère et de gril retrouvés sur le site, ainsi qu'un croc en fer (fig. 34).

Leur consommation proprement-dite avait lieu dans le même périmètre, aux abords du péribole et dans les vastes espaces environnant les deux bâtiments, jonchés d'ossements présentant de nombreuses traces de décharnement à l'aide de couteaux. Des cônes de déversement de mobilier mis en évidence en bordure extérieure du grand fossé d'enclos n'excluent pas qu'elle ait débordé à l'extérieur du sanctuaire.

Le rôle central du vin dans ces pratiques s'illustre par le nombre considérable d'amphores recueillies en trois années de fouille : plus de **30 000 tessons d'amphores**, pour un poids avoisinant les trois tonnes et un nombre d'individus qui dépasse largement le millier d'unités. Les boissons alcoolisées entretiennent, elles aussi, un lien symbolique étroit avec le sacrifice sanguin : au sang animal correspond le vin végétal, qui en emprunte la couleur et les vertus charismatiques, « sang de la terre » assimilé à celui des guerriers, offert aux héros défunts ou aux divinités souterraines (Poux 2001). En Gaule comme dans la liturgie gréco-romaine, viande et vin se complètent dans l'exercice conjugué du sacrifice et de la libation, accomplie par pénétration du liquide dans le sol ou par évaporation.

Le sang des victimes animales et le vin importé d'Italie semblent jouer, à Corent, un rôle parallèle dans l'exercice du culte et sa représentation. Cette complémentarité se traduit, physiquement, par des aires spécifiques dédiées à l'un et l'autre rituel. Si l'enclos A et les aménagements qui le bordaient au nord étaient principalement voués aux activités de boucherie animale, ce ne semble pas être le cas de l'espace situé face à l'enclos B, où les vestiges animaux sont beaucoup plus rares et épars. Il se

caractérise, en revanche, par d'importantes accumulations d'amphores entières et fragmentées, disposées autour de cuves en bois enfouies dans le sol.

Dans cet espace a sans doute transité l'essentiel du vin importé sur le sanctuaire. Les consommations et les libations de vin s'y déroulaient selon un rituel de mieux en mieux établi : débouchées ou « sabrées » à coup de lame, les amphores étaient vraisemblablement vidées dans les cuves pour le mélange cérémoniel et leur distribution. A l'instar du sang animal, une partie du breuvage était « bu » symboliquement par les divinités souterraines, par un orifice ménagé au fond des cuves. On peut supposer qu'il servait à canaliser ou à réguler le flux du vin gaspillé à cette occasion, afin d'en réserver la plus grande part aux participants à la cérémonie. Le reste du récipient, volontairement brisé, suivait un parcours similaire à celui des ossements : dispersé aux abords du péribole ou accumulé contre la façade des bâtiments, en guise de décoration...

Des guerriers à la table des dieux

Ces vestiges rétablissent l'authenticité du fameux texte de Poseidonios d'Apamée concernant les festins arvernes, écho d'un récit collecté lors de son voyage en Gaule interne à la charnière des I^{er} et I^{er} s. av. J.-C. Daté sans plus de précision « en des temps plus anciens », il évoque les frasques du chef gaulois Luern (*Louernos*), en campagne électorale chez les Arvernes au second siècle avant notre ère : « Pour gagner la faveur de la multitude, il se faisait transporter sur un char à travers les campagnes, et jetait de l'or et de l'argent aux myriades de Celtes qui le suivaient. Il faisait enclorre un espace de douze stades carrés, sur lequel il faisait remplir des cuves avec des boissons d'un grand prix, et préparer de telles quantités de victuilles que, plusieurs jours durant, il était permis à ceux qui voulaient entrer dans l'enceinte de goûter aux mets qu'on avait préparés et qui étaient à disposition sans interruption. » (Athénée, *Deipnosophistes* IV 37, 1-19)

Taxé de légendaire ou relatif à une époque bien plus ancienne (Hallstatt), ce témoignage est régulièrement remis en cause, en dépit de la mention du chef historique Luern (père de Bituit, défait par les armées romaines en 121 av. J.-C.) et des nombreux détails matériels compatibles avec la date du récit (mention de monnaies, de vin d'Italie...).

Le chiffre de douze stades (800 mètres) avancé pour les enclos de Luern, peut-être exagéré, traduit bien la monumentalité d'une puissante palissade du type de celle qui enceint le sanctuaire de Corent, reconnue sur plus de 200 mètres de circonférence. Sans compter que l'espace dédié au culte et aux festins s'étendait, au vu des sondages et des clichés aériens, bien au-delà du téménos *stricto sensu* (voir chapitre suivant). Tous les détails matériels du festin gaulois, tel que décrits à la suite du récit de Luern, trouvent leur correspondant dans les fouilles de Corent : chaudrons et crocs à viande, qu'implique la mention de viandes « grillées et bouillies », poissons, amphores de vin, vases à boire, épées, boucliers... Les amas d'amphores fouillés au centre du sanctuaire renvoient directement à ces « cuves » remplies de boissons de grand prix, qui garnissaient les grands enclos de Luern : le terme de *lênous* désignant sans équivoque des baquets aménagés à même le sol (Poux 2003a).

La véracité du récit transparait encore derrière les centaines de monnaies figurant parmi les vestiges de repas. L'atelier monétaire mis en évidence à l'entrée du sanctuaire illustre très concrètement l'allégorie du chef arverne distribuant des pièces à la volée du haut de son char, qui peut s'expliquer dans la mesure où il les produit à volonté, dans sa propre officine monétaire (Poux et al. 2002, 2003). Le fait qu'on y ait également trouvé des pièces d'ornement de char en fer et en bronze, s'il ne doit évidemment pas être pris à la lettre, est tout aussi significatif : char et armement caractérisent une aristocratie habilitée à frapper monnaie et à la redistribuer aux populations, que ce soit sous la forme d'espèces sonnantes et trébuchantes, ou de victuilles consommées lors des festins.

Ces aristocrates gaulois réunis en armes dans de vaste enclos du type de celui de Corent, pour y festoyer et y frapper des pièces à leur image, s'y faire élire ou introniser par des populations acquises à force de largesses, sont nommément cités par les sources : Vercingétorix en personne, dont César affirme qu'il savait mobiliser les foules et dont Florus (*Epitoma* III, 10) précise qu'il fomenta la grande insurrection de 52 av. J.-C. lors de banquets organisés dans les sanctuaires, perpétuant ainsi une pratique instituée un siècle plus tôt par le « démagogue » Luern.

La nouvelle chronologie du site, en activité dès le milieu du II^e s. av. J.-C., voire plus tôt (cf. *supra*), ne s'oppose plus à ce rapprochement historique. Le fait que ces festivités soient localisées chez les Arvernes, au centre de l'oppidum qui constituait sans doute leur capitale à l'époque de Poseidonios, ne rend le récit que plus plausible : l'auteur, s'il n'y a pas forcément participé en personne, a pu y rencontrer des témoins directs de ces pratiques, dont il précise fidèlement l'origine historique.

Objectifs 2004

Parcelle ZA 59

Les trois campagnes écoulées ont permis de répondre à la plupart des questions posées au redémarrage de la fouille, en 2001 : tant en ce qui concerne le plan du sanctuaire, la nature, l'évolution et la chronologie de ses aménagements, que du déroulement des rites de festin et d'offrande exercés dans son enceinte.

Ces résultats offrent suffisamment de matière pour une publication monographique établissant la synthèse des fouilles et études universitaires réalisées durant ces trois années de campagne, prévue pour l'horizon 2004-2005. Elle nécessitera des études complémentaires : en particulier, un nettoyage et une analyse exhaustive du mobilier métallique ferreux, qui feront l'objet d'une ligne de crédits spécifique pour l'année 2004, assortie d'une demande d'aide à la publication courant 2005.

Les fouilles menées de 2001 à 2003 ont permis de dégager plus de 70% des vestiges conservés sur la parcelle, ceux situés dans sa moitié sud-ouest étant, pour une large part, entièrement arasés par les labours. Les prochaines interventions s'y limiteront, par conséquent, à la fouille du système d'entrée découvert cette année, à quelques sondages de vérification et à la fouille exhaustive des derniers tronçons du grand fossé d'enceinte.

Ces opérations ne revêtent aucun caractère d'urgence, les propriétaires s'étant engagés à renoncer à toute activité agricole sur la parcelle dans les dix ans à venir. Elles pourraient s'étaler sur plusieurs années, indépendamment de la publication monographique du sanctuaire. Une faible part des vestiges sera, en outre, laissée volontairement intacte afin de permettre la validation éventuelle de nos résultats par d'autres chercheurs.

Au-delà du sanctuaire

Ces acquis permettent d'envisager l'extension des fouilles à l'extérieur de la parcelle. Suggérée dès 1991 par les prospections au sol, sa richesse archéologique a été confirmée par une série de photos aériennes réalisées par F. LONTCHO et F. BESSE au début de l'été (juin 2003), couvrant l'ensemble du plateau de Covent. Des conditions de sécheresse exceptionnelles, survenues en pleine croissance des cultures céréalières, y ont mis en évidence de nombreuses structures, invisibles sur les clichés effectués au cours des années précédentes. Leurs traces au sol trahissent une densité et une ampleur de vestiges comparables à ceux fouillés sur la parcelle ZA 59 (fig. 35).

Dans toutes les parcelles périphériques au sanctuaire (ZA 18, 19, 20, 25b, 60), des zones de faible croissance des céréales dessinant des alignements longilignes, parallèles et perpendiculaires trahissent l'existence, dans le sous-sol, de murs ou d'autres structures en dur (en pierres sèches ou maçonnées). Avérée par les prospections et sondages effectués à ce jour sur le plateau, l'absence d'occupations médiévales dans ce secteur permet de supposer que ces constructions datent des époques romaines ou antérieures.

L'une de ces constructions a été reconnue plus précisément au centre du champ bordant la limite orientale du sanctuaire (parcelle 25b du cadastre), située à une trentaine de mètres derrière son angle sud-est : formé de deux structures quadrangulaires concentriques, son plan présente toutes les caractéristiques d'un **fanum** gallo-romain, lié à un long pan de mur rectiligne qui peut être interprété comme un mur d'enceinte (fig. 36).

D'autres anomalies de croissance, de forme tout aussi régulière, semblent trop larges (3 à 6m) pour correspondre à des murs : il pourrait s'agir de tranchées et de fosses liées au drainage et/ou à l'épierrement des champs, de même type que celles recoupées à différents endroits de la parcelle ZA 59. Le terrain a également conservé la trace des murets et limites de parcelles antérieurs au remembrement du parcellaire effectué dans les années 1960.

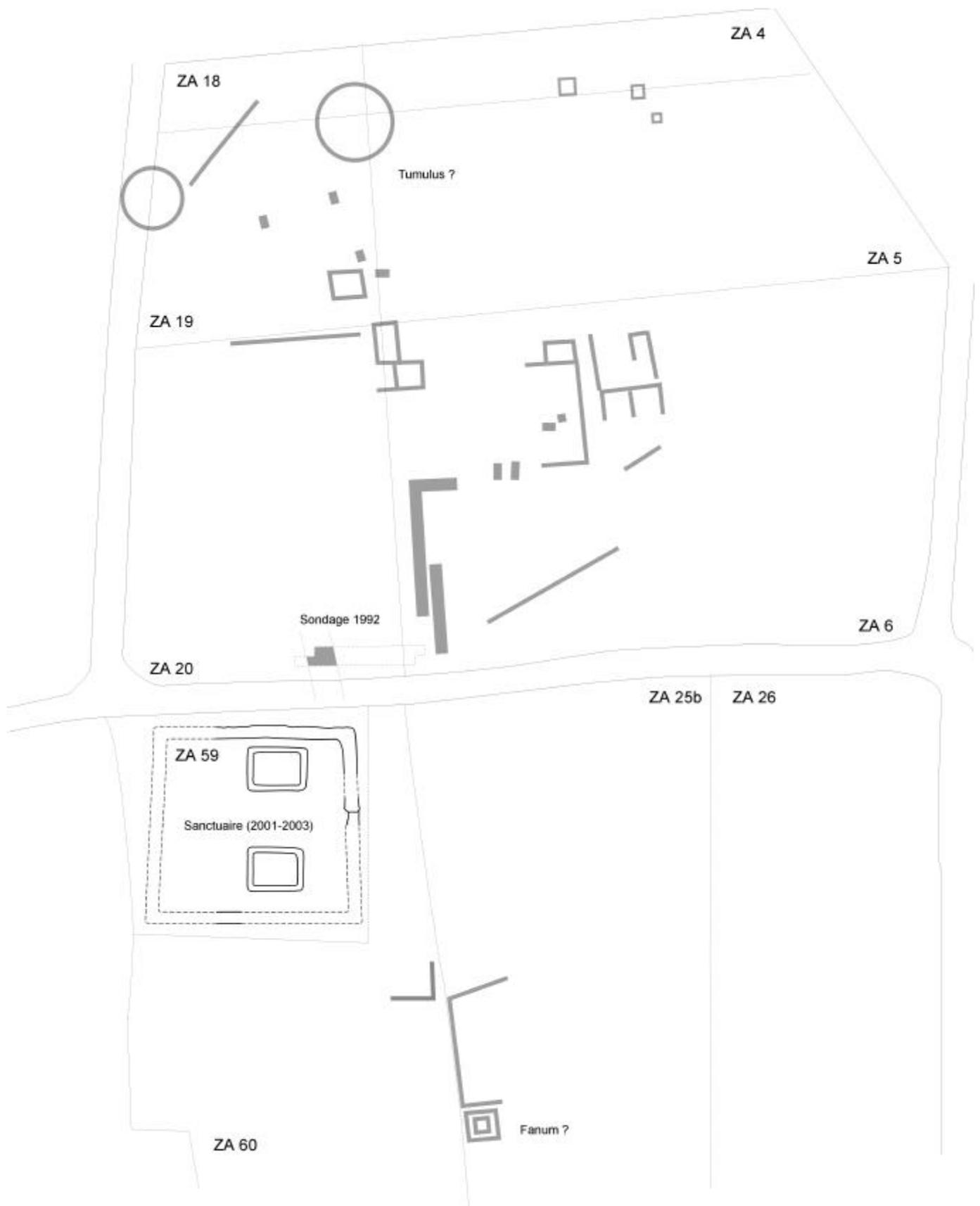


Fig. 35 – Report sur plan des structures repérées en photo aérienne (juin 2003).

A l'inverse, des zones de forte croissance des céréales dessinent le plan de structures en négatif, dont l'interprétation est plus délicate : il peut s'agir, pour les plus régulières, de fossés entaillés dans le substrat. Certains tronçons parallèles ou se rejoignant à angle droit, suggèrent l'existence d'enclos de grande taille. D'autres, plus ponctuelles, peuvent correspondre à des fosses, à des caves ou à des puits.

Leur datation est impossible en l'état : fosses et fossés sont attestés pour toutes les époques représentées sur le sanctuaire (Néolithique, âge du Bronze, du Fer et époque romaine). Certaines présentent des orientations divergentes, qui permettent de les attribuer à des séquences chronologiques distinctes. Certains fossés d'enclos (?), qui viennent recouper à l'oblique les pans de murs décrits précédemment, se rattachent sans doute aux horizons protohistoriques antérieurs à l'époque romaine.

A ces périodes anciennes appartiennent, selon toute vraisemblance, plusieurs fossés circulaires visibles en bordure nord et ouest de la parcelle ZA 18, à une centaine de mètres au nord du sanctuaire : leur forme très régulière et leur diamètre important (jusqu'à 30m) évoquent une série de **structures tumulaires** de l'âge du Bronze ou du premier âge du Fer fouillées dans le bassin clermontois (fig. 37).

Ces premiers éléments d'analyse devront, bien entendu, être vérifiés par des fouilles et des sondages ciblés sur le terrain. Ces clichés nous renseignent aussi sur sa configuration géologique, dont dépend pour une large part la conservation des vestiges. Ils permettent aussi d'identifier et de cartographier avec une grande précision les phénomènes de remontée et d'affleurement du substrat basaltique observés sur la parcelle ZA 59, responsables de l'arasement des structures par les activités agricoles. Son oscillation régulière se traduit par une alternance de bandes vertes ou sèches, plus ou moins larges, perpendiculaires au cône d'éruption. Leur report sur plan permettra de cibler les interventions sur les secteurs les mieux préservés.

Du fait de leur labourage de plus en plus intensif, la fouille des vestiges situés sous ces parcelles revêt un caractère d'urgence. Elle pourrait démarrer dès l'année 2004, sous réserve d'obtenir les autorisations requises des propriétaires et exploitants de chaque parcelle concernée. La densité et l'ampleur des vestiges ne peuvent être appréhendés que par un décapage extensif. Leur exploration devra, par conséquent, s'effectuer sur une surface au moins équivalente à celle fouillée cette année : de grandes tranchées de sondage ou secteurs ouverts sur au moins 10 m de large.

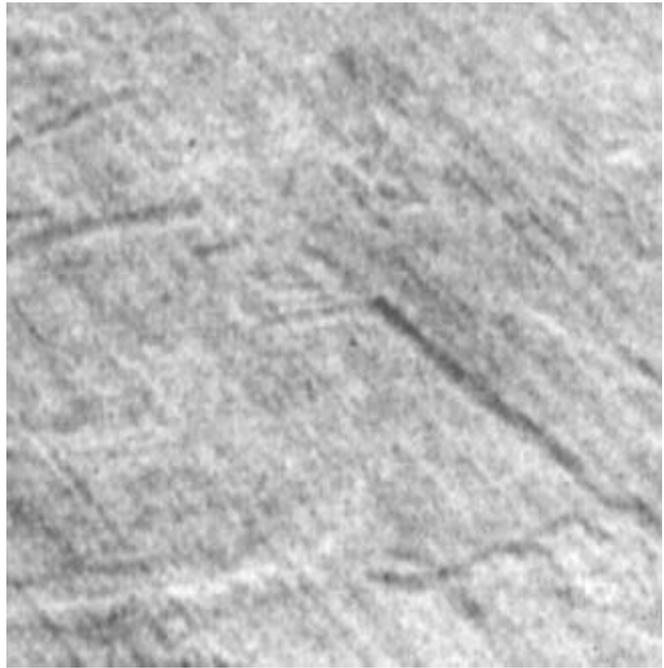


Fig. 36 – Corent, plan à double galerie concentrique (*fanum* ?) et enclos périphérique visible sur les clichés aériens au sud-ouest du sanctuaire (parcelle ZA 25b).

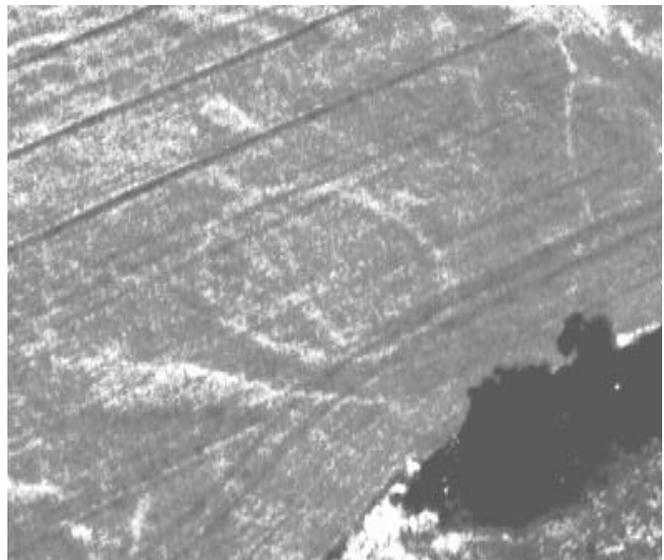


Fig. 37 – Corent, cercle fossoyé (tumulus ?) visible sur les clichés aériens, en limite nord de la parcelle ZA 18.

Parcelle ZA 20

La parcelle ZA 20 est, à ce jour, la seule pour laquelle un accord verbal des propriétaires peut être considéré comme acquis (courrier de confirmation en attente). Déjà sondée en 1992 (Guichard et Collis 1992), elle est suffisamment vaste et riche en vestiges pour motiver deux à trois ans de fouille : ce champ agricole d'environ 70 X 140 m de côté offre une surface fouillable de plus de 5000 m². La qualité de la couverture végétale zonée sur les clichés aériens permet, en outre, de supposer que les vestiges y sont mieux préservés qu'ailleurs.

Directement contiguë à la limite nord du sanctuaire de la parcelle 59, dont elle n'est séparée que par le chemin actuel et les murs de la galerie romaine ces vestiges s'inscrivent dans le prolongement de ceux fouillés cette année. La tranchée de sondage ouverte en 1992 parallèlement au chemin avait révélé une vaste aire empierrée de blocs de basalte, associée à deux larges trous de poteaux. Cette structure large de plusieurs mètres semblait délimiter un podium, une place ou une voie d'accès. Elle reposait sur un vaste niveau de sol constitué de milliers de tessons de panse d'amphores et de blocs de basalte épars, jonché d'objets de nature variée : fragments de céramique et d'amphore, os animaux et humains, dont un demi-crâne posé sur le sol, de nombreuses monnaies, parures en bronze et en fer, et surtout, les restes métalliques de plusieurs boucliers, soumis à des coups et à des torsions volontaires caractéristiques de mutilations d'armes reconnues sur les sanctuaires du nord de la Gaule.

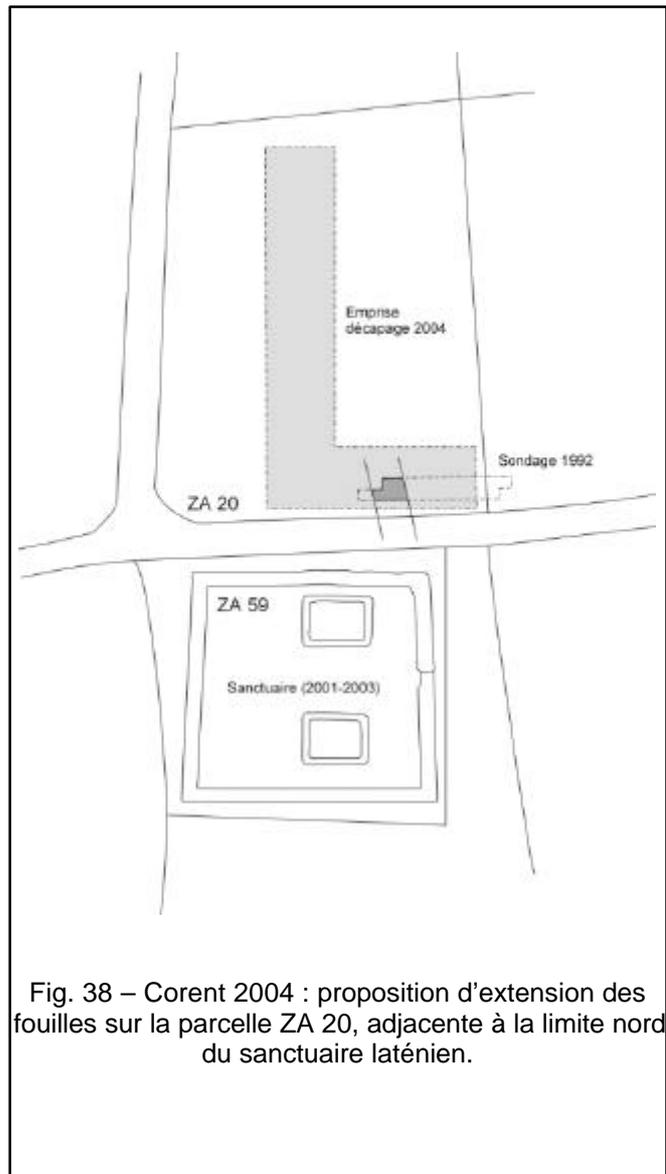


Fig. 38 – Corent 2004 : proposition d'extension des fouilles sur la parcelle ZA 20, adjacente à la limite nord du sanctuaire laténien.

Ces découvertes partagent d'étroites similitudes avec celles effectuées cette année : notamment, la présence d'armement et de restes humains, qui semble propre à ce secteur, où se concentrent aussi les mobiliers les plus anciens recueillis à ce jour sur le site. L'exploration de la parcelle 18 pourrait donner corps à certains indices révélés en 2003 par la fouille de la branche septentrionale du péribole, suggérant l'existence de véritables dépôts sacrificiels (hommes et/ou chevaux) ou de trophées guerriers, similaires à ceux reconnus en Gaule du nord. Le dégagement et la fouille extensive des épandages et empièvements découverts en 1992 permettra d'en dresser le plan, d'en identifier la fonction et de préciser les liens qui les unissent au péribole.

Cette seconde tranche de fouilles, qui bénéficiera des avancées méthodologiques et logistiques réalisées lors des campagnes précédentes, impliquera un effort financier accru de l'Etat et des collectivités locales, en particulier, du Conseil Général du Puy-de-Dôme, qui s'est engagé à augmenter de manière substantielle la subvention allouée au titre des fouilles.

Installation d'une base de fouilles

La municipalité de Corent a spontanément proposé de mettre à notre disposition, pour un loyer symbolique, un bâtiment situé sur la commune, pour y installer notre base archéologique. Cette base comprendra un espace de recherche et de stockage provisoire des archives de fouille. Elle sera aménagée, de sorte à assurer l'hébergement des équipes de fouille et d'encadrement.

Situé à moins de dix minutes du chantier de fouilles, ce bâtiment correspond aux logements de fonction attachés à l'ancienne école primaire de Corent, désaffectée depuis quelques années. Edifié sur trois étages, il offre une surface occupable d'environ 120 m². Sa reconversion nécessiterait de légers travaux de rénovation et de mise aux normes de sécurité (plomberie, électricité, installation d'une douche et de nouveaux sanitaires, achat d'une cuisinière, d'un lave-linge et d'un extincteur, abattage d'une cloison, rafraîchissement des murs et des plafonds).

Les travaux devront être effectués durant le premier semestre 2004, de sorte à être achevés avant le début de la campagne de fouilles, au 1^{er} juillet. Avec l'aide des bénévoles regroupés sous l'égide de l'ARAF, le coût de ces travaux ne devrait pas excéder 10 000 €.

Budget prévisionnel

Échelonnées sur quatre mois, post-fouille compris, la campagne 2004 nécessitera un budget élargi de **32141 € TTC**, incluant les coûts de mise en sécurité et conformité de la base de fouilles, de fonctionnement et de nettoyage du mobilier métallique. Son financement pourrait être assuré à hauteur d'environ 20000 € par l'Etat (SRA-DRAC Auvergne) au titre de l'article 66.20, avec l'aide des collectivités locales, qui se sont engagées à augmenter leurs aides financières de manière très substantielle. Les dépenses et les crédits correspondant à ces objectifs ont été synthétisés sur le tableau ci-contre.

Corent 2004 : budget prévisionnel

DEPENSES

2 responsables de secteurs pendant 2 mois	6860 €
1 responsable de la gestion du mobilier	3430 €
2 assistants à la réalisation du rapport (10 jours x 2)	1715 €
Travaux de terrassements et de remise en état des terrains	5000 €
Frais de déplacements chantier	1000 €
fonctionnement de la base de fouille de Corent	3000 €
Alimentation	5000 €
Consommables : petit matériel de chantier, papétrie	300 €
Consommables : photo, reprographie	400 €
conditionnement du mobilier de fouilles (caisses Alibert)	3000 €
Conditionnement du mobilier métallique avant étude	1000 €
Radiographies du mobilier métallique	500 €
Frais de gestion ARAFA (3 % du budget)	936 €
TOTAL	32141 €

CREDITS

Etat- DRAC	20141 €
Région Auvergne	4000 €
Département du Puy de Dôme	7000 €
Communauté de communes Gergovie-Val d'Allier	1000 €
SOBEA Auvergne	montant à définir
TOTAL	32141 €

Bibliographie

Relative au sanctuaire de Corent (depuis 2001)

- 2004 POUX, M., FOUCRAS, S., « Du sacrifice au banquet : l'exemple du sanctuaire de Corent (Cité des Arvernes) ». In : VAN ANDRINGA, W., LEPETZ, S., Le sacrifice animal en Gaule romaine. Actes de la table-ronde de Paris (Museum d'Histoire Naturelle), septembre 2002. A paraître courant 2004 dans la collection *Protohistoire Européenne*, aux éditions Monique Mergoïl (30 p., sous presse).
- 2003b POUX, M., « L'atelier monétaire de Corent (63) ». *L'Archéologue / Archéologie nouvelle*, n°68, octobre-novembre 2003, pp. 49-50.
- 2003a POUX, M., « Les cuves du Roi Luern ». *L'Archéologue / Archéologie nouvelle*, n°65, avril-mai 2003, pp. 27-29.
- 2002c POUX, M., DEBERGE, Y., FOUCRAS, S., GASC, J., PASQUIER, D. (avec la collaboration de V. GUICHARD et F. MALACHER), « L'enclos cultuel de Corent (Puy-de-Dôme) : festins et rites collectifs ». *Revue Archéologique du Centre de la France*, Tome 41, 2002, pp. 57-110.
- 2002b M. POUX, « Corent : rites et festins gaulois », *L'Archéologue / Archéologie nouvelle*, n°59, avril-mai 2002, pp. 52-53.
- 2002a M. POUX, Y. DEBERGE, « Le sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme) : festins, sacrifices et libations », *Bulletin de l'A.F.E.A.F.* n°20, 2002, pp. 35-38.

Mémoires universitaires

- 2003 A. ARMSTUTZ, L'architecture en bois du sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme). Essai d'analyse et de restitution, d'après les structures en creux et les éléments d'assemblage en fer. Maîtrise universitaire en cours, Université Lyon II, sous la direction de F. PERRIN et M. POUX.
- 2003 T. MATSUO, Les parures en verre d'époque celtique dans le Centre-Est de la Gaule (titre provisoire). Maîtrise universitaire en cours, Université Lyon II, sous la direction de F. PERRIN et M. POUX.
- 2003 J. GASC, L'occupation du plateau de Corent (Puy-de-Dôme) à l'âge du Bronze et au 1^{er} âge du Fer à travers l'étude de la céramique. Maîtrise universitaire soutenue à l'Université de Toulouse-Le Mirail, sous la direction de P.-Y. MILCENT et M. POUX.
- 2002 S. FOUCRAS, Une fenêtre sur le banquet gaulois. Le sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme) : étude de la faune issue des niveaux laténiens. Maîtrise universitaire soutenue à l'Université Lyon II, sous la direction de F. PERRIN et M. POUX.
- 2002 D. PASQUIER, La vaisselle laténienne du site de Corent, Commune de Veyre-Monton (Puy-de-Dôme) : fouilles de 1992, 1993 et 2001. Maîtrise universitaire soutenue à l'Université Lyon II, sous la direction de F. PERRIN et M. POUX.
- 2002 M. GARCIA, Le sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme) : les fibules de l'enclos cultuel et les offrandes de parures en contexte de sanctuaires. Maîtrise universitaire soutenue à l'Université Lyon II, sous la direction de F. PERRIN et M. POUX.
- 1996 S. Faye, Les objets de parure et de toilette de l'oppidum de Corent. Mémoire de maîtrise en Histoire Ancienne. Université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand II. Sous la direction de V. GUICHARD.

Rapports de fouille et d'activité (ARAFA)

- 2003 M. POUX (dir.), M. DEMIERRE, M. GARCIA, J. GASC, G. VERRIER, Corent – Festins et pratiques religieuses (III). Fouille programmée du sanctuaire du Puy-de-Corent, Rapport de la campagne 2002 (Association pour la Recherche sur l'âge du Fer en Auvergne), Veyre-Monton 2003.

- 2002 DEBERGE Y., POUX, M., PASQUIER D., GARCIA, M., MALACHER, F. Oppidum de Corent, enclos 10325 (La Tène D2a). In : MENNESSIER-JOUANNET, C. (dir.), COLLIS, J., DEBERGE, Y., GARCIA, M., GUICHARD, V., LOUGHTON, M. MALACHER, F., M. ORENGO, L., PASQUIER, D., POUX, M., rapport intermédiaire du Projet Collectif de Recherche « Chronotypologie du mobilier du second âge du Fer en Auvergne », ARAFA, Mirefleurs 2002, pp. 151-178.
- 2002 M. POUX (dir.), S. FOUCRAS, M. GARCIA, J. GASC, Corent – Festins et pratiques religieuses (II). Fouille programmée du sanctuaire du Puy-de-Corent, Rapport de la campagne 2002 (ARAFA), Veyre-Monton 2002.
- 2001 M. POUX, Corent – Festins et pratiques religieuses (I). Fouille programmée du sanctuaire du Puy-de-Corent, Rapport de la campagne 2001 (rapport de fouilles inédit, ARAFA), Veyre-Monton 2001.
- 2001 DEBERGE Y., FAYE S., GUICHARD V., LOUGHTON M., MALACHER F., ORENGO L., PASQUIER D. – Veyre-Monton, oppidum de Corent, niveaux d'occupations (La Tène D1b). In : Mennessier-Jouannet C., Collis, J., Deberge, Y., Guichard, V., Izac-Imbert, L., Loughton, M. Orengo, L., rapport intermédiaire du Projet Collectif de Recherche « Chronotypologie du mobilier du second âge du Fer en Auvergne », ARAFA, Mirefleurs 2001.
- 1993 COLLIS J., DUNKLEY J., GUICHARD V., MENNESSIER-JOUANNET Ch., WATSON C. 1993 Fouille programmée de l'oppidum de Corent. Rapport d'activité de l'année 1993, dans le cadre du programme de recherche sur « le peuplement des Limagnes d'Auvergne à l'Age du fer » (ARAFA), 1993, p. 43-64.
- 1992 V. GUICHARD, J. COLLIS, Puy de Corent. Rapport de la campagne de fouille de 1992. Projets de recherches « Auvergne Archaeological Survey » (Université de Sheffield) et « Le peuplement des Limagnes à l'Age du fer » (ARAFA), Veyre-Monton 1992.

Bibliographie annexe

- BOUDET, R. (1997), Riuels Celtes d'Aquitaine. Editions Errance, Paris 1997.
- BRUNAU, J.-L. et al. (1985) : J.-L. Brunau, P. Méniel et F. Poplin, Gournay I, les fouilles sur le sanctuaire et l'oppidum (1975-1984), Supplément à la Revue Archéologique de Picardie, 1985.
- CORDIER G. (1975). Les tumulus hallstattiens de Sublaines (Indre -et-Loire). I. Etude archéologique. L'Anthropologie, tome 79, n° 3, p. 451-482, 13 fig.
- DAUGAS J.-P, VITAL J. (1988). — Eléments du Groupe Rhin-Suisse-France orientale dans le Massif Central français (Auvergne et Forez). In : BRUN P., MORDANT C., dir. Le groupe Rhin-Suisse-France orientale et la notion de civilisation des Champs d'urnes, Actes du colloque international de Nemours 1986, Mémoires du musée de Préhistoire d'Ile de France n° 1, p.425 à428.
- DELESTREE L.-P. (1996), Monnayages et peuples gaulois du Nord-Est. Editions Errance, Paris 1996.
- DIETLER, M. et HAYDEN B. 2001, *Feasts*. Archaeological and Ethnographic Perspectives on Food, Politics and Power, Smithsonian Institution Press, Washington, Londres 2001.
- GEORJON C., JALLET F., LOISON G. (2002). Le néolithique ancien et moyen en Auvergne : bilan et perspectives à la lumière des données récentes. In : 5ème rencontres méridionales de préhistoire récente, Auvergne et Midi, Clermont-Ferrand, Préactes, 8-9 novembre 2002.
- GOMEZ DE SOTO J. (1991). — Pictogrammes et figurations anthropomorphes et zoomorphes sur les céramiques de la fin de l'Age du Bronze. In : Les représentations humaines du Néolithique à l'âge du Fer. 115e congrès national des sociétés savantes, Avignon, p. 149-162, 7 fig.
- GOMEZ DE SOTO J. (1995). — le Bronze moyen en Occident. L'âge du Bronze en France, n° 5, Paris.
- GOMEZ DE SOTO J., KEROUANTON I. (1991). La grotte du Qu'éroy àChazelles (Charente), le Bronze final III b. Bulletin de la Société Préhistorique Française, t. 88, 10-12, p. 341-392.
- GRUEL, K. (1989) :La monnaie chez les Gaulois, Errance, Paris 1989.

- GRUET M., ROUSSOT-LARROQUE J., BURNEZ C. (1997). — L'Age du Bronze dans la grotte de Rancogne (Charente). *Antiquités Nationales, mémoire 3*, 219 p. 53 pl.
- JOUIN M. et MENIEL P. (2001) : Les dépôts d'animaux et le fanum gallo-romain de Vertault (Côte d'Or). *Revue Archéologique de l'Est*, 50, 2001, 125-128.
- KEROUANTON H. (2000). — Entre Suisse et Mailhac : les stations du lac du Bourget (Savoie) au IXe s. av. n. ère. Echanges, contacts, affinités. In : Mailhac et le 1er Age du Fer en Europe occidentale, hommages à O. et J. Taffanel. Actes du colloque international de Carcassonne, 1997, p. 337-350, 11 fig.
- LAMBOT, B. et MENIEL, P. (dir., 2001) : Rites et espace en pays celte et méditerranéen. Etude comparée à partir du village d'Acy-Romance. Actes de la table ronde de Rome. Collections de l'Ecole française de Rome, 276.
- LOISON G. (2003). — L'Age du Bronze ancien en Auvergne. *Archives d'Ecologie Préhistorique, Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales*, 156 p., 106 fig.
- LOUGHTON 2000
M. Loughton, La morphologie des amphores républicaines en Auvergne. In : L. Rivet (dir.), Actes du colloque de la SFECAG à Libourne, Marseille 2000, 243-256.
- MALACHER, F. (1987), Un nouveau coin monétaire découvert sur l'oppidum de Corent (Puy-de-Dôme). *Bulletin de la Société Française de Numismatique* 42/9, 1987, 275-276.
- MALACHER, F. et COLLIS J. (1992), Chronology, production, and distribution of coins in the Auvergne. In : M. Mays. *Celtic Coinage : Britain and beyond. The Eleventh Oxford Symposium on Conaige and Monetary History*, BAR 222, 1992, 189-207.
- MENIEL, P. (2001) : Les gaulois et les animaux : élevage, repas, et sacrifices. Errance, Paris.
- METZLER, J. et al. (1991) : J. Metzler, R. Waringo, R. Bis, N. Metzler-Zens, Clémency et les tombes de l'aristocratie en Gaule belge. *Dossiers d'Archéologie du Musée National d'Histoire et d'Art I*, Luxembourg.
- MILCENT P.-Y. (1998). — Recherche sur le premier âge du Fer en France centrale. Thèse de Doctorat, Université de Paris I – Panthéon-Sorbonne, Anthropologie-Ethnologie-Préhistoire, 2 volumes.
- MÜLLER K. E. et HENNING Chr. (1999) : Afrique - La magie dans l'âme. Rites charmes et sorcellerie. Ed. Könemann, Cologne 1999.
- PEYRE, C. (2001), Documents sur l'organisation publique de l'espace dans la cité gauloise. Le site de Villeneuve-Saint-Germain et la bilingue de Verceil. In : Rites et espace en pays celte et méditerranéen : étude comparée à partir du village d'Acy-Romance. Actes du colloque de Rome 1997, Coll. de l'Ecole Française de Rome n°276, 2001, 155-206.
- POUX M. (2000), Espaces votifs – Espaces festifs. Banquets et rites de libation en contexte de sanctuaires et d'enclos. In : J.-L. Brunaux (dir.), *Des enclos, pourquoi faire ? Actes de la table ronde de Ribemont-sur-Ancre (1989)*, *Revue Archéologique de Picardie* 1-2, 2000, 217-232.
- POUX M., FEUGERE M. (2002), Le banquet, miroir privilégié des élites celtique de Gaule indépendante. In : L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (IIe s. av. J.-C. – Ier s. av. J.-C.). Actes de la table ronde de Bibracte (juin 1999), sous presse.
- POUX, M. (2001), Festins sacrés et ivresse collective en Gaule Celtique : traces littéraires, perspectives archéologiques. In : Rites et espace en pays celte et méditerranéen : étude comparée à partir du village d'Acy-Romance. Actes du colloque de Rome 1997, Coll. de l'Ecole Française de Rome n°276, 2001, 305-335.
- POUX, M. (2002), L'archéologie du festin en Gaule préromaine : acquis, méthodologie et perspectives. In : P. Méniel, B. Lambot (dir.), *Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule. Actes du XXVe colloque de l'AFEAF à Charleville-Mézières. Suppl. au Bull. de la SAC n°1*, 2002, 345-374.
- PROVOST M., MENNESSIER-JOUANNET C. (1994), Le Puy-de-Dôme. *Carte Archéologique de la Gaule* 63/2, Paris 1994, 76-82.

Annexe 1

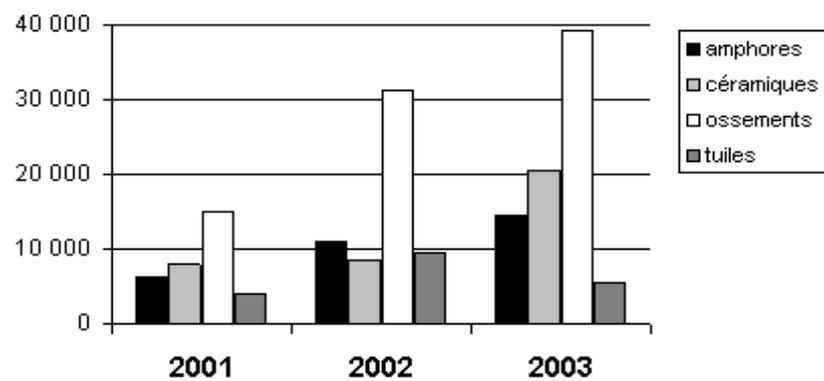
Inventaire sommaire du mobilier

Corent 2003

catégorie	nombre (n)	poids (kg)
amphores (conservées)	6 276	715,94
amphores (rejetées)	8 121	213,65
céramiques (vaisselle)	20 508	224,66
ossements	39 331	255,16
clous en fer	1 649	12,52
enduits / mortier de chaux	1 297	28,73
tuiles et TCA (conservées)	49	6,28
tuiles et TCA (rejetées)	5 572	805,03
Pierre architecturale	5	3,25
Pierre artisanale (mouture)	3	2,16
Pierre (divers)	155	3,43

petit mobilier

monnaies	274	
jetons céramiques	235	
fibules (bronze et fer)	71	
parure annulaire (métal, os)	95	
objets en bronze (divers)	112	
armement (métal)	7	
couteaux, ustensiles culinaires (métal)	8	
outils (métal, os)	28	
objets en fer (divers)	192	
déchets métalliques	58	
parure en verre (bracelets, perles)	17	
verre (récipients et divers)	52	
outillage lithique (silex)	31	
Total	84146	2 270,79



2001-2003	nombre	poids (kg)
amphores	31 521	2 988
céramiques	37 022	419
ossements	85 591	554
tuiles	19 029	3 214

Annexe 2

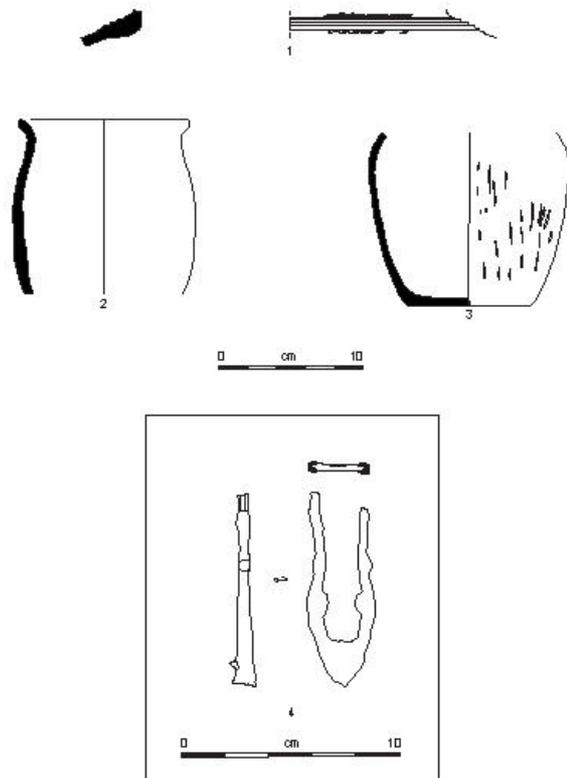
Les céramiques de La Tène C1

Par Christine Mennessier-Jouannet

Lors de la fouille de la branche nord du grand fossé périphérique laténien, un petit lot d'une dizaine de tessons de céramiques provenant des niveaux inférieurs du fossé (UF 12604-12608) a fourni deux formes céramiques anciennes associées à une bouterolle de fourreau d'épée datée de La Tène moyenne.

Vase 1

Modelé, de pâte mi-fine bien cuite en mode B' (oxydo-réducteur), il est façonné avec une argile homogène, finement et abondamment micacée. Le dégraissant quartzueux peu abondant (moins de 0,5 mm) présente aussi quelques gros grains (env. 2 mm). La surface de la panse est raclée tandis que la base est sommairement lissée. Le départ de l'encolure est également lissé. Le col est absent. L'intérieur du pot a fait l'objet d'une égalisation sommaire de la pâte. Aucun décor n'est visible. La forme générale de ce pot de forme haute renvoie aux premiers types de vases à cuire au profil sub-ovoïde. Le vase est de petite taille et correspond à une réduction de formes connues sur les sites d'habitat. On peut exclure toute datation dans La Tène ancienne.



Vase 2

Modelé de façon très irrégulière, de pâte fine, bien cuite en mode B' (oxydo-réducteur), il est façonné dans une argile soigneusement épurée mais peu micacée. Le dégraissant quartzueux peu abondant (moins de 0,5mm) présente aussi quelques gros grains (env. 2mm). La surface du vase présente des traces de bouchonnage. Le rebord, sans aucun décor à sa base, est sommairement lissé. L'intérieur du pot a fait l'objet d'une égalisation sommaire de la pâte. Cette forme (de petite taille, quasiment complète, l'amorce du fond étant à peine perceptible) a un profil de panse sub-cylindrique, tandis que l'encolure est inexistante et le rebord nettement déversé. Il reste des traces de noir de fumée sur la panse. Le type de rebord permet d'exclure une datation dans La Tène ancienne.

Datation

Les vases 1 et 2 associent différents caractères (finesse de la pâte pour des pots à cuire, forme sub-ovoïde pour l'un d'eux, rebord déversé) qui trouvent les meilleures ressemblances parmi les séries du chemin 8 du site de « la Grande Borne », commune de Clermont-Ferrand (fouille John COLLIS). Les fibules associées à cet ensemble sont toutes de schéma à pied libre fortement rabattu sur l'arc. Il s'agit des variantes les plus tardives des fibules de schéma La Tène ancienne. En contexte limagnais, elles sont associées à un mobilier céramique qui amorce une rupture totale avec le répertoire de La Tène ancienne et fournit les premiers types de pots à cuire de forme sub-cylindrique à sub-ovoïde.

Tout en restant prudent eu égard au faible nombre de tessons retrouvés, on peut dater les vases 1 et 2 dans le courant du III^{ème} siècle av. J.-C. Cette datation est confortée par leur association avec une bouterolle de fourreau d'épée également attribuée à un stade précoce de La Tène moyenne (LT C1).

Annexe 3

Analyse préliminaire des restes humains

Par Laure Vergonzanne

Seuls les ossements humains identifiés en 2002 et au début de la fouille 2003 ont été examinés. Les fragments découverts pendant toute la durée de la campagne 2003 ont été confiés à Elisabeth ROUSSEAU (doctorante, Université de Bordeaux), dans la perspective d'une étude anthropologique globale des restes humains présents sur le sanctuaire. Il est probable, en outre, que d'autres fragments se dissimulent encore parmi les quantités de faune recueillies en 2002 et 2003, qui n'ont pas été examinées par un anthropologue.

COR 02-524

Campagne 2002

Secteur sud, entre deux tessons de l'amas d'amphores [UF 11386]

Fragment de pariétal gauche d'un individu mature : partie antérieure de l'os pariétal (suture frontale visible, partie antérieure de la suture entre les deux pariétaux présente, partie antérieure de la suture avec le temporal gauche) ; destruction de la partie postérieure de l'os, cassure frontale très nette. Relief du muscle temporal très marqué (présence d'un bourrelet). La corticale de l'os étant très abîmée (en raison de processus taphonomiques), il est impossible de déterminer la présence de trace de décharnement. Une cassure nette est également visible au niveau de la suture entre les deux pariétaux (au niveau du tiers antérieur de l'os). Sur la face endocrânienne au niveau de cette même cassure, on peut voir un enlèvement plus large : il pourrait s'agir d'un percement effectué sur os frais.

COR 03-388

Campagne 2003

Secteur Ouest, fossé périphérique, branche septentrionale [UF 12587].

Crâne humain : fragment d'os occipital d'un individu, probablement mature.

Il est possible qu'il s'agisse d'un os inca.

COR 03-429

Campagne 2003

Secteur ouest, fossé périphérique, branche septentrionale [UF 12518/12522].

Dent humaine : présence de la couronne de la dent, les racines ont disparu.

Il s'agit probablement d'une molaire immature.